ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 27 mai 2020 — Vol. 45 N° 111

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2020

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 27 mai 2020 — Vol. 45 N° 111

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés 7835
Féliciter M. Donald Aubin, nommé membre du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec
Mme Andrée Laforest 7835
Souligner la Semaine des services éducatifs en petite enfance
Mme Jennifer Maccarone 7835
Rendre hommage à M. Marc Carrier-Côté, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale
M. Sylvain Lévesque 7835
Rendre hommage aux adolescents pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19
Mme Marwah Rizqy 7836
Rendre hommage aux citoyens de la circonscription de Nicolet-Bécancour pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19
M. Donald Martel 7836
Rendre hommage à Mme Céline Lefrançois pour ses 60 ans de carrière dans le domaine de l'éducation
M. Pascal Bérubé 7836
Remercier les banques alimentaires et les soupes populaires de la circonscription de Chapleau pour leur contribution à la lutte contre la COVID-19
M. Mathieu Lévesque 7837
Saluer les efforts du milieu économique et des gens d'affaires de la circonscription de Saint-Jean dans la lutte contre la COVID-19
M. Louis Lemieux 7837
Remercier les membres du réseau scolaire de la circonscription de Richelieu pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19
M. Jean-Bernard Émond 7837

Présentation de projets de loi 7838
Projet de loi n° 213 — Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 7838
Mise aux voix 7838
Renvoi à la commission plénière 7838
Mise aux voix 7838

Dépôt de pétitions 7839
Permettre l'utilisation de matériaux d'occasion pour le rembourrage des vêtements ou des meubles 7839
Encadrer l'utilisation de logiciels de reconnaissance faciale 7839
Adopter une politique d'aménagement du territoire 7840
Renforcer les mesures de protection du caribou forestier et montagnard 7840
Convertir les garderies Le Vol du Colibri, coopérative de solidarité, en centre de la petite enfance, à Rouyn-Noranda 7841
Modifier l'intersection de la route 169 et de la rue Martin, à Hébertville 7841
Examiner le processus de nomination des constables spéciaux de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux de Montréal 7841
Tenir un référendum sur l'abolition du Service de police de la ville de Mont-Tremblant 7842
Remédier à la pénurie de places en garderie 7842
Réserver un siège à un membre du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au sein du conseil d'administration des centres de services scolaires 7843

Questions et réponses orales 7843
Projet de loi sur les ratios entre le personnel soignant et les patients
Mme Dominique Anglade 7843
M. François Legault 7843
Mme Dominique Anglade 7844
M. François Legault 7844
Mme Dominique Anglade 7844
M. François Legault 7844
Mme Dominique Anglade 7844
M. François Legault 7845

Table des matières (suite)

Mesures pour diminuer l'impact de la canicule dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée
- M. André Fortin 7845
- Mme Marguerite Blais 7845
- M. André Fortin 7845
- Mme Marguerite Blais 7845
- M. André Fortin 7846
- Mme Marguerite Blais 7846

Financement des camps de jour
- Mme Marie-Claude Nichols 7846
- Mme Andrée Laforest 7846
- Mme Marie-Claude Nichols 7847
- Mme Andrée Laforest 7847
- Mme Marie-Claude Nichols 7847
- Mme Andrée Laforest 7847
- Document déposé 7848

Investissement du gouvernement dans le Cirque du Soleil
- M. Vincent Marissal 7848
- M. Pierre Fitzgibbon 7848
- M. Vincent Marissal 7848
- M. Pierre Fitzgibbon 7848
- Mme Catherine Dorion 7849
- Mme Nathalie Roy 7849

Mesures de prévention pour atténuer les effets de la canicule dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée
- M. Harold LeBel 7849
- Mme Marguerite Blais 7849
- M. Harold LeBel 7850
- Mme Marguerite Blais 7850
- M. Harold LeBel 7850
- Mme Marguerite Blais 7850

Mise en place de camps de perfectionnement et de rattrapage scolaire
- Mme Marwah Rizqy 7850
- M. Jean-François Roberge 7851
- Mme Marwah Rizqy 7851
- M. Jean-François Roberge 7851
- Mme Marwah Rizqy 7851
- M. Jean-François Roberge 7852

Pénurie de personnel enseignant
- Mme Christine Labrie 7852
- M. Jean-François Roberge 7852
- Mme Christine Labrie 7852
- M. Jean-François Roberge 7852
- Mme Christine Labrie 7853
- M. Jean-François Roberge 7853
- Document déposé 7853

Plan de relance de l'industrie touristique
- M. Frantz Benjamin 7853
- Mme Caroline Proulx 7854
- M. Frantz Benjamin 7854
- Mme Caroline Proulx 7854
- M. Frantz Benjamin 7854
- Mme Caroline Proulx 7855

Table des matières (suite)

Plan de relance du milieu de la culture
Mme Isabelle Melançon 7855
Document déposé 7855
Mme Nathalie Roy 7855
Mme Isabelle Melançon 7856
Mme Nathalie Roy 7856
Mme Isabelle Melançon 7856
Mme Nathalie Roy 7856

Motions sans préavis 7856
Demander au gouvernement de rendre public le rapport des Forces armées canadiennes sur les conditions de vie des aînés en centre d'hébergement et de soins de longue durée 7856
Mise aux voix 7857
Demander au gouvernement d'accélérer les investissements dans les projets d'infrastructure pour relancer l'économie tout en respectant les règles de planification des projets et les coûts annoncés dans le Plan québécois des infrastructures 7858
Mise aux voix 7858

Affaires du jour 7859

Débats sur les rapports de commissions
Débat restreint sur les crédits budgétaires pour l'année financière 2020-2021 7859
M. Christian Dubé 7859
M. Gaétan Barrette 7861
M. Vincent Marissal 7866
M. Martin Ouellet 7868
M. Pierre Fitzgibbon 7870

Affaires inscrites par les députés de l'opposition 7873
Motion proposant que l'Assemblée demande au gouvernement d'offrir aux élèves un accès à des services de soutien tout l'été en vue de la rentrée scolaire 2020-2021 et que ces services soient offerts de façon continue 7873
Mme Marwah Rizqy 7873
M. Jean-François Roberge 7876
Mme Christine Labrie 7879
M. Jean-Bernard Émond 7881
Mme Véronique Hivon 7883
Motion d'amendement 7885
M. Louis Lemieux 7885
Mme Jennifer Maccarone 7886
M. Samuel Poulin 7887
Mme Marwah Rizqy (réplique) 7890
Mise aux voix de l'amendement 7891
Mise aux voix de la motion 7892

Débats sur les rapports de commissions
Reprise du débat restreint sur les crédits budgétaires pour l'année financière 2020-2021 7892
M. Louis-Charles Thouin 7893
Mme Joëlle Boutin 7894
Mme Nathalie Roy 7895

Débats de fin de séance 7898
Mesures pour diminuer l'impact de la canicule dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée
M. André Fortin 7898
Mme Marguerite Blais 7899
M. André Fortin (réplique) 7900
Financement des camps de jour
Mme Marie-Claude Nichols 7900
Mme Andrée Laforest 7901
Mme Marie-Claude Nichols (réplique) 7902

Table des matières (suite)

Plan de relance de l'industrie touristique
M. Frantz Benjamin 7902
Mme Nathalie Roy 7903
M. Frantz Benjamin (réplique) 7904

Ajournement 7904

Le mercredi 27 mai 2020 — Vol. 45 N° 111

(Neuf heures quarante et une minutes)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, bon mercredi à tous et toutes. Vous pouvez prendre place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Et nous allons débuter notre séance avec la rubrique de déclarations de députés. Et la première déclaration sera celle de Mme la députée de Chicoutimi.

Féliciter M. Donald Aubin, nommé membre du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui. Alors, Mme la Présidente, je tiens à souligner la nomination de M. Donald Aubin à titre de membre du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec le 29 avril dernier.

M. Aubin détient une grande expérience professionnelle puisqu'il oeuvre dans le système de santé au Saguenay—Lac-Saint-Jean depuis 1987 à titre de médecin à l'urgence, de directeur du programme de traumatologie, de directeur des services de santé publique, des affaires médicales et universitaires, et directeur des services professionnels. Depuis 2009, il est directeur de la santé publique au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Et il est directeur de la santé publique par intérim du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord également depuis 2019.

C'est un privilège pour moi de vous compter parmi les citoyens de mon comté et de partager cette nouvelle avec tous les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Chicoutimi. Maintenant, je vais céder la parole à Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Souligner la Semaine des services éducatifs en petite enfance

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Je désire souligner la 33e édition de la semaine des services de garde éducatifs à l'enfance, sous le thème *Une enfance sans limites*.

Alors que nous vivons la plus grande crise de l'histoire moderne du Québec, les services de garde se sont retroussé les manches afin que nos travailleurs de première ligne puissent aller au front et s'occuper des victimes de la COVID. Elles — je dis «elles» parce que ce sont majoritairement des femmes — ont été là pour les tout-petits en temps de crise et, encore aujourd'hui, elles sont là pour eux. Des véritables héroïnes de la petite enfance.

Depuis sa création, le réseau des services de garde a fait ses preuves, et nous ne pouvons que souligner l'impact positif qu'il a eu sur les enfants. Que cette semaine nous donne l'occasion de souligner l'apport essentiel des services de garde dans le développement de nos enfants, mais surtout de remercier le personnel dévoué qui prend soin, jour après jour, de nos tout-petits. À vous tous, bonne semaine de services de garde!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Chauveau.

Rendre hommage à M. Marc Carrier-Côté, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale

M. Sylvain Lévesque

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, qui s'est tenue du 19 au 25 avril, un comité de ma circonscription s'est réuni afin d'analyser différentes candidatures pour octroyer le titre convoité de bénévole de l'année dans Chauveau.

Il a été déterminé que Marc Carrier-Côté est le récipiendaire 2020, et il se verra décerner la Médaille de l'Assemblée nationale.

Marc est impliqué au sein de la Maison de Job, organisme dont la mission est de venir en aide aux personnes aux prises avec des problèmes de dépendance. Comme ancien résident et participant, il agit en tant que responsable d'un groupe des anciens et, comme pair aidant, en accompagnant les résidents dans leurs démarches de rétablissement. Il accompagne même régulièrement la clientèle à leurs rendez-vous médicaux. Enfin, Marc a su mettre à profit ses talents en audiovisuel

en réalisant une vidéo lors du traditionnel Show de Job. Marc Carrier-Côté, merci de tout coeur pour ton implication, et j'espère que plusieurs suivront ton exemple de donner au suivant. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Chauveau. Maintenant, je me tourne vers Mme la députée de Saint-Laurent.

Rendre hommage aux adolescents pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Aujourd'hui, j'aimerais que, collectivement, on lève notre chapeau à nos ados. Nos adolescents ont été grandement affectés par une fermeture des écoles secondaires de façon brusque, à cause de la COVID-19. Plusieurs se sont sentis bousculés, même voire oubliés. J'aimerais qu'ils sachent que, nous tous ici, dans cette enceinte, on pense à eux.

J'aimerais leur dire aussi : Bravo!, parce que plusieurs d'entre eux se sont impliqués dans leur communauté. J'en ai vu, dans mon centre d'action bénévole à Saint-Laurent, qui sont allés faire les épiceries pour les aînés.

Alors, je sais que, des fois, ça peut être difficile, mais sachez une chose : Oui, c'est une étape charnière dans votre vie, mais on va trouver une façon de la souligner ici, à l'Assemblée nationale. Ensemble, on pense à vous. Ne lâchez pas, et le meilleur s'en vient. Alors, bravo à tous les adolescents!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Saint-Laurent. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Nicolet-Bécancour.

Rendre hommage aux citoyens de la circonscription de Nicolet-Bécancour pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19

M. Donald Martel

M. Martel : Merci, Mme la Présidente. Au cours des derniers mois, j'ai eu à échanger avec un grand nombre de citoyens de ma circonscription sur toute question reliée à la COVID-19.

J'ai parlé à beaucoup de monde : des commerçants, des gestionnaires, des parents, des jeunes, des travailleurs, des agriculteurs, des élus municipaux, des dirigeants d'entreprise, et beaucoup d'autres encore. Dans ces échanges, j'ai ressenti un réel désir de bien comprendre et respecter les règles de la Santé publique, mais également un souci très net du bien commun, ce qui est tout à leur honneur.

Je voudrais cependant mentionner tout spécialement les élèves du secondaire qui ont vu leur année scolaire prendre fin abruptement, en particulier ceux et celles qui devront faire le deuil de leur bal des finissants, un événement si important dans la vie de ces jeunes.

À vous et à tous les gens de Nicolet-Bécancour, je dis un immense bravo pour votre générosité, votre courage et votre résilience! Je suis très fier de vous.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député. La prochaine déclaration sera celle de M. le député de Matane-Matapédia.

Rendre hommage à Mme Céline Lefrançois pour ses 60 ans de carrière dans le domaine de l'éducation

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Mme la Présidente, aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à une femme qui a consacré sa vie à l'éducation. Ayant oeuvré 60 ans au sein du réseau scolaire dans La Matanie et dans La Matapédia, Mme Céline Lefrançois a marqué le parcours de milliers d'écoliers, dont le mien, car elle fut mon enseignante de maternelle. 60 ans de carrière, ça signifie qu'elle a connu près de 30 ministres de l'Éducation et qu'elle était aux premières loges de la réforme de Paul Gérin-Lajoie.

Diplômée de l'Université Laval, elle fut la première titulaire d'une classe de maternelle dans notre région. Durant sa carrière, elle occupa également les postes de direction d'école et de direction des services d'adaptation scolaire. Son engagement s'est poursuivi à titre de commissaire et enfin de présidente de la commission scolaire des Monts-et-Marées. Son attachement indéniable envers les élèves et leur réussite a toujours été un guide pour ses actions et ses décisions. Ardente défenseure de réseaux scolaires adaptés aux petites localités, elle a permis la sauvegarde d'écoles dans plusieurs villages.

Aujourd'hui, Céline, permettez-moi de vous dire merci pour votre engagement envers les élèves, merci pour votre amour de la profession d'enseignant et merci pour tout le travail que vous avez accompli au cours de vos 60 années d'engagement pour l'éducation.

À mon enseignante de maternelle et grande pédagogue, merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député, et, maintenant, je reconnais M. le député de Chapleau.

Remercier les banques alimentaires et les soupes populaires de la circonscription de Chapleau pour leur contribution à la lutte contre la COVID-19

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci, Mme la Présidente. Dans le contexte de la COVID-19, j'aimerais prendre un moment pour reconnaître le travail acharné et la contribution inestimable des banques alimentaires et des soupes populaires de Chapleau. Leur volonté de venir en aide aux citoyens du comté est remarquable et digne de mention.

Cette pandémie, qui affecte toutes les couches de notre population, a des répercussions encore plus importantes sur les personnes plus vulnérables et démunies de notre société. Malgré le contexte difficile, les soupes populaires et les banques alimentaires de Chapleau ont répondu présent afin de continuer à offrir leurs services et à soutenir la population, en assurant la sécurité alimentaire de nombreuses familles.

Je tiens à remercier chacun de ces organismes d'aide alimentaire, leurs employés et les bénévoles qui se sont affairés à offrir soutien et réconfort à ceux qui ont fait appel à leurs services. Ils ont d'ailleurs su s'adapter dans le contexte actuel, notamment dû à une augmentation de la demande, afin de s'assurer que chaque personne dans le besoin puisse être épaulée.

Bien entendu, à titre de député de Chapleau, j'ai d'ailleurs offert mon soutien indéfectible à ces organisations et à leur noble mission. Je les remercie une fois de plus de leur engagement quotidien envers les citoyens de Chapleau, de Gatineau et de l'Outaouais. Merci.

• *(9 h 50)* •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Chapleau, et je cède la parole à M. le député de Richelieu... pardon, de Saint-Jean. De Saint-Jean.

Saluer les efforts du milieu économique et des gens d'affaires de la circonscription de Saint-Jean dans la lutte contre la COVID-19

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Merci, Mme la Présidente. C'est avec fierté et confiance que je me lève aujourd'hui pour saluer les Québécois et les Québécoises de partout, mais de chez nous, dans le Haut-Richelieu, en particulier, évidemment, pour leur compréhension, leur patience et, je le sens, leur résilience. Et c'est ça, notre résilience, qui va, j'en suis persuadé, nous permettre de relever ce défi et ces enjeux auxquels nous sommes tous confrontés, nous permettre de passer au travers ensemble.

Je veux, par exemple, souligner le travail de tous les intervenants de la société civile et du milieu économique du Haut-Richelieu, qui ont mis en place un comité d'urgence économique qui est en train de devenir un comité de relance régionale. Il y a aussi les gens d'affaires qui se sont mobilisés autour de la CCIHR, la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Richelieu, pour lancer une initiative prometteuse de commerce en ligne régional, commandezlocal.ca.

Il y a tant à dire, mais tellement encore à faire, à faire pour, avec et grâce à nos concitoyens, dont ceux du comté de Saint-Jean, bien sûr, que je salue et à qui je veux dire merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Et, maintenant, pour clore cette rubrique de déclarations de députés, je cède la parole à M. le député de Richelieu.

Remercier les membres du réseau scolaire de la circonscription de Richelieu pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19

M. Jean-Bernard Émond

M. Émond : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, aujourd'hui, je tiens à m'adresser aux enseignants ainsi qu'aux membres du personnel de soutien et des directions des établissements scolaires de la circonscription de Richelieu afin de les remercier pour leur travail exceptionnel.

Au cours des dernières semaines, vous avez dû redoubler d'ardeur et d'ingéniosité pour assurer la continuité de vos services malgré les circonstances que l'on connaît. Que ce soit en planifiant un retour en classe sécuritaire pour nos tout-petits, en offrant un soutien pédagogique en ligne pour les plus vieux ou encore en organisant un gala virtuel pour nos étudiants du cégep, vous avez permis à vos élèves de retrouver une certaine normalité dans cette situation tout à fait inhabituelle. Je tiens donc à saluer votre dévouement et votre détermination à poursuivre votre mission éducative.

En terminant, Mme la Présidente, je tiens aussi à féliciter et à remercier nos jeunes qui ont su s'adapter à cette situation difficile. Vous êtes des modèles de résilience pour nous tous. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Richelieu.

Alors, ceci met fin à la rubrique de déclarations de députés, et je suspends nos travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 52)

(Reprise à 10 h 2)

Le Président : Mmes et MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.
Je vous remercie. Vous pouvez vous asseoir. Bon mercredi à toutes et à tous.
Nous poursuivons les affaires courantes.
Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Ouellet : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Je vous demande d'appeler l'article a, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 213

Le Président : À l'article a du feuilleton, j'ai reçu le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi n° 213, Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. La directrice de la législation a constaté que les avis ont été faits et publiés conformément aux règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé. Je dépose donc ce rapport.

Et, en conséquence, M. le député des Îles-de-la-Madeleine présente le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Je comprends qu'on n'a pas le... ah! il était prévu. Nous passons donc à M. le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Ouellet : Bien, il y a peut-être eu une mésentente sur la procédure, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Aucun problème. Alors, à ce moment-là, M. le leader du gouvernement.

Renvoi à la commission plénière

M. Jolin-Barrette : Alors, prenons pour acquis que le projet de loi a été déposé, M. le Président.

Conformément au premier alinéa de l'article 237 du règlement, je propose la motion suivante :

«Que le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la commission plénière.»

Mise aux voix

Le Président : Oui, je comprends donc que les leaders s'exprimeront pour ce projet de loi mais qu'en substance et à la suite de votre intervention, eh bien, moi, j'applique l'ordre spécial et j'invite les leaders parlementaires de m'indiquer le vote de leurs groupes sur cette motion, suivis évidemment des députés indépendants. M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Tanguay : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : M. le Président, je vais me permettre, étant donné la petite confusion... Je comprends que le projet de loi a été déposé, mais il n'y a pas eu de lecture des notes explicatives, il n'y a pas eu... il n'y a pas rien qui... Je veux juste savoir comment on va procéder pour...

Le Président : Mais, en principe, je...

M. Nadeau-Dubois : ...

Le Président : Oui, on devrait. Oui, tout à fait, mais il l'est. En principe, il faut constater le dépôt du projet de loi. Mais le député en fonction, et en principe, n'avait pas nécessairement quelque chose à faire, sinon que de signifier le dépôt. Les leaders auront l'occasion évidemment d'en débattre, bien sûr. Mais on suit quand même les règles. Le député n'avait pas à poser de geste. On le lui proposait, il n'en a pas fait. Mais l'important, c'est de savoir que le projet de loi a été déposé. Alors, je vous redemande votre vote.

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Alors, je vous remercie. La motion est adoptée.
Il n'y a pas de dépôt de documents ni dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, moi, je vous rappelle qu'aujourd'hui encore plusieurs pétitions sont à être déposées. Le règlement le prévoit. 15 minutes sont prévues, consacrées à cette étape. Le cas échéant, les pétitions seront reportées à la prochaine séance. Je débute en reconnaissant M. le député de Rosemont.

Permettre l'utilisation de matériaux d'occasion pour le rembourrage des vêtements ou des meubles

M. Marissal : Merci, M. le Président. Alors, au nom de mon collègue d'Hochelaga-Maisonneuve, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 919 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant qu'au Québec il est illégal de rembourrer des vêtements ou des meubles avec des matériaux d'occasion;

«Considérant que les impacts environnementaux des marchandises produites au Québec doivent plus que jamais être diminués;

«Considérant que les lois interdisant le rembourrage avec des matériaux d'occasion ont été abrogées partout au Canada, sauf au Québec;

«Considérant que la Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés rend impossible le recyclage de fibres textiles en rembourrage;

«Considérant que les exceptions inscrites dans cette loi sont trop peu nombreuses pour qu'émerge une industrie structurée de recyclage textile;

«Considérant que cette loi permet le recyclage de textiles dans les automobiles et les avions;

«Considérant que l'exception principale dans cette loi rend les recycleurs trop dépendants de l'industrie de l'automobile et que, faute d'autres débouchés, ceci a entraîné des pertes d'emploi en temps de crise par le passé;

«Considérant que l'industrie du réemploi et du recyclage du textile est une industrie qui présente un potentiel de développement non négligeable au Québec et que cette loi occasionne des opportunités perdues de développement durable;

«Considérant que la position de plusieurs intervenants, dont RECYC-QUÉBEC, la ville de Montréal et Certex, sont favorables à un changement de législation;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement de modifier la Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés afin de permettre le rembourrage des vêtements ou des meubles avec des matériaux d'occasion.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de Saint-Laurent.

Encadrer l'utilisation de logiciels de reconnaissance faciale

Mme Rizqy : Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 48 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale doit se faire dans le respect de la vie privée;

«Considérant que plusieurs corps policiers ou entreprises utilisent déjà cette technologie;

«Considérant que le Commissariat à la vie privée du Canada a lancé une enquête concernant l'utilisation d'une telle technologie par la GRC;

«Considérant que les logiciels de reconnaissance faciale sont plus accessibles et abordables;

«Considérant que les logiciels utilisant cette technologie n'ont pas encore de solide méthodologie d'évaluation de leurs impacts ni de mesures de gestion des risques identifiés et développés à leurs sujets;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

«D'interdire l'utilisation de logiciels de reconnaissance faciale jusqu'à ce qu'une réglementation adéquate soit mise en place afin d'encadrer l'utilisation de cette technologie;

«Que le gouvernement tienne une consultation publique d'ici la fin du printemps 2020.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

• *(10 h 10)* •

Le Président : Cet extrait de pétition est également déposé. Mme la députée de Sherbrooke.

Adopter une politique d'aménagement du territoire

Mme Labrie : M. le Président, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 745 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que de nombreux cas au Québec permettent de révéler des failles dans la protection des espaces verts des municipalités, telles que l'établissement de zones d'urbanisation dans des milieux à valeur écologique élevée;

«Considérant que le cadre légal entourant les milieux naturels ne permet pas une protection suffisante de ceux-ci face aux pratiques actuelles de promoteurs immobiliers;

«Considérant que les citoyens ont de la difficulté à être entendus et se voient souvent informés [de] projets de développement plutôt que consultés en amont des prises de décision;

«Considérant que les milieux naturels urbains jouent un rôle essentiel dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques;

«Considérant que la CAQ a pris l'engagement d'élaborer une politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire;

«L'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'adopter rapidement une politique d'aménagement du territoire qui comprendrait les éléments suivants :

«L'augmentation de la contribution en espaces verts accessibles et protégés dans les développements à 17 % minimum;

«L'application de la règle "aucune perte de milieux naturels à valeur écologique" en limitant le plus possible la compensation monétaire ou la cession de terrain;

«L'inclusion de nouveaux indicateurs de valeur écologique permettant la protection des milieux naturels à grande valeur écologique, à l'instar des milieux humides;

«L'encadrement du processus de consultation des villes afin que la population puisse réellement participer aux décisions.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Gouin.

Renforcer les mesures de protection du caribou forestier et montagnard

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. Au nom de ma collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, à laquelle j'envoie d'ailleurs mes meilleurs sentiments, elle va avoir son deuxième enfant dans les prochains jours, en son nom, donc, je dépose une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 616 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les...»

Pardon, 542 pétitionnaires, M. le Président, j'en ai deux. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que le caribou forestier est désigné comme "espèce vulnérable" et que le caribou montagnard est désigné comme "espèce menacée", en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables;

«Considérant que les changements climatiques et l'exploitation forestière affectent l'habitat du caribou forestier et montagnard, les rendant encore plus vulnérables;

«Considérant que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décidé d'abolir des mesures de protection du caribou forestier en vigueur dans trois massifs situés dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean;

«Considérant que la protection et la sauvegarde du caribou forestier et montagnard doivent primer sur les intérêts des entreprises privées;

«Considérant que le gouvernement est tenu légalement de protéger les espèces menacées ou vulnérables;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

«De reculer sur sa décision d'abolir les mesures de protection du caribou forestier dans les trois massifs du Saguenay—Lac-Saint-Jean concernés;

«D'appliquer les recommandations émises par les experts concernant l'habitat du caribou de Val-d'Or, dont le maintien du moratoire sur la coupe forestière et l'agrandissement de l'aire protégée actuelle;

«De mettre en oeuvre, en collaboration avec les partenaires concernés, les mesures et les actions prévues au plan d'action du Plan de rétablissement de la population de caribous de la Gaspésie; et

«De se doter, en collaboration avec les Premières nations concernées, d'une stratégie nationale pour les caribous forestiers et montagnards au cours de l'année 2020.»

Je certifie que l'extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Vous me permettrez de partager les mots que vous avez adressés à l'endroit de la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue pour la naissance du futur enfant très bientôt.

Donc, cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Gouin, à nouveau à vous.

Convertir les garderies Le Vol du Colibri, coopérative de solidarité, en centre de la petite enfance, à Rouyn-Noranda

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 616 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que, par rapport aux services éducatifs dispensés par les CPE, les parents doivent payer plus cher pour ceux dispensés par les deux garderies du Vol du Colibri, coopérative de solidarité;

«Considérant que Le Vol du Colibri détient près de 20 % des places en services de garde éducatifs de Rouyn-Noranda;

«Considérant [...] le fait que ces places ne soient pas subventionnées les rend inaccessibles aux familles bénéficiaires [du programme] d'aide sociale et de solidarité sociale;

«Considérant que, n'étant pas subventionnée, la coopérative ne peut réserver de places pour les familles et les enfants avec des défis particuliers et que l'accès aux enfants vivant avec des limitations est difficile;

«Considérant que l'attraction et la rétention des éducateurs et éducatrices est de plus en plus difficile avec des conditions de travail en deçà de celles prévalant dans le réseau des CPE et que ce problème freine les projets de développement de nouvelles places;

«Considérant que la survie financière des deux garderies comptant 155 places est menacée à moyen terme alors que la municipalité est déjà en déficit aigu de places en garderie;

«Considérant que de nombreux acteurs locaux — le centre intégré de santé et de services sociaux, autres services de garde, ville, entreprises, organismes communautaires, etc. — appuient la coopérative dans sa volonté d'être convertie en centre de la petite enfance;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de transformer les 155 places du Vol du Colibri, coopérative de solidarité, en centre de la petite enfance.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Et cet extrait de pétition est maintenant déposé. J'ai reçu une demande de M. le député d'Arthabaska pour la présentation d'une pétition non conforme. Y a-t-il consentement pour la présentation? Consentement. M. le député d'Arthabaska.

Modifier l'intersection de la route 169 et de la rue Martin, à Hébertville

M. Lefebvre : Merci, M. le Président. C'est au nom de mon collègue député de Lac-Saint-Jean. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 030 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant qu'il est difficile de voir les véhicules arriver lorsqu'on cherche à traverser ou à s'insérer sur la route 169 à Hébertville;

«Considérant que de nombreux accrochages arrivent chaque année et [que] les conditions sont encore plus difficiles en hiver;

«Considérant que nous ne souhaitons pas attendre un accident mortel;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec la modification de l'intersection de la route 169 et la rue Martin à Hébertville afin d'assurer la sécurité des usagers.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Cet extrait de pétition est déposé. J'ai reçu une autre demande de M. le député d'Arthabaska pour la présentation d'une autre pétition non conforme. Y a-t-il consentement pour le dépôt? Consentement. M. le député d'Arthabaska.

Examiner le processus de nomination des constables spéciaux de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux de Montréal

M. Lefebvre : Merci beaucoup. Cette fois-ci, au nom de mon collègue de Maskinongé, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 519 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que ce sont les constables spéciaux de la SPCA de Montréal qui appliquent les dispositions du Code criminel relatives à la cruauté envers les animaux, ainsi que la législation provinciale en matière de protection animale sur le territoire de Montréal et des régions limitrophes;

«Considérant que la SPCA de Montréal dispose de politiques officielles sur son site Internet qui révèlent qu'elle s'oppose à l'utilisation d'animaux à des fins de divertissement ou d'exploitation;

«Considérant qu'un programme télévisuel, intitulé *SPCA en action,* où des constables spéciaux de la SPCA de Montréal révèlent des infractions chez des particuliers et des entreprises, pourrait biaiser la perception du public en faveur de l'organisation;

«Considérant que la SPCA de Montréal est un organisme sans but lucratif, dépendant des dons de particuliers [...] qui pourrait mener à certaines actions sur commandites monétaires;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

«D'examiner le processus de nomination et de formation des constables spéciaux de la SPCA de Montréal;

«De réfléchir à la possibilité de confier les mandats de surveillance de l'application du Code criminel relatif à la cruauté envers les animaux dans la région de Montréal aux inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, comme ailleurs au Québec.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de Vaudreuil.

Tenir un référendum sur l'abolition du Service de police de la ville de Mont-Tremblant

Mme Nichols : M. le Président. Alors, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 853 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant la décision de la ville de Mont-Tremblant d'abolir son service de police municipale;

«Considérant le nombre très important de citoyens ayant exprimé leur désaccord avec cette décision;

«Considérant que, lors des consultations publiques, la ville a omis d'expliquer que cette décision était prise en partie en raison d'un conflit de travail entre la ville et les policiers;

«Considérant que ce projet n'a jamais été discuté lors de la dernière élection municipale;

«Considérant que l'action d'abolir le service de police municipal est irréversible;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'ordonner à la ville de Mont-Tremblant de tenir un référendum sur l'abolition du service de police municipal.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Remédier à la pénurie de places en garderie

Mme Maccarone : Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 792 pétitionnaires. Désignations : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Attendu qu'il y a un manque criant de places en garderie dans toutes les régions du Québec, et plus spécifiquement de places pour enfants de moins de 18 mois — poupons;

«Attendu que ce manque de places cause des impacts directs et réels aux familles, notamment au niveau financier, du cheminement de carrière et de la vie familiale;

«Attendu que le nombre croissant de parents retardant leur retour sur le marché du travail, faute de place en garderie, augmente la pression sur la pénurie de main-d'oeuvre qui touche de nombreux secteurs;

«Attendu que la majorité de personnes devant sacrifier leur carrière, faute de place en garderie, sont des femmes, ce qui accroît l'écart [des] revenus existant entre les hommes et les femmes;

«Attendu que, faute de place dans leur quartier, de nombreux parents doivent parcourir de nombreux kilomètres chaque jour pour aller reconduire et chercher leurs enfants dans un service de garde situé loin de leur domicile ou de leur travail, ce qui augmente la congestion routière et l'émission de gaz à effet de serre;

«Attendu que [des] nombreux impacts ont des effets réels sur le fonctionnement de la société;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

«De remédier de façon immédiate, directe, efficace et concrète au manque de places en garderie dans toutes les régions du Québec;

«De mettre en oeuvre tous les moyens possibles pour atténuer, sinon éliminer les effets d'une telle pénurie.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

• *(10 h 20)* •

Le Président : Cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis à nouveau.

Réserver un siège à un membre du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au sein du conseil d'administration des centres de services scolaires

Mme Maccarone : Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 764 pétitionnaires. Désignations : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage constituent 20 % de tous les élèves qui fréquentent le réseau scolaire public québécois;

«Considérant que les élèves ayant une déficience intellectuelle, une déficience physique, un trouble du spectre de l'autisme ou éprouvant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou de comportement ont besoin de services spécifiques d'appui à la scolarisation;

«Considérant que la Commission des droits de la personne et de la jeunesse a conclu, en 2018, que les atteintes au droit à l'égalité des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage étaient toujours présentes;

«Considérant [...] le nouveau modèle de gouvernance scolaire mis en place au Québec prévoit que le conseil d'administration sera chargé d'administrer les affaires du centre [des] services scolaire dans le but d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec que le conseil d'administration de chacun des centres [des] services scolaires alloue un siège réservé à un membre du comité consultatif des services aux élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponse orale aux pétitions ni d'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes présentement à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole à la cheffe de l'opposition officielle.

Projet de loi sur les ratios entre le personnel soignant et les patients

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Alors, merci, M. le Président. Hier, en cette Chambre, j'ai tendu la main au premier ministre pour alléger le fardeau qui pèse sur le personnel de la santé en lui demandant d'appeler le projet de loi qui a été déposé par mon collègue. La réponse du premier ministre, ça a été de dire : On a déjà 10 000 personnes qu'on va rechercher, comment est-ce qu'on va arriver à atteindre les objectifs en allant à 20 000?

Bien, cette réponse n'a convaincu personne, M. le Président. Alors, je vais demander au premier ministre de se projeter et d'imaginer un processus de recrutement. Imaginons que l'on recrute 2 000 personnes dans les endroits les plus critiques du réseau de la santé et qu'on leur dise la chose suivante : Vous allez vous occuper d'un nombre raisonnable de patients, vous allez avoir une surcharge de travail qui n'existera pas et qui ne mènera pas à l'épuisement, vos patients vont obtenir des soins de meilleure qualité. Imaginez après, les 2 000 personnes suivantes, comment elles seraient encouragées d'appliquer et le message que ça enverrait à l'ensemble du réseau de la santé.

Ce que je décris ici, ce n'est pas théorique. C'est exactement ce qui s'est passé lorsque l'on a décidé de déployer les projets pilotes dans les différentes régions du Québec. Ça, c'est comprendre ce que c'est qu'un processus de recrutement, un processus d'attraction de talents, mais c'est surtout reconnaître l'impact sur nos personnes vulnérables et nos personnes aînées.

Alors, est-ce que le premier ministre pourrait faire preuve de vision, parce que c'est ce que ça prend, et appeler ce projet de loi?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, merci, M. le Président. D'abord, rappelons-nous les étapes qu'on a vécues dans les dernières années. Pendant plusieurs années, avec le gouvernement libéral, il manquait 10 000 personnes dans les CHSLD, et les budgets n'étaient pas disponibles. On peut effectivement se poser la question : Est-ce qu'on aurait dû ou non mettre ces budgets? Mais il reste que les budgets n'étaient pas disponibles.

Quand le gouvernement de la CAQ est arrivé au pouvoir, on a rendu les budgets disponibles, mais malheureusement on n'a pas réussi à attirer les personnes à cause du niveau de salaire. Donc, au moins, il y a eu une étape de faite, et puis on est en train de négocier actuellement pour être plus attractifs sur les salaires. Et puis, je l'ai reconnu, s'il y a une erreur qu'on a peut-être faite, c'est qu'on aurait peut-être dû, en même temps qu'on a augmenté les budgets dans les CHSLD, augmenter les salaires dans les CHSLD.

Maintenant, la cheffe de l'opposition officielle sait très bien qu'on est en négociation de convention collective. Donc, ce qu'elle nous dit, c'est qu'on devrait, dans les conventions collectives, prévoir l'ajout de 20 000 postes, et, de toute évidence, on ne serait pas capables de respecter la convention collective. Donc, le Parti libéral est en train de nous dire, est en train de nous proposer de signer une convention collective qui, en pratique, ne serait pas applicable.

Donc, je veux bien comprendre, là : Que propose le Parti libéral, qui n'avait même pas de budget pour les 10 000 postes? Qu'est-ce qu'il propose aujourd'hui?

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : C'est de l'entêtement du premier ministre aujourd'hui, parce que, dans la proposition — elle est on ne peut plus claire — on veut améliorer les conditions de travail. Lorsqu'on regarde les effets positifs des projets qui ont été mis de l'avant, les patients reçoivent de meilleurs soins, les employés sont plus satisfaits, l'absentéisme chute. En fait, M. le Président, ce que l'on constate, c'est que les patients ont beaucoup subi les contrecoups de ce qui se passe présentement dans le réseau, le personnel de la santé a fait sa part, je pense que c'est à notre tour de faire notre part.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, est-ce que quelqu'un a entendu le début du commencement d'une proposition concrète, constructive? On a actuellement 10 000 postes qui ne sont pas comblés dans les CHSLD. Mon collègue le ministre de l'Éducation travaille d'arrache-pied pour qu'on commence dans les prochaines semaines des cours pour essayer d'aller chercher les 10 000 employés, d'essayer de faire des formations courtes. On parle de trois mois, donc ça veut dire qu'on serait prêts, avec 10 000 employés de plus, au 15 septembre. Par la suite, est-ce qu'on voudra en ajouter un autre 10 000? On ne l'exclut pas, mais là on est en négociation de convention collective, puis le Parti libéral, bien, défend les syndicats...

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...qui veulent avoir le 20 000 tout de suite.

Le Président : Deuxième complémentaire, la parole n'appartient qu'à la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, le Parti libéral défend les infirmières et les préposés, défend des conditions qui sont difficiles aujourd'hui, c'est ça que le Parti libéral défend. Aujourd'hui, ce que l'on constate, c'est qu'il y a un entêtement, du point de vue du premier ministre, qui ne reconnaît pas que le projet qui a été soumis est en fait une solution qui peut très bien s'adapter avec tout ce qu'il a mentionné. Ce qui a été mentionné par la FIQ, justement, c'est que les ratios sécuritaires auraient permis d'atténuer les effets de la pandémie. Or, ce que l'on constate, c'est qu'il n'y a pas de volonté de changement, du côté du gouvernement, par rapport à ces ratios.

Que va-t-il...

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, on aura tout vu, le Parti libéral du Québec qui est rendu qu'il cite le syndicat de la FIQ, syndicat qui est en négociation, qui voudrait que, dans les conventions collectives actuelles, on inscrive la création de 20 000 postes, alors qu'on n'est même pas capables d'en trouver 10 000. Moi, je trouve ça irresponsable.

Le Président : Troisième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, la FIQ, citons la FIQ : «Depuis des années, elles tombent au combat, elles sont surchargées, épuisées, elles sont en détresse psychologique. Il faut trouver des solutions durables, et nous en avons proposé plusieurs.» Le premier ministre aurait pu saisir l'occasion de dire qu'il a compris ce qui se passe pour les professionnels de la santé, il ne l'a pas fait, et des milliers de travailleurs de la santé se demandent aujourd'hui pourquoi.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le gouvernement libéral avait refusé, dans les négociations avec le syndicat de la FIQ, d'ajouter 10 000 postes. Aujourd'hui, quelques années plus tard, le même Parti libéral, avec sa cheffe qui était dans l'ancien gouvernement, nous dit : Bien, on a changé d'idée, là, maintenant ce n'est pas 10 000, c'est 20 000 qu'on mettrait dans les conventions collectives. M. le Président, ce n'est pas sérieux.

Le Président : Question principale, M. le député de Pontiac.

Mesures pour diminuer l'impact de la canicule dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée

M. André Fortin

M. Fortin : Oui, M. le Président. Je ne vous apprendrai rien, tout le Québec a chaud en ce moment, mais les résidents en CHSLD, ils ont encore plus chaud. Mais mettez-vous deux secondes dans la peau d'une infirmière, M. le Président. Il fait 30 °C dehors, il fait 33° dans les chambres. Même si la ministre déléguée nous dit que ça va être réglé un jour, c'est la réalité aujourd'hui. Vous suez à travers vos visières, vos masques de procédure. Même si le gouvernement dit : Ces masques-là vous protègent, vous n'êtes pas sûrs, parce que les experts disent le contraire. C'est ça, votre réalité. En plus, vous travaillez tous les jours dans une zone chaude puis, à tout bout de champ, bien, vous vous retrouvez dans une zone froide. Même si la ministre de la Santé dit que c'est marginal, c'est ça, votre réalité. Vos collègues de travail sont tombés au combat, vos patients décèdent à tous les jours. Même si le premier ministre dit que ça va mieux, c'est ça, votre réalité. Puis à matin, à matin, vous lisez dans le journal que le gouvernement a été averti au début avril que la climatisation ne serait pas installée à temps et qu'ils n'ont rien fait.

M. le Président, vous avez été infirmière 60 secondes, vous sentez-vous respecté?

• *(10 h 30)* •

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, est-ce que le député de Pontiac est en train de nous dire qu'il aurait installé des ventilateurs et des climatisateurs au mois d'avril dans les CHSLD, alors qu'on n'avait aucun avis d'un expert, qu'on n'avait pas l'aval de la Santé publique, qu'on ne savait pas si le virus pouvait se propager par la ventilation? Est-ce que le député de Pontiac est en train de nous dire qu'il aurait installé des ventilations? Est-ce que j'ai bien compris?

Nous avons attendu l'aval du Dr Arruda, qui est arrivé lundi dernier. Nous avons, quelques heures plus tard, fait parvenir une directive à tous les P.D.G. des CISSS et des CIUSSS, et ils ont jusqu'au 1er juin pour nous dire qu'est-ce qu'ils vont faire dans chacun de leurs établissements, à la fois pour les résidents, mais aussi pour les professionnels de la santé qui y travaillent.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : M. le Président, ils ont attendu pour demander une directive à la Santé publique que ce soit dans les médias. Ils savent très bien qu'en mars, en mars, le gouvernement a tout stoppé dans l'industrie de la construction, puis jusque-là ça allait, mais, en avril, les entrepreneurs ont levé la main pour dire : Aïe! il faudrait installer les climatiseurs dans les CHSLD, on va manquer de temps, est-ce qu'on peut être considérés comme travailleurs essentiels? Pendant tout le mois d'avril, ils n'ont pas eu de réponse. Même le ministère de la Santé avoue, avec tout le sérieux du monde, là, qu'il y avait trop de demandes puis qu'ils n'ont pas vu celle-là passer. Comment ils peuvent dire qu'ils n'étaient pas au courant?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Bien, M. le Président, je le savais. On a reçu la lettre puis on l'a transmise au département... au Service des infrastructures.

Mais qu'est-ce qui se passait au mois d'avril, M. le Président, qu'est-ce qui se passait? De quoi parlait-on, au Québec? On parlait de manque de personnel, on parlait d'éclosion, on parlait de primes, on parlait de proches aidants qui n'avaient pas accès à leurs personnes chères à l'intérieur des CHSLD. On essayait de sauver des vies, des personnes atteintes de la COVID-19. Et le député de Pontiac est en train de me dire...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...que lui aurait outrepassé les directives de la Santé publique? C'est ça qu'il est en train de nous dire?

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : M. le Président, il n'y a pas personne qui a donné de directive à la ministre déléguée à la Santé de ne pas installer les choses, ils n'ont jamais demandé de directive, M. le Président. Elle est en train de nous dire, elle est en train de nous dire, la ministre déléguée, là, que personne au gouvernement n'a allumé, personne au gouvernement ne s'est rendu compte, jusqu'au 20 quelque avril : Ah! bien, il va faire chaud cet été, il faudrait penser à demander : Est-ce qu'on peut les installer ou pas?

M. le Président, ils ont donné les mêmes droits aux travailleurs qui installent les climatiseurs en CHSLD que le gars qui installe les gouttières chez nous. C'est de la mauvaise gestion, M. le Président.

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés. La parole n'appartient qu'à la ministre.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Je m'excuse, M. le Président, mais on a demandé à nos experts — vous le savez, qu'on a un comité d'experts — de se pencher là-dessus et on a demandé un avis aussi à l'INSPQ. Si, là, le député de Pontiac ne reconnaît pas les experts ni l'INSPQ, on a un grand problème ici, dans cette salle. Et nous avons attendu la directive de la Santé publique pour être en mesure d'agir correctement.

Qui plus est, M. le Président, l'année passée, on a fait beaucoup plus que tout ce que vous avez fait. On a mis en place un comité de travail, on a fait en sorte que 100 % des CHSLD en zone chaude, très chaude et acceptable soient munis...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...de climatiseurs ou de zones de fraîcheur. On a fait ça, mais vous, vous ne l'avez pas fait auparavant.

Le Président : Question principale. Je vais vous demander, s'il vous plaît, d'être attentifs tant aux questions qu'aux réponses. La parole appartient, à ce moment-ci, à la députée de Vaudreuil. Mme la députée.

Financement des camps de jour

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Alors, la semaine dernière, le premier ministre a enfin annoncé ce que plusieurs attendaient : l'ouverture des camps de jour. Pour plusieurs familles, ce service est essentiel, tant pour un équilibre famille-travail que pour la socialisation et le développement des enfants, surtout dans le contexte qu'on connaît présentement.

Tout le monde est heureux de cette nouvelle. Ils sont prêts à appliquer avec rigueur les mesures de la Santé publique et à offrir aux jeunes un bel été malgré le contexte. Mais le gouvernement, en faisant cette annonce, a oublié un élément essentiel, soit de soutenir financièrement les camps pour leur permettre de remplir leur mission adéquatement. Sans un engagement ferme du gouvernement avant vendredi le 29 mai, les camps municipaux, privés et OBNL affirment qu'il sera impossible d'offrir leurs services, et ça, c'est des milliers d'enfants qui seront cloués à la maison encore cet été.

Est-ce que le gouvernement peut s'engager aujourd'hui à donner les moyens financiers à tous les camps de jour du Québec afin d'assurer la sécurité des enfants et des moniteurs?

Le Président : Mme la ministre des Affaires municipales.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, merci, M. le Président. Écoutez, la collaboration avec les municipalités, avec l'union municipale, d'ailleurs, pour le sujet des camps de jour, ça se passe quand même très, très bien. Puis hier on a fait une vérification, il y a 85 % des camps de jour au Québec qui veulent et qui vont ouvrir. Alors, ça, c'est quand même une très bonne nouvelle pour nos jeunes, pour cet été, évidemment.

On l'a dit depuis le début, avec les municipalités, parce qu'on a fait des comités régionaux dans toutes les régions du Québec avec le MAMH, la Sécurité publique, la Santé publique, les préfets, les maires, et le sujet des camps de jour était vraiment important. Ils sont tous satisfaits qu'il va y avoir des camps de jour cet été. Et, on l'a dit, nous serons là, on va les accompagner. L'important, c'est d'avoir des moniteurs. Et ça se passe très bien parce que les 14 à 17 ans, pour les moniteurs, ceux-ci veulent aller travailler. Alors, c'est quand même une très bonne nouvelle, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire. La parole à la députée de Vaudreuil.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Mais ça ne va pas si bien que ça parce qu'il y a urgence d'agir, et la ministre le sait. Elle le sait parce que, un, le gouvernement a négocié avec les organismes pour la mise en place des camps de jour, il y a toujours été question de financement. Et, de deux, on a obtenu une copie d'une lettre envoyée hier au cabinet du premier ministre par l'Association des camps du Québec. Leur demande est claire, ça prend un support financier, sinon, des camps de jour, il n'y en aura pas.

Est-ce que la ministre va bouger d'ici vendredi?

Le Président : Mme la ministre des Affaires municipales.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Quand on parle des camps de jour, on touche également ma collègue aux sports et aux loisirs, on travaille ensemble. D'ailleurs, on a produit, les deux ministères ensemble, le guide pour l'ouverture des camps de jour, en collaboration, évidemment, de la Santé publique.

Évidemment, il y a des sujets qu'on doit définir, par exemple, pour l'accueil pour certaines clientèles spécifiques, pour certains camps privés. On est en train de travailler ensemble, ma collègue et moi. L'essentiel, c'est de savoir que l'union municipale voulait avoir des camps de jour, la fédération québécoise voulait avoir des camps de jour, on attendait la décision de la Santé publique. Alors, c'est une grande décision qu'on a eue. Et toutes les municipalités ou presque...

Le Président : En terminant.

Mme Laforest : On a quand même su que 85 % allaient participer, c'est une bonne nouvelle.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : M. le Président, la problématique, c'est le financement. Ça leur prend un financement. Les mesures annoncées, c'est des coûts supplémentaires. 71 % des camps de jour n'ouvriront pas leurs portes s'il n'y a pas de financement. Dites-moi pas que ça va bien, ça ne va pas bien. Et les organismes prennent la peine de solliciter directement le premier ministre, donc ça ne va pas si bien que ça. On attend un financement, il reste 48 heures. Est-ce que le gouvernement va apporter un soutien financier aux camps de jour? Et c'est pour les familles du Québec, les jeunes et les familles du Québec.

Le Président : Mme la ministre.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Sans commentaire. Mme la ministre des Affaires municipales. Vous connaissez les règles. Mme la ministre, à vous la parole.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui. Avec les municipalités, nous étions là et nous serons là. Je discute d'ailleurs avec mon collègue aux Finances, et ça se passe très bien. On a toujours dit qu'on allait accompagner les municipalités, depuis le début.

D'ailleurs, il y a enjeux qui englobent certains aspects, comme le transport, pour les municipalités, le transport collectif. Je discute avec mon collègue aux Transports.

Donc, pour les municipalités, la situation de la COVID-19 a vraiment des impacts particuliers. Nous serons là. Oui, on va les financer. À quelle hauteur? Et quelle clientèle pourra venir? On va décider ça rapidement, comme on le fait toujours, avec les municipalités. Puis, je peux vous le dire, elles se sentent tout à fait, très bien accompagnées. Merci, M. le Président.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle.

M. Tanguay : Avec votre permission, j'aimerais, et nous le ferons selon la procédure électronique, déposer la lettre pas des municipalités, de l'association des camps de jour du Québec, qui en appelle au premier ministre pour l'inaction de la ministre. On aimerait déposer la lettre, M. le Président. Elle a 48 heures.

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, on va consentir au dépôt électronique de la lettre. Ce n'est pas nécessaire pour le leader de l'opposition officielle de faire des menaces puis de faire son show pour un dépôt de documents, M. le Président.

Document déposé

Le Président : Alors, je comprends qu'on a convenu du dépôt du document dans la forme que l'on connaît...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! On continue, M. le leader, MM. les leaders. La parole appartient maintenant, pour sa première question, au député de Rosemont.

Investissement du gouvernement dans le Cirque du Soleil

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, M. le Président. Hier, dans un point de presse de 15 minutes avec trois sujets importants, le ministre de l'Économie nous a annoncé un deal de 275 millions de notre argent pour le Cirque du Soleil. On veut tous et toutes ici sauver le Cirque du Soleil, qui est effectivement un joyau. Ça, c'est réglé. Le résultat, par contre, de l'annonce d'hier, c'est qu'on a beaucoup plus de questions que de réponses.

Et on a aussi des mauvais souvenirs, M. le Président. Ça rappelle les mauvais deals avec RONA, les mauvais deals à répétition avec Bombardier, ça rappelle le manque de transparence. M. le Président, un chat échaudé craint l'eau froide, c'est bien connu. Les gentleman's agreements, les deals entre CEO derrière les portes closes, on sait ce que ça donne, on sait où est-ce que ça nous a menés, M. le Président.

J'aimerais rappeler au ministre qu'Investissement Québec n'est pas sa petite caisse. Et je lui demanderais, par souci de transparence, de rendre publics les détails, et non pas dans une conférence de presse de 15 minutes, mais de rendre publics...

Le Président : M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : M. le Président, je partage la destination que nous voulons prendre avec le Cirque du Soleil avec le député de Rosemont. Il y a des procédures, c'est complexe. On est un gouvernement qui est très transparent, et je m'engage à rendre publiques les ententes que nous avons prises avec les actionnaires existants, mais, il faut comprendre, c'est un processus qui est complexe. Et ce qu'on a voulu faire hier, c'est d'annoncer aux gens du Québec que la relance du cirque va se faire sur des fondations très solides, au niveau québécois, des enjeux sociaux, siège social, direction. Et, en plus, on a un instrument financier qui est un instrument qui est sécure, qui va donner du rendement aux Québécois. Et on va laisser les actionnaires opérer le cirque. On est aussi flexibles pour d'autres opportunités.

Il y a un processus, présentement, qui est complexe, de négociation avec les créanciers du cirque, ce sont eux qui vont décider. Et, quand ça va être finalisé, toutes les ententes vont être divulguées au public.

• *(10 h 40)* •

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : ...quelque chose que j'ai entendu à propos de Bombardier. On attend toujours, d'ailleurs, la transparence. Le mot-clé ici, c'est «transparence», et l'exercice d'hier, en conférence de presse, c'est le contraire de la transparence.

Alors, on note ici avec plaisir, avec mémoire que le ministre s'est engagé à rendre publics les détails du deal qui a été fait derrière des portes closes pour investir ou prêter 275 millions. Alors, quand est-ce qu'on aura ces chiffres? Et est-ce qu'on s'assure que ça restera au Québec?

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Je rappellerais, le député de Rosemont, que l'entente qu'on a faite avec Airbus a été publique. Donc, je pense qu'on a été très transparents, comme nous le sommes comme gouvernement.

Deuxièmement, comme je viens de dire, il y a une transaction, il y a des négociations, ce sont les créanciers du Cirque du Soleil qui vont décider qui seront les actionnaires. Nous avons décidé de supporter les actionnaires existants avec un programme de financement qui permet aux Québécois de garder la propriété intellectuelle, de garder les emplois. C'est 1 500 emplois bien rémunérés qu'on a ici, au Québec. La transaction, elle est très pertinente pour le Québec.

Et, quand on va voir qu'est-ce qui va être la résultante du processus de négociation, on la divulguera. On ne divulgue jamais des choses au public avant qu'on ait une transaction qui soit complétée. Alors, c'est la normale des choses.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de... Mme la députée de Taschereau.

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : 200 millions pour le Cirque du Soleil, c'est 200 millions de plus que l'aide directe aux artistes et aux compagnies artistiques depuis le début de la crise. Quand les actionnaires milliardaires du Cirque du Soleil, qui sont des fonds d'investissement étrangers, viennent se plaindre, ça va vite, mais, quand c'est les artistes eux-mêmes, les compagnies artistiques qui le font, ça prend bien de la patience. Ça fait des semaines qu'on les fait poireauter en leur disant de se réinventer.

Ma question pour la ministre de la Culture, c'est : Pourquoi c'est si vite pour les milliardaires? Et pourquoi il ne se passe rien pour les travailleurs?

Le Président : Mme la ministre de la Culture et des Communications.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Oui, M. le Président. Malheureusement, je constate que ma collègue est mal informée. Il ne se passe pas rien, bien au contraire. Nous travaillons depuis des semaines déjà, un, à la reprise; deux, à la relance. Nous avons mis en place six comités sectoriels avec tous les secteurs d'activité.

Il faut bien comprendre qu'être ministre de la Culture, c'est travailler avec différents secteurs. Donc, j'ai mis sur place... j'ai mis, pardon, sur pied six secteurs, six tables sectorielles pour que tout le monde soit entendu, pour que des représentants de toutes les divisions soient entendus, de tous les syndicats soient entendus.

Ces tables, ces secteurs, qui sont-ils, à la table? Et je suis personnellement au téléphone avec ces gens, M. le Président.

Le Président : En terminant.

Mme Roy : Nous avons consulté...

Le Président : Question principale, M. le député de Rimouski.

Mesures de prévention pour atténuer les effets de la canicule dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée

M. Harold LeBel

M. LeBel : Oui. Merci, M. le Président. La COVID, on ne pouvait pas prévoir, mais la canicule, oui. Puis, à chaque année, je vous dis, il y a des aînés qui décèdent à cause de la canicule. L'an passé, j'ai posé la question, qu'est-ce qu'on allait faire dans l'été. En 2018, j'avais proposé un fonds d'urgence. Ça fait que, les choix du passé, on peut les questionner, c'est bien clair.

Mais là il y a un entrepreneur qui a écrit à la ministre le 7 avril, puis il dit : Aïe! il faut bouger, il faut faire quelque chose, là, moi, je... est-ce qu'on peut climatiser?, et il n'a pas eu de réponse, puis rien n'a été fait. Ce n'est donc pas la faute à Mathusalem, là. Là, il y a eu une négligence. Et là je pense qu'on n'a pas besoin d'expert, d'avis d'expert de la Santé publique pour savoir qu'il va y avoir un été au Québec.

Bref, le 1er juin, la ministre nous dit que, le 1er juin, elle va demander aux CISSS qu'est-ce qu'ils vont faire. Si les CISSS vous le disent le 1er juin, à quelle date on peut s'attendre que les chambres vont être climatisées?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, il y a, premièrement, 35 millions dans un fonds pour la climatisation de nos établissements. Et, je l'ai mentionné hier, ce n'est pas une question d'argent. Si on manque d'argent, on va trouver les sommes nécessaires, parce que ça prend beaucoup d'agilité, avec la COVID-19, ce n'est pas comme par le passé, mais on avait commencé des choses, l'année passée, et on va les poursuivre.

Alors, moi, je ne peux pas comprendre qu'un député ici pose une question en attestant qu'il ne faut pas... on n'a pas besoin d'avis des experts pour savoir qu'il faut installer des climatisations. À toutes les fois que le gouvernement a bougé, c'est parce que la Santé publique était d'accord avec les gestes qui étaient posés.

Donc, la Santé publique, par la bouche du Dr Arruda, a mentionné, lundi dernier, que, dans la balance des inconvénients, c'était mieux de considérer le bien-être des personnes, donc, de climatiser et de ventiler, ventiler aussi pour les professionnels de la santé qui ont actuellement des visières, des masques, des blouses, et ça va se faire.

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : Est-ce qu'on va pouvoir réparer tous les CHSLD vétustes dont...

Le Président : M. le député de Rimouski, pour votre première complémentaire.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Je ne connais pas beaucoup le Dr Arruda, mais je suis pas mal certain que, comme avis, il aurait pu lui dire, à la ministre, qu'il va y avoir un été, cet été. Et, à mon avis, dire aux CISSS : Dites-moi comment faire le 1er juin, ça veut dire qu'il ne se passera rien. Est-ce que la ministre est en train de nous dire qu'avant le 7 avril elle n'avait pas demandé d'avis pour savoir comment qu'on allait passer à travers cet été-là? Est-ce que c'est ça qu'elle est en train de nous dire, que ça va être... là, elle vient d'allumer qu'il va y avoir l'été, que, le 1er juin, on va demander aux CISSS quoi faire? Le 1er juin, ça veut dire quand est-ce qu'on va climatiser, les dates, quand est-ce que les chambres vont être climatisées?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, on a un comité de travail qui se penche sur la climatisation. Je ne me suis pas réveillée au mois d'avril, là, on y travaille. On a un médecin qui est ici, qui est le député de La Pinière, et je suis convaincue qu'il écoute aussi les directives de la Santé publique. On vit une situation qui est mondiale, on vit avec un virus qui est inconnu. Est-ce que c'était mieux de propager le virus via de la ventilation, via de la ventilation mécanique, ou s'il fallait attendre des avis? On a attendu des avis.

Mais, parallèlement à ça, il y a déjà des pas qui ont été franchis, puisqu'on a mis en place certaines choses, l'année passée, pour faire en sorte qu'il y ait des zones de fraîcheur et de climatisation.

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : Et, le 1er juin, c'est pour nous dire tout ce qu'ils vont faire à l'intérieur de leurs CHSLD.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Rimouski.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Je pense que les aînés, puis les infirmières, puis tout le monde qui nous écoute sont très contents de savoir qu'il va y avoir un comité de travail. Je suis...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

M. LeBel : Vraiment, vraiment, à mon avis, là, il faut bouger vite. Le 1er juin, savoir quand est-ce qu'on va faire... on va arriver à la fin de l'été, ça n'a pas de sens. Puis ça fait... Je ne parle pas de la COVID, je parle de la chaleur, je parle de l'été, et ça, à chaque année on vous le dit. Là, on a besoin de savoir quand, quand les chambres vont être climatisées. Quand est-ce que nos travailleurs puis nos aînés vont avoir une certaine qualité de vie? Merci.

Le Président : Mme la responsable des Aînés.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Si le député ne parle pas de la COVID-19, bien, moi, j'en parle, parce que ça existe. C'est dans nos établissements, actuellement, dans certains de nos établissements, et il faut tenir compte de ce virus en même temps qu'on veut tenir compte de la climatisation et de la ventilation. On a demandé à tous les P.D.G. d'être créatifs, mais ça fait 25, 30 ans qu'on a des établissements qui sont vétustes, les bâtiments qui ne sont pas entretenus. Pensez-vous que du jour au lendemain on peut tout transformer? Non.

On a demandé à ce qu'il y ait des génératrices, des appareils, aussi, pour souffler de l'air à l'intérieur. Et nous allons faire tout ce qui est possible, on ne pourra pas faire l'impossible, tout ce qui est possible.

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : Et on va, en plus, investir 2,5 milliards de dollars pour rénover les CHSLD vétustes.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mise en place de camps de perfectionnement et de rattrapage scolaire

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : M. le Président, il y a des jeunes, au Québec, qui sont vraiment découragés, puis il y a surtout des parents qui sont épuisés. L'école à la maison, là, ce n'est pas une panacée. Quand on travaille ou qu'on est en

télétravail, c'est pas mal difficile. Puis, si on n'a pas les outils informatiques, ça commence à être tellement difficile que ça devient impossible.

On a proposé d'entendre des experts, hier, puis le ministre n'a pas voulu. Aujourd'hui, on lui propose, là, pour aider des parents, d'avoir des camps de perfectionnement, des camps de récupération, puis pas trop tard, là. On est encore au mois de mai. On est capables d'en avoir au mois de juin, on est capables d'en avoir à la rentrée, juste avant la rentrée de septembre.

Est-ce qu'aujourd'hui le ministre va écouter les parents? Écoutez, là : «Mon fils est en sixième année primaire, et aucun suivi pédagogique n'a été fait depuis deux mois. Cela veut-il dire que ce suivi pédagogique inexistant se poursuivra?» Agir tôt, là, pour le ministre de l'Éducation, est-ce que ça veut dire agir maintenant? Est-ce qu'il va dire oui à des camps de perfectionnement?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, M. le Président. Ma collègue est allée dans plusieurs directions : comité d'experts, camps de perfectionnement, outils, suivi. Je vous dirais quelque chose, depuis le début qu'au ministère, au gouvernement, on est bien entourés, bien conseillés. Ma collègue a parlé, hier, d'un comité d'experts, elle nous revient avec ça aujourd'hui. Qui on voudrait pour entourer un gouvernement, un ministère, un ministre, pour prendre des décisions? Sans doute des orthopédagogues, des psychologues, des psychoéducateurs, des professeurs d'université de différentes institutions, docteurs en neurosciences, ergothérapeutes, orthophonistes, conseillers en orientation, pédiatres. Il me semble qu'on aurait une belle expertise pour conseiller le gouvernement en matière de services directs aux élèves puis aux élèves les plus vulnérables. Bien, je viens de vous décrire le comité avec lequel je travaille, avant même que ma collègue y pense et nous fasse la suggestion, hier.

Pour ce qui est de l'accompagnement aux parents, du suivi qui est fait aux parents, bien, c'est absolument nécessaire, fondamental. Aucun élève ne peut être oublié, aucune famille ne peut être oubliée. C'est pour ça que, la semaine dernière, j'ai renvoyé une directive très claire à cet égard.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Bon, je comprends que le ministre a plusieurs comités. En fait, je pense qu'il est rendu à 14 comités. Mais, dans ces 14 comités, bien que les partis d'opposition lui aient proposé maintenant depuis quatre semaines d'avoir un camp de perfectionnement, il ne nous a toujours pas répondu. Là, le temps file. Donc, agir tôt, ça commence quand?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, avec respect, ce n'est pas ma collègue qui a inventé les cours d'été, là. Ça fait longtemps que ça existe, les cours d'été, ce n'est pas nouveau. Il va y en avoir cet été encore, des cours d'été. Il va y avoir encore un peu plus parce qu'on mobilise les équipes sur le terrain pour faire des camps pédagogiques, des camps de perfectionnement. On est déjà au travail, en train de faire ça.

Donc, elle nous suggère de faire ce qu'on fait déjà. Je la remercie de son appui.

• *(10 h 50)* •

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent. Vous êtes la seule à avoir la parole, et on est tous attentifs.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Je ne comprends pas l'ironie alors que tous les experts du Québec ont dit qu'en ce moment, malheureusement, les conditions sont réunies pour une augmentation du décrochage. Il me semble que la priorité du gouvernement, c'était l'éducation. Si c'était vraiment une priorité, il me semble qu'il serait capable, le ministre de l'Éducation, de faire une distinction claire entre des cours d'été versus de la récupération immédiate, maintenant, pour ceux qui ne sont pas allés à l'école. 330 000 jeunes adolescents n'ont eu aucun suivi pédagogique en classe. Ça, c'est la réalité.

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Sans commentaire. Réponse du ministre.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, c'est vrai qu'il y a des centaines de milliers de jeunes qui n'ont pas eu de suivi pédagogique en classe, parce que, comme tous les États d'Amérique du Nord, on a été obligés de fermer nos écoles. Ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas eu de suivi pédagogique du tout. On a fait le maximum, le maximum pour donner les consignes très claires, les directives très claires, des balises qu'on a bonifiées de semaine en semaine, encore la semaine dernière une directive très claire sur le nécessaire accompagnement, soutien pédagogique, parce que tous les jeunes du Québec doivent, évidemment, avoir un contact avec leurs enseignants. On voudrait que ce soit en présence; malheureusement, ce n'est pas possible à ce moment-ci. On va le faire à l'automne, par exemple. Ça, c'est certain.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Sherbrooke.

Pénurie de personnel enseignant

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : La semaine dernière, j'ai informé le ministre des lacunes importantes dans l'encadrement des élèves à la maison, et il a été tellement choqué par mes exemples que, le jour même, il a envoyé une directive pour clarifier les attentes minimales : un suivi de trois rencontres par semaine. Malheureusement, il n'a envoyé absolument aucun moyen supplémentaire pour faire des nouvelles embauches, alors le principal effet de sa directive, c'est d'augmenter la pression sur le terrain.

Moi, j'ai une enseignante au primaire de la commission scolaire des Hautes-Rivières qui me dit qu'avec cinq collègues elles ont... avec quatre, donc à cinq, elles ont un suivi à distance à faire pour 280 élèves. À elle seule, elle en a plus de 75, de deux niveaux différents. La semaine dernière, elle faisait du 8 à 8 pour les rejoindre tous au moins une fois, et là elle apprend qu'elle doit le faire trois fois par semaine. Et, jusqu'à preuve du contraire, elle n'est pas payée plus.

Est-ce que le ministre peut s'engager à payer chaque heure de travail accompli par les enseignantes et à libérer des fonds de toute urgence pour engager des renforts? Parce que je commence à être tannée qu'on compte sur le dévouement des enseignants.

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, c'est vrai que nos enseignants se sont réinventés et travaillent très fort pour accompagner les jeunes à distance. On voit parfois dans les médias tel parent qui est insatisfait, qui n'a pas eu un suivi approprié. Ça arrive, et il faut le signaler. Il faut appeler à l'école, il faut dire à la direction d'école, s'il y a quelqu'un, quelque part, qui n'a pas un suivi approprié. Mais, de manière générale, les enseignants sont au rendez-vous depuis le début. Les appels se font. Les trousses pédagogiques qu'on prépare au gouvernement pour les aider sont bonifiées, sont acheminées aux parents, aux parents et aux enfants, bien sûr, souvent de manière électronique mais par la poste si on n'a pas l'outil technologique. Et, si on doit prêter des outils technologiques, on travaille à le faire. J'aurais aimé ça que ce soit plus vite, mais je peux vous dire qu'au moment où on se parle il y a plus de 45 000 tablettes et ordinateurs qui sont sortis de nos écoles et qui sont rendus dans les familles. On travaille à chaque semaine pour améliorer la qualité des services.

Nous n'étions pas prêts au début du mois de mars, c'est vrai, mais qui l'était? Ce que je peux vous dire, c'est que le réseau s'est retourné de manière exceptionnelle. Et moi, je suis très fier de ce que font les enseignants en ce moment.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Quand le ministre refuse d'envoyer des fonds supplémentaires pour faire des nouvelles embauches, ça cause beaucoup de détresse chez les enseignants, mais ça cause aussi des lacunes dans les services. Comment pensez-vous qu'on peut faire un bon suivi d'un élève en première année quand on a 75 élèves à s'occuper? Quand est-ce qu'ils vont arriver, les fonds? Est-ce qu'il y a un seul dollar qui a été envoyé dans les commissions scolaires pour des embauches supplémentaires?

Le Président : Je vais toujours vous demander de vous adresser à la présidence. La parole appartient au ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, ma collègue, depuis un certain temps, nous parle de pénurie dans le domaine de l'éducation. On a embauché tout le monde qu'on pouvait embaucher. On a ajouté, juste cette année, plus de 600 ressources professionnelles dans nos écoles. Ces gens-là, là, ils donnent des services directs. Le précédent gouvernement libéral, il les mettait à la porte; nous travaillons très fort pour les réembaucher. Au mois de septembre dernier, ma collègue disait : C'est

des chiffres lancés en l'air, on n'arrivera jamais à embaucher tout ce monde-là. On a été capables, contre toute attente, on a surpris de manière agréable tous les gens qui disaient qu'on n'y arriverait pas, on a réussi à embaucher des gens.

Le Président : En terminant.

M. Roberge : Mais, maintenant, on va recommencer en septembre, mais en ce moment il n'y en a pas...

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : La pénurie de main-d'oeuvre en éducation, c'est un des plus graves problèmes qu'on a, mais le plus grave problème encore, c'est que le ministre ne fait absolument rien pour la régler. On a appris hier, avec une demande d'accès à l'information, qu'au ministère de l'Éducation ils n'ont absolument aucune donnée sur les prévisions d'effectif pour les prochaines années, aucune donnée sur les départs à la retraite qu'on anticipe pour les prochaines années, aucune donnée sur les diplomations qu'on attend de nos facultés d'éducation. On ne peut pas préparer un plan pour faire face à la pénurie quand on n'a même pas ces données-là.

Moi, je ne lui fais plus confiance, au ministre. Tout ce qu'on sait, c'est que le nombre de démissions est encore à la hausse depuis leur élection.

Le Président : M. le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Oui, bien, M. le Président, je veux dire qu'on a les informations. En 2019, il y a un an, on a diplômé près de 5 500 personnes dans nos différentes facultés d'éducation — c'est quand même beaucoup — 340 en formation en enseignement préscolaire, 1334 au préscolaire, primaire, 835 en adaptation scolaire; au secondaire, 667. On arrive à peu près à 5 500. Écoutez, des retraites, on en a eu, à la fin de 2018, 1 319; en juin 2019, il y a un an, 1 493, vraisemblablement à peu près le même nombre cette année.

Le Président : En terminant.

M. Roberge : Bien sûr, je ne peux pas vous dire les retraites qui vont avoir lieu la semaine prochaine. Mais on a les données.

Le Président : Question principale... M. le leader.

M. Nadeau-Dubois : Je vous demanderais le consentement pour déposer électroniquement, bien sûr, les résultats de la demande d'accès à l'information de la députée de Sherbrooke, qui démontrent que le ministère n'a aucune donnée sur la question.

Document déposé

Le Président : Consentement pour le dépôt des documents, de manière électronique, bien sûr tel que convenu? Alors, le consentement est donné.

Question principale, M. le député de Viau.

Plan de relance de l'industrie touristique

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Merci, M. le Président. M. le Président, le secteur de l'hôtellerie, véritable colonne vertébrale de l'industrie touristique québécoise, a été un des secteurs de notre économie les plus touchés par cette crise sans précédent. Selon une étude pour le compte de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, ce sont des pertes de près de 2,6 milliards de dollars que ce secteur accuse. Plus de 80 % des établissements hôteliers sont présentement fermés et pourraient ne plus ouvrir du tout.

Quand on parle du secteur hôtelier, M. le Président, c'est près de 30 000 emplois dans toutes les régions du Québec. Ce sont aussi, pour la plupart de ces établissements, des propriétaires de chez nous, des milliers de travailleuses et de travailleurs québécois mis à pied.

Pour passer à travers, ce secteur a besoin rapidement d'avoir accès à une aide financière directe du gouvernement afin de couvrir les frais fixes.

M. le Président, ma question : Est-ce que la ministre du Tourisme est prête à prendre un engagement clair envers les 30 000 travailleuses et travailleurs, envers les propriétaires d'établissement hôtelier de ce secteur important de l'industrie précisément par le déploiement d'une aide financière directe?

Le Président : Mme la ministre du Tourisme.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : M. le Président, je prends l'engagement de tout le secteur de l'industrie touristique. Je ne travaille pas en silo, je ne travaille pas en secteurs. Je travaille pour l'ensemble des travailleurs, des travailleuses, des opérateurs, des propriétaires d'établissement touristique, d'aventure, d'écotourisme, de spa. Je travaille pour l'ensemble de ces gens-là.

Si le député de Viau juge les efforts qui sont faits par la ministre du Tourisme pour aider son industrie, pour aider les hôteliers, sur sa présence dans les médias, je pense qu'il fait gravement erreur. Toutes les semaines, on parle avec l'industrie hôtelière. Ils ont fait des représentations, d'ailleurs, auprès de mon confrère le ministre des Finances, simultanément avec le ministre de l'Économie et le ministre du Travail également, où j'étais présente et où on a entendu les revendications de l'industrie hôtelière. Première action, on a reporté la taxe sur l'hébergement des hôteliers pour leur donner de l'air très rapidement. C'est la première action que le gouvernement du Québec a prise, parce qu'elle reconnaît qu'elle est l'épine dorsale de notre industrie. D'autres mesures également ont été prises...

Le Président : En terminant.

Mme Proulx (Berthier) : ...pour donner de l'air à l'ensemble de l'industrie hôtelière du Québec.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Viau.

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : M. le Président, j'entends Mme la ministre, mais je n'ai pas entendu l'ombre d'une réponse. Ça fait des semaines qu'il y a des appels à la détresse notamment des acteurs du secteur de l'hôtellerie, du secteur de la restauration. Quand on pense au secteur de la restauration, M. le Président, plus de la moitié des 400 000 emplois de l'industrie touristique relèvent de la restauration. Alors, à nouveau je demande à Mme la ministre : Est-ce qu'elle a un plan cohérent, direct, qu'elle est prête à déposer aujourd'hui même, en cette enceinte, pour arriver... pour venir en aide au secteur de l'hôtellerie?

• *(11 heures)* •

Le Président : Mme la ministre du Tourisme.

Une voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Sans commentaire, M. le député.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : Comme le connaît très bien le député de Viau, la restauration, c'est une offre dans le panier touristique, hein, ça ne relève pas de la ministre du Tourisme, ça relève de mon confrère le ministre de l'Économie, que je salue ici.

Une voix : ...

Le Président : Je vais simplement vous demander, M. le leader de l'opposition officielle, s'il vous plaît... Je vous entends très clairement. Mme la ministre, poursuivez votre réponse.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. le Président. Pour ce qui est du secteur hôtelier, je les comprends, les inquiétudes, je leur parle à toutes les semaines. Il y en a qui ont de la détresse, pour certains hôteliers. Encore une fois, on a apporté un répit nécessaire au début de la crise de la pandémie.

Et, oui, c'est vrai, c'est du social partout en région, nos hôteliers. Donc, on va prendre un petit peu de temps pour continuer de travailler des mesures, on ne laissera pas tomber le secteur hôtelier. Et on souhaite mettre de l'avant des mesures additionnelles, M. le Président...

Le Président : En terminant.

Mme Proulx (Berthier) : ...qui seront présentées sous peu aux hôteliers du Québec.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Viau.

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : M. le Président, au plus fort de la tempête, le premier ministre du Québec lui-même avait affirmé que, le moment venu, on sera là. Et ce moment-là, il est arrivé. C'est le moment, c'est le moment plus que jamais de venir en aide au secteur de l'hôtellerie, au secteur de la restauration.

Et ma question encore pour la Mme la ministre : Où est-ce qu'il est, le plan? Où est-ce qu'il est, le plan pour venir en aide aux secteurs de l'industrie touristique, tous les secteurs de l'industrie touristique?

Le Président : Mme la ministre du Tourisme.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : D'abord et avant tout, M. le Président, dès le début de la pandémie, le ministère du Tourisme du Québec a consenti à verser les subventions pour les festivals et les événements. Comme sait le député de Viau, ça a été une décision qui a été extrêmement difficile à prendre. Et le ministère du Tourisme et le ministère de la Culture et des Communications ont versé 100 % des subventions aux festivals et aux événements, malgré le fait qu'ils ne seraient pas tenus au Québec en date, là... jusqu'au 31 août prochain.

D'autres mesures, également, ont été présentées pour l'ensemble des hôteliers. Le premier ministre l'a dit, le ministre de l'Économie également l'a dit, le gouvernement du Québec sera là pour l'industrie touristique, sera là pour l'industrie hôtelière.

Le Président : En terminant.

Mme Proulx (Berthier) : Et les restaurants, je suis convaincue que mon confrère de l'Économie...

Le Président : Question principale, Mme la députée de Verdun.

Plan de relance du milieu de la culture

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Merci, M. le Président. Alors, la semaine dernière, la ministre de la Culture sortait enfin de son mutisme et prenait part à la conférence de presse où la Santé publique a autorisé un déconfinement partiel de la culture. Cependant, un grand nombre d'acteurs du milieu sont restés sur leur appétit. Hier, 250 artistes des arts vivants, dont Robert Lepage, René Richard Cyr, Guylaine Tremblay, Julie Le Breton, Sophie Cadieux, se sont sentis obligés d'écrire à la ministre pour lui dire : On mérite plus que des non-annonces. Cette lettre, je la dépose aujourd'hui, accompagnée d'une pétition de plus de 15 000 signataires. Les artistes ne demandent pas d'argent, ils demandent à être écoutés, à être entendus par la ministre, ils demandent à être consultés à titre d'experts.

Après neuf semaines, pas de plan, pas de vision de la ministre de la Culture. Est-ce qu'elle accepte enfin de rencontrer les artistes qui lui tendent la main?

Document déposé

Le Président : Évidemment, je vous demande le consentement pour le dépôt de la lettre, bien sûr — consentement — évidemment, de façon numérique. Mme la ministre de la Culture et des Communications.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Merci beaucoup, M. le Président. Tous les canaux de communication sont ouverts avec le milieu de la culture, le milieu culturel et tous les secteurs. Je disais tout à l'heure à la collègue — je n'ai pas eu le temps de lui répondre, je croyais qu'on n'avait plus de temps — qu'il y a actuellement six tables sectorielles avec tous les secteurs du ministère de la Culture pour aider à la reprise et à leur relance. Je suis personnellement au téléphone avec tous les acteurs du milieu, tous les syndicats concernés.

Ce qu'il est important que le milieu culturel comprenne, c'est que nos artistes... et je les comprends, ils ont le désir de retourner sur les planches, le désir de retrouver leur public, je partage ce désir-là avec eux. Il n'y a rien qu'on a plus hâte de rouvrir, les salles, de permettre au public de rentrer à l'intérieur des salles. Pour le moment, malheureusement, les rassemblements sont toujours interdits, mais nous sommes conscients de tout ça, et c'est pourquoi nous avons demandé... et j'ai tendu la main à toutes les associations culturelles pour qu'elles nous arrivent, entre autres, avec des idées pour la reprise. Ils sont des gens les plus créatifs. Les associations qui les représentent sont au téléphone avec nous, sont à la table des décideurs pour trouver la façon dont on pourra reprendre les activités, malheureusement avec cette COVID qui est là et qui nous force à faire différemment.

Il y a de belles annonces qui s'en viennent et...

Une voix : ...

Mme Roy : ...je vais poursuivre, il y a de belles annonces qui s'en viennent à cet égard et, entre autres, au milieu de...

Le Président : En terminant, Mme la ministre. Première complémentaire... Écoutez, je me fie un peu, là, sur le chronomètre, je comprends que le temps avait été imparti. Première complémentaire, Mme la députée de Verdun.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Bien, M. le Président, bâtir une programmation d'une salle de spectacle, c'est complexe. Vous le savez, quand on veut aller voir des artistes, souvent on doit acheter un billet de spectacle un an à l'avance. Malheureusement, la programmation 2020-2021 est à l'eau. Pour redémarrer les arts vivants, il faut réembaucher le personnel, faire la promotion, vendre des billets, mettre en place les mesures sanitaires. Impossible, pour la diffusion, de reprendre en quelques semaines.

Pour assurer la relance, ça prend de la prévisibilité, un échéancier, un plan de soutien. Il est où, le plan?

Le Président : Mme la ministre de la Culture et des Communications.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Merci beaucoup. La prévisibilité, c'est ça, le gros problème avec la COVID-19. Tous les milieux sont dans le même bateau, puis on a le même problème : à quel moment pourrons-nous reprendre les rassemblements? Les artistes qui sont avec nous, toutes les associations, les syndicats qui sont là, nous sommes à la table avec la Direction de la santé publique et avec la CNESST pour développer des guides — à leur demande, d'ailleurs — des guides qui ressemblent à eux, qui leur ressemblent pour qu'ils puissent accomplir leur art. On y travaille actuellement, nous sommes là, j'y suis, le ministère est là, les différentes sociétés d'État également parce que nous voulons que ça reparte le plus rapidement possible. Mais nous ne pouvons pas donner d'échéancier précis...

Le Président : En terminant.

Mme Roy : ...ça fluctue avec la santé publique, mais j'espère avoir une bonne réponse...

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Verdun.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Alors, on a vraiment l'impression qu'il n'y a pas de pilote dans l'avion puis qu'il n'y a pas de piste d'atterrissage. C'est ce qu'on sent. Elle dit qu'elle est en lien, actuellement, M. le Président, avec l'ensemble du milieu. Bien, clairement, ce n'est pas tout le monde, il y a 250 signataires, puis pas n'importe quels signataires.

J'espère qu'elle va prendre la main tendue du milieu, qu'elle va les rencontrer parce que ce n'est pas dans des rencontres à 45 personnes ayant deux minutes de droit de parole qu'on peut avancer beaucoup avec la ministre de la Culture.

Le Président : Mme la ministre de la Santé... de la Culture et des Communications, je m'excuse, à vous la parole.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Oui. D'ailleurs, certains des signataires de cette lettre sont au téléphone, et je leur parle régulièrement en personne. Cela dit, il y a un plan de reprise, les idées vont venir du milieu. Et le plan de relance, je n'ai pas attendu une lettre pour le faire, on y travaille avec le milieu depuis huit semaines déjà, depuis le jour 1, pratiquement. Il y aura de bonnes nouvelles qui s'en viennent. Et déjà vous me parlez d'une non-annonce, moi, je pense qu'ouvrir des bibliothèques et des musées, ce n'est pas une non-annonce, ouvrir des studios d'enregistrement pour tous les acteurs et... les chanteurs et les musiciens, pardon, qui vont dans ces studios-là, ce n'est pas une non-annonce non plus. Alors, c'est un travail global qui se fait avec les différents syndicats...

Le Président : En terminant.

Mme Roy : ...et nous aurons, je pense, des belles nouvelles de la Santé publique la semaine prochaine.

Le Président : Cela met maintenant fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Nous sommes maintenant à la rubrique Motions sans préavis, et, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant la députée de Taschereau.

Demander au gouvernement de rendre public le rapport des Forces armées canadiennes sur les conditions de vie des aînés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Mme Dorion : M. le Président, je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante conjointement avec la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, le député de Pontiac, le député de Rimouski, la députée de Marie-Victorin et le député de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale déplore qu'il ait été nécessaire d'avoir recours aux Forces armées canadiennes pour [prendre soin des aînés du Québec];

«Qu'elle prenne acte du rapport dévoilé hier par les Forces armées canadiennes, qui fait la lumière sur la situation catastrophique dans les centres d'hébergement pour aînés en Ontario;

«Qu'elle affirme que tout rapport contenant de l'information sur les conditions de vie des aînés en CHSLD, peu importe son auteur, est d'intérêt public, notamment afin de préparer le réseau de la santé et des services sociaux en vue d'une éventuelle 2e vague de COVID-19 dans les prochains mois;

«Qu'elle prenne acte des informations diffusées dans les médias, selon lesquelles le gouvernement du Québec aurait reçu hier soir le rapport des Forces armées canadiennes sur la situation dans les CHSLD québécois;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de rendre public intégralement ce rapport, dès aujourd'hui.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : M. le Président, avant de donner un consentement ou non, j'aimerais que la députée de Taschereau relise le premier paragraphe pour être sûr qu'il s'agit bel et bien du bon libellé sur lequel on s'était entendus.

Le Président : Mme la députée de Taschereau, pour une relecture du premier élément.

Mme Dorion : «Que l'Assemblée nationale déplore qu'il ait été nécessaire d'avoir recours aux Forces armées canadiennes pour [prendre soin des aînés du Québec].»

Le Président : M. le leader du gouvernement. On veut comprendre sur quoi porte le consentement sollicité.

• *(11 h 10)* •

M. Jolin-Barrette : Nous, dans le libellé que nous avons, c'est :

«Que l'Assemblée nationale déplore qu'il ait été nécessaire d'avoir recours aux Forces armées canadiennes pour offrir des services dans les CHSLD du Québec dans un contexte de pandémie.»

Le Président : On ne fera pas de débat sur le libellé, là. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : Il y a eu une confusion de notre côté, le leader du gouvernement a le bon libellé.

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : En fonction du libellé que j'ai énoncé, il y a consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Je comprends qu'il y a consentement, sans débat. Et, en application de l'ordre spécial, j'inviterai les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leur groupe sur cette motion, suivis des députés indépendants. Je commencerai par M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Tanguay : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée.

Je reconnais maintenant le leader du troisième groupe d'opposition. M. le leader.

M. Ouellet : Merci, M. le Président. Je lis la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de lui transmettre, dans les plus brefs délais, tous les avis et autres documents produits et à venir par la firme McKinsey & Company Canada dans le cadre de l'exécution de son mandat relatif à la planification du déconfinement, en lien avec la pandémie de la COVID-19;

«Que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.»

Et le député de La Pinière, de Rosemont, de Chomedey et la députée de Marie-Victorin sont conjoints à cette motion.

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Pas de consentement, M. le Président.

Le Président : Pas de consentement. Alors, je comprends qu'il n'y a pas de consentement.

Je reconnais maintenant un membre du groupe formant le gouvernement. M. le président du Conseil du trésor.

Demander au gouvernement d'accélérer les investissements dans les projets d'infrastructure pour relancer l'économie tout en respectant les règles de planification des projets et les coûts annoncés dans le Plan québécois des infrastructures

M. Dubé : Alors, M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de La Pinière, le député de Rosemont, le député de Chomedey et la députée de Marie-Victorin :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse la pertinence et la nécessité, dans le contexte économique actuel, d'accélérer les investissements dans les projets d'infrastructures, notamment les projets relatifs aux domaines des transports, de la santé et de l'éducation sans affaiblir les protections environnementales ni le respect des droits des travailleurs et travailleuses;

«Qu'elle reconnaisse qu'une relance [économique] de l'économie et de l'industrie de la construction passe par une accélération de ces investissements, lesquels permettraient au Québec de se doter d'infrastructures modernes et de qualité;

«Qu'elle rappelle que les règles de planification des projets sont des étapes importantes pour la réalisation de projets d'infrastructures;

«Qu'elle demande au gouvernement de poursuivre et d'accentuer ses efforts visant à réaliser un maximum de projets au cours des prochaines années tout en préservant la qualité des processus d'appel d'offres et de contrôle des prix;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement de réaliser les projets d'infrastructures dans le respect des coûts annoncés dans le dernier PQI.»

Merci, M. le Président.

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Consentement, sans débat.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Donc, en application de l'ordre spécial, j'inviterai les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leur groupe respectif. Je commence par M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Tanguay : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Abstention.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : La motion est donc adoptée. Je reconnais maintenant Mme la députée de Vaudreuil. À vous la parole.

Mme Nichols : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Sherbrooke, la députée de Gaspé, le député de Chomedey et la députée de Marie-Victorin :

«Considérant l'annonce de l'ouverture des camps de jour par le gouvernement prévue pour le 22 juin prochain;

«Considérant la nécessité de mettre en oeuvre des mesures sanitaires de santé publique dans le contexte actuel de la COVID-19;

«Considérant les grands défis et les coûts que représentent ces nouvelles mesures sur les organisations de camps de jour;

«Considérant que les services de camps de jour sont importants pour le développement des jeunes, notamment les plus vulnérables ou en situation de handicap, et essentiels pour de nombreuses familles au Québec;

«Considérant que 71 % des camps de jour affirment qu'ils ne seront pas en mesure d'ouvrir de manière sécuritaire si une aide financière d'urgence ne leur est pas accordée avant le 29 mai prochain et que le tiers d'entre eux seraient contraints à la faillite;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste d'octroyer d'ici le 29 mai une aide financière spéciale à tous les camps de jour offrant des services au Québec.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Pas de consentement.

Le Président : Je comprends qu'il n'y a pas de consentement.

Mmes, MM. les députés, à ce moment-ci, je suspends les travaux pour quelques minutes, la reprise un petit peu plus tard. Merci à tous et à toutes.

(Suspension de la séance à 11 h 14)

(Reprise à 11 h 24)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, nous reprenons nos travaux.

Affaires du jour

Et nous sommes maintenant aux affaires du jour, et je vais céder la parole à M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Merci, Mme la Présidente. Pouvez-vous appeler l'article 1 de notre feuilleton, s'il vous plaît?

Débats sur les rapports de commissions

Débat restreint sur les crédits budgétaires pour l'année financière 2020-2021

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée entreprend le débat restreint de deux heures sur les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021, conformément à l'entente sur la reprise graduelle des travaux parlementaires adoptée le 13 mai 2020, ce débat étant assimilé à un débat sur un rapport de commission et devant avoir lieu au plus tard le 12 juin 2020. Je vous rappelle également que, conformément à l'ordre spécial, ce débat n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

Je vous informe que la répartition du temps de parole pour ce débat s'effectuera comme suit : 58 min 30 s sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, 34 min 51 s sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 12 min 27 s sont allouées au deuxième groupe d'opposition, 11 min 12 s sont allouées au troisième groupe d'opposition, puis chaque député indépendant dispose d'un temps de parole de 1 min 30 s. Toutefois, lorsqu'un seul député indépendant participe au débat, il dispose d'un temps de parole de deux minutes. Dans le cadre de ce débat, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Mis à part ces consignes, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps. Et enfin je rappelle aux députés indépendants que, s'ils souhaitent intervenir au cours du débat, ils ont 10 minutes à partir de maintenant pour en aviser la présidence.

Et je suis maintenant prête à reconnaître le premier intervenant, qui sera M. le président du Conseil du trésor.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Étant donné, Mme la Présidente, que... Bon, premièrement, je vous salue, content de vous revoir en Chambre. Mais est-ce qu'on va procéder debout ou on va... Assis? Debout, O.K. Je me demandais s'il y avait eu d'autres changements de règles.

Une voix : ...

M. Dubé : Non? O.K., ça fait du bien d'être debout. Alors, merci pour cette précision.

Alors, je sais qu'on avait déposé des crédits le 10 mars dernier, Mme la Présidente. Ça peut sembler loin, le 10 mars, mais il s'est passé beaucoup de choses depuis le 10 mars dernier. Peut-être avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais passer quelques points que je trouve très importants.

Premièrement, avant la pandémie, les grandes orientations budgétaires, Mme la Présidente, de notre gouvernement étaient concentrées sur les attentes et les besoins de la population. Maintenant, avec la pandémie et surtout la relance économique, nos orientations prennent encore plus de sens, et particulièrement en santé. Les crédits 2020-2021 que nous avions déposés, justement, en mars dernier, ils étaient bons, ils étaient valides, ils le sont toujours dans un contexte de la pandémie et de la relance économique. Mais nous, au Conseil du trésor, nous allons continuer à veiller à une gestion rigoureuse des finances publiques en fonction de l'évolution de la pandémie, et je le ferai en collaboration avec mes collègues, notamment au ministère des Finances.

Alors, peut-être un retour rapide sur les grands éléments des crédits que nous allons voter dans les prochaines heures. Tout d'abord, lorsqu'on regarde le portefeuille, c'est-à-dire l'ensemble consolidé des dépenses du gouvernement, on parle d'un montant de 110 milliards, 110,3 milliards, qui était en croissance de 5,1 % par rapport à l'an dernier, des dépenses de programmes, donc, sur la base des ministères, de 86 191 000 000 $, aussi une croissance de 4,4 %. Pour le PQI, le Plan québécois des infrastructures avait été augmenté à 130 milliards, un rehaussement de 15 milliards, soit plus de 13 % par rapport à celui de l'an dernier, et des investissements de 30 milliards supplémentaires sur deux ans. La situation économique que l'on avait à l'époque était remarquable et nous donnait des marges de manoeuvre pour mettre en oeuvre énormément de ces crédits-là. Maintenant, nous nous appliquerons à mettre en oeuvre le budget et les crédits tels que déposés en mars, sauf exception, et je vous expliquerai pourquoi dans les prochaines minutes, qu'est-ce qui justifie certaines exceptions.

Dans mon rôle de président du Conseil du trésor, il est certain que j'accompagnerai les ministères pour les soutenir dans l'attribution des crédits octroyés. Les montants demeureront les mêmes, mais il est possible qu'à la lumière des impacts de la crise sanitaire, et c'est évident, certains besoins, certains programmes deviennent plus adaptés à la situation.

• *(11 h 30)* •

Maintenant, regardons les principaux crédits de notre gouvernement pour s'assurer qu'ils sont adéquats dans le contexte de la pandémie. Au niveau du ministère de Santé, au ministère de la Santé et des Services sociaux, les dépenses de programmes, si on les compare aux 86 milliards que j'ai donnés tantôt, la santé représente 42 787 000 000 $, soit une croissance de 5,4 % par rapport à l'an dernier. Cette année, le budget était axé sur une aide qui était accrue aux citoyens les plus vulnérables, l'essentiel, le temps de la crise pour maintenir un filet social fort, lequel caractérise le Québec, et on le voit bien avec nos CHSLD.

Cette croissance de 5,4 % était aussi à la suite d'une autre croissance de 6,4 % l'année précédente. Donc, depuis notre arrivée, c'est une croissance de 12 % pour la santé et les services sociaux, ce qui est énorme.

Fait à noter, et on le réalise encore plus avec les enjeux dans les CHSLD, nous avions mis une augmentation importante dans les soins à domicile et les centres d'hébergement. Ces investissements prennent tout leur sens dans le contexte actuel. Les augmentations étaient nécessaires pour ouvrir des postes et engager davantage de personnel. On connaît maintenant la difficulté à combler les postes, surtout pour les préposés aux bénéficiaires. Les négociations qui sont en cours, et je sais de quoi je parle, permettront de rendre plus attractifs ces postes.

Bref, la santé a toujours été une priorité pour notre gouvernement, et nous l'avons démontré par nos actions budgétaires depuis notre arrivée. Nous nous en rendons compte, qu'il y a un prix à payer lorsqu'on sous-investit en santé.

Notre gouvernement sera attentif et à l'écoute des besoins de la santé, qui seront plus importants que ce qui a été prévu, c'est évident, en mars dernier. Et nous nous assurerons, au besoin, d'ajuster en cours d'année financière.

Quelques points sur l'éducation et l'enseignement supérieur. Dans notre budget, dans nos crédits, les dépenses de programmes étaient de l'ordre de 22 195 000 000 $, soit, encore une fois, une croissance de 5,1 %. Ici, c'est une deuxième croissance importante de suite qui suivait 9,1 %.

Ces investissements en éducation permettront d'améliorer la réussite éducative des jeunes, peu importe leur milieu, d'améliorer la diplomation de l'enseignement supérieur et de favoriser le rapprochement des établissements d'enseignement avec leur milieu. Ce sont tous des éléments nécessaires à une relance économique pérenne et durable.

L'éducation est aussi une priorité pour notre gouvernement, car elle permettra au Québec de rattraper son retard de productivité et de richesse sur les autres provinces en faisant deux choses : en formant des travailleurs qualifiés et en stimulant la recherche et l'innovation.

Quelques mots sur l'environnement. Les dépenses de programmes, dépenses de programmes et non les dépenses consolidées, de l'ordre de 281 millions, soit une croissance de 32 % par rapport à l'an dernier... L'électrification des transports, nous en avons beaucoup parlé, et particulièrement dans le PQI, et le développement du transport en commun demeurent prioritaires. Il faut faciliter les investissements des villes pour nous accompagner dans ces projets et permettre une relance économique telle qu'elle devrait l'être au XXIe siècle.

Sur la culture, nous en avons parlé en Chambre ce matin, une croissance de 94 millions, soit une augmentation de 12,4 %. La culture est l'une des industries les plus durement impactées par la crise. Par contre, plus que jamais, la culture permet de nous rassembler, et ce, malgré la distance. Nous en sommes une preuve vivante aujourd'hui, comme on a su s'adapter ici, à l'Assemblée nationale.

Par contre, j'aimerais qu'on salue rapidement tous ces artistes qui nous ont fait rire, pleurer et sourire durant nos dures semaines de confinement. Et je tiens à les saluer ici, avec mes collègues.

Mme la Présidente, notre culture commune, c'est ce qui nous crée notre sentiment d'appartenance. Ce sentiment d'appartenance nous permettra de traverser la crise tous ensemble, comme les Québécois l'ont démontré au cours des dernières difficultés qu'on a rencontrées au fil des dernières années. C'est pourquoi les investissements historiques que nous avons annoncés en culture sont d'autant plus importants dans le contexte actuel. Ma collègue pourra compter sur mon appui.

J'aimerais aussi traiter d'un autre sujet que nous avons discuté en Chambre ce matin et qui vont très bien avec nos crédits : le tourisme. Le tourisme, nous avions prévu une croissance de 4 % dans les dépenses. Ceci était sans compter la somme de 36 millions qui était au Fonds de suppléance pour les mesures du discours du budget. En tenant compte de ces montants, c'était une croissance, maintenant, de 26 %, qui est énorme. Nous avions mis les sommes nécessaires à ma collègue afin de la soutenir dans son ambitieux plan de transformation de l'industrie touristique.

Même si les plans ont changé, et Dieu sait qu'ils ont changé, les crédits qui lui sont accordés permettront d'assurer, à moyen terme, une récupération importante pour l'industrie.

Il est vrai que nous ne pourrons pas accueillir d'événements touristiques internationaux. Nous avons par contre l'opportunité de découvrir nos trésors nationaux, exemple, de l'agrotourisme en Montérégie, je me permets de parler un peu de la Montérégie, et toujours, Mme la Présidente, si la Santé publique le permet.

Quelques mots sur le PQI. Le PQI de 2020-2030, pour les 10 ans, est de 130 milliards, je l'ai mentionné, 15 milliards d'augmentation. On annonce un devancement au cours des dernières semaines, particulièrement en raison de la pandémie, un devancement de près de 3 milliards pour l'année en cours. C'est-à-dire qu'au lieu d'avoir une année de 11 milliards nous allons avoir une année de près de 14 milliards.

Nous gardons le cap sur les priorités en santé, en éducation et en transport. En santé, c'est notamment l'accélération des maisons des aînés et la rénovation des CHSLD. En éducation, c'est la rénovation et l'agrandissement d'écoles. En transport, c'est le maintien de nos infrastructures en bon état, et le développement du transport collectif, et l'électrification de l'économie.

En conclusion, les crédits qui ont été déposés en mars dernier sont toujours adéquats dans le nouveau contexte, c'est pourquoi il est toujours pertinent de les approuver. Nous nous appliquerons à mettre en oeuvre le budget et les crédits tels que déposés en mars, sauf exception.

Dans mon rôle de président du Conseil du trésor, il est certain que j'accompagnerai les ministères pour les soutenir dans l'attribution des crédits octroyés. Les montants demeureront les mêmes, mais il est possible qu'à la lumière des impacts de la crise sanitaire certains besoins ou programmes deviennent plus adaptés à la situation, notre priorité depuis le début de la crise de la santé publique. Mais nous devons aussi penser à soutenir les Québécois et l'économie.

Je tiens à rassurer la population, Mme la Présidente. Nous n'avons pas l'intention d'appliquer des mesures d'austérité. Par contre, notre plan de match pour améliorer l'efficacité de l'État demeure : mesurer des résultats concrets pour améliorer la performance de l'administration gouvernementale, une plus grande transparence au bénéfice des citoyens et plus d'imputabilité autant pour les bons que les moins bons coups.

Pour terminer, mes remerciements du jour, comme on est habitué de le faire maintenant, vont à mon collègue au ministère des Finances. Il nous a livré un budget structurant qui se révèle toujours aussi pertinent en période de crise. C'est le signe qu'il avait vu juste, même si on ne pouvait pas prévoir l'impact de la pandémie. La très bonne collaboration que nous avons, autant au niveau politique qu'administratif, nous permettra de traverser cette année tumultueuse.

Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le président du Conseil du trésor. Et, avant de céder la parole au prochain intervenant, je dois vous faire cette annonce que, conformément à l'ordre spécial adopté le 13 mai 2020, je vous informe que trois débats de fin de séance se tiendront aujourd'hui.

Le premier débat portera sur une question adressée par M. le député de Pontiac à Mme la ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la mauvaise gestion du gouvernement caquiste dans le dossier de la climatisation des CHSLD.

Le deuxièmement débat portera sur une question adressée par Mme la députée de Vaudreuil à Mme la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation concernant les besoins d'un financement d'urgence pour les camps de jour du Québec.

Et le troisième débat portera sur une question adressée par M. le député de Viau à Mme la ministre du Tourisme concernant l'absence de plan de soutien et de relance de l'industrie touristique.

Alors, nous reprenons notre débat, et je suis prête à laisser la parole au prochain intervenant, qui sera...

• *(11 h 40)* •

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le député de La Pinière, vous avez une question? Oui, vous pouvez vous lever.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Oui. Juste pour que j'aie une compréhension appropriée de la répartition du temps, Mme la Présidente, vous nous avez dit, en ouverture, que la portion gouvernementale avait 50...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : 60 minutes.

M. Barrette : 60 minutes. Est-ce que je comprends qu'après mon débat il retourne à eux?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui.

M. Barrette : Parfait. Très bien. Alors, merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, vous allez faire votre intervention à ce point-ci, M. le député?

M. Barrette : Oui, je vais la faire à ce point-ci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Et je vous rappelle que vous disposez d'un temps de parole de 35 min 45 s.

M. Barrette : Et on aura le chronomètre, Mme la Présidente?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Tout à fait.

M. Barrette : Merci. Alors, je dois avouer, Mme la Présidente, qu'en venant ici aujourd'hui pour cette séance d'étude de crédits je venais ici dans l'esprit de ce qui avait été annoncé, ou du moins peut-être ai-je mal compris, qui était l'étude des crédits supplémentaires. Et ce que... J'ai peut-être mal compris, Mme la Présidente, là. Je ne fais aucune accusation actuellement, d'aucune manière, mais c'est ce que j'avais compris, je ne suis peut-être pas le seul et j'ai erré, manifestement, sur le format.

Alors, il aurait été très souhaitable que nous puissions avoir des échanges du type de ceux que nous avons en commission parlementaire, donc des échanges et non des éditoriaux, parce qu'il y a un moment aujourd'hui qui est assez solennel merci. Il se passe des choses au Québec, on est dedans, là, on n'a pas de... Puis là ce n'est pas une critique, là, ça a été voté, là. C'est moi qui ai mal compris, alors ça arrive. Ce n'est pas la première fois que ça arrive dans l'histoire.

Mais il y a un moment qui est solennel, actuellement, là, qui est celui de la pandémie, un moment dans lequel il y a un paquet de décisions qui ont été prises, et les décisions qui ont été prises ont, à mon avis, sans exception un impact budgétaire. Sans exception.

Puis je vais me paraphraser, là, je le fais parce que, des fois, c'est utile, là, dans un État, dans un gouvernement, tout commence par un budget et finit par un surplus ou un déficit. Entre les deux, c'est ce qu'on veut réaliser, c'est ce qu'on souhaite réaliser. Ce n'est pas toujours ce qu'on fait, mais ça commence par un budget, d'où l'importance aujourd'hui, à mon sens, d'avoir eu la possibilité d'un échange qu'on n'aura pas. C'est ce qu'on a souhaité, Mme la Présidente, mais je tiens à le dire simplement parce que peut-être qu'il y a des gens qui nous écoutent puis qui attendaient cet échange-ci, qui n'aura pas lieu. Mais je vais quand même dire certaines choses qui ont, à mon avis, leur pertinence. Puis je suis convaincu que mes collègues des autres oppositions auront des commentaires tout aussi pertinents.

Et ce qui m'étonne, Mme la Présidente, à ce moment-ci, c'est le discours du président du Conseil du trésor et l'attitude de sa formation politique. Et là je ne dis pas ça méchamment, j'ai l'impression de revenir, Mme la Présidente, en temps de pandémie, au moment du budget, avec la même ambiance, les applaudissements tonitruants face à un budget qui est mort-né. Le budget 2020-2021 qui a été déposé est mort-né. Pourquoi? À cause de la pandémie.

Et là, aujourd'hui, là, on a un discours qui n'est pas du tout sur les impacts budgétaires qu'aura eus la pandémie à date et qui auront lieu dans la prochaine année, parce qu'on parle du budget 2020-2021, et il serait tout à fait raisonnable de dire que, pour les cinq prochaines années, il y aura un impact. Bien, aujourd'hui, là, il me semble que l'heure n'est pas à la réjouissance. Vraiment pas. C'est le fun, là, s'applaudir, là, «high five», tout, là, mais là, au moment où on se parle, là, il me semble que ce n'est pas l'heure à ça. Alors, je suis surpris, très, très surpris et déçu, Mme la Présidente. Je suis très, très surpris et déçu pour les raisons que je viens d'exprimer.

J'ai écouté avec attention le président du Conseil du trésor. Et ce que j'ai entendu, c'est la répétition de ce qui a été présenté précédemment. Il n'y a pas eu une seule allusion à ce que nous avons vécu à date et à leurs impacts budgétaires.

Il y a eu une allusion par la négative. Le président du Conseil du trésor, là, je l'ai pris en note, il nous l'a dit, là : Les crédits sont les mêmes, ils vont rester les mêmes que ce que nous avons annoncé. Nous allons le faire, sauf exception, parce que, dans certaines circonstances, il y a des choses qu'on devra modifier parce que, que voulez-vous, je prends un exemple qui a été débattu précédemment, ce matin, à la période de questions, bien, c'est sûr que, sur le côté du tourisme, on n'aura pas la même activité que nous avions prévu raisonnablement avoir avant que nous soyons envahis par le virus que l'on connaît tous aujourd'hui.

Alors, on nous dit : Ce qu'on avait planifié, on va le faire, et on va peut-être faire quelques ajustements, et on va devancer un certain nombre de dépenses. Pas un mot, pas un montant sur les impacts budgétaires et les choses que l'on aura à faire dans le futur, rien.

Qu'on ne vienne pas me dire, là, que l'annonce de devancement de quelques milliards de dollars, de 3 milliards de dollars, va être la réponse à la pandémie. Qu'on ne vienne pas me dire que ça va être la préparation pour une éventuelle deuxième vague. Qu'on ne vienne pas me dire ça. Ça, c'est rire du monde, là, ce n'est pas une réponse. On aurait aimé entendre des propos budgétaires sur ces éléments-là et on n'en a pas entendu parler.

Comment peut-on aujourd'hui, dans un débat sur les crédits supplémentaires... Hein, les crédits supplémentaires, c'est quoi? C'est ce qu'on n'a pas prévu formellement dans les cahiers budgétaires, que l'on sait, à la fin de l'année fiscale, qu'on aura à dépenser. Les items sont chiffrés, mais ne sont pas quantifiés, ils ne sont pas itemisés. Mais c'est raisonnable. Il n'y a pas un gouvernement qui n'a pas des crédits budgétaires, particulièrement quand on arrive dans une année de négociation.

Les crédits budgétaires supplémentaires qui nous ont été présentés dans le cahier des crédits supplémentaires, ils ont des chiffres, mais ce sont les chiffres du budget. Il n'y a rien, il n'y a aucune information sur ce que ça a coûté à date. On ne le sait pas. Il aurait été utile, sans aucun doute... J'aurais aimé avoir cet échange-là. Combien ça a coûté dans l'année fiscale 2019-2020? Quelle a été la dépense additionnelle encourue par l'État québécois dans cette période-là. Et la question, Mme la Présidente, qui aurait suivi est simple : Quelle aura été la somme encourue après le 1er avril 2020, au moment où on se parle? Pas un mot, pas un mot, Mme la Présidente. Pourquoi c'est important? Parce que les dépenses encourues à date sont substantielles, dépassent sans aucun doute le milliard de dollars, du moins, avec les informations partielles que j'ai, j'en ai identifié, Mme la Présidente, 940 millions, et je n'ai pas toutes les informations. Alors, c'est sûr que ça dépasse le milliard, et ces dépenses encourues là devront être reproduites pour la deuxième vague. C'est ça, la réalité. C'est ça, la réalité. Et ça, on n'en a pas parlé, pas un mot, pas une allusion, rien, rien.

Ça fait maintenant 10 semaines que l'information est contrôlée au compte-goutte, à propos de laquelle il n'y a jamais de débat et que les informations sont contradictoires. On n'a qu'à penser à la performance de la ministre de la Santé, qui, d'une conférence de presse à l'autre, change d'idée. Rappelons-nous le 3 mars, là, hein, quand on nous disait qu'on avait assez d'équipement puis qu'on recommandait de ne pas toujours porter le masque parce que ce n'était pas nécessaire. Je vais vous dire une affaire, là, pas sûr que le Dr Arruda était d'accord avec ça. C'est ça, la réalité, Mme la Présidente.

• *(11 h 50)* •

Au moment où on se parle, on revient au Parlement, on peut recommencer les débats puis on va le faire. Mais, s'il y a une chose qu'on a le devoir de faire, c'est d'examiner sous toutes leurs coutures les dépenses qui ont été encourues et quelles seront nécessaires d'être reproduites dans la prochaine année parce que tout indique qu'il y aura une deuxième vague. Pourquoi? Parce qu'on a été très bons dans notre confinement, notre immunité collective est probablement très faible par opposition aux pays où ils ont eu des difficultés plus grandes et où l'immunité collective, elle est beaucoup plus grande.

À titre d'exemple le gouverneur Cuomo expliquait, il y a environ trois semaines, deux semaines, que, dans l'État et la ville de New York, l'immunité collective était de l'ordre de 20 %, 27 % dans le Bronx. Et ça va continuer parce que le virus est encore là. À la deuxième vague, eux, ils vont être plus immunisés que nous. On n'a pas encore de données, mais c'est clair qu'elle va être inférieure à ailleurs. Ça va être beau si on est à 6 %, 7 %.

Alors, des dépenses, là, hein, des dépenses en matériel, en médicaments, en ceci, en cela, elles seront reproduites. Et ça, Mme la Présidente, ça serait sans impact à un point tel qu'il n'y ait pas lieu d'en parler ce matin? Bien, ça a bien l'air que c'est ça, la position du gouvernement. C'est quelque chose! Puis on s'applaudit en plus, on se trouve bons. On se trouve bons de ne pas mentionner qu'à date ça a coûté cher, puis il fallait le faire, et que ça va coûter cher en avant, et que ça va coûter cher en avant d'en avant. On n'en parle pas.

Ce qui me dérange le plus, c'est encore une fois le ton, l'attitude qu'on voit ce matin, là, venant d'un gouvernement qui, pendant neuf, 10 semaines de contrôle de l'information, nous a dit à répétition : Ah! ça ne sera plus de même, on va changer ci, on va changer ça, puis plus jamais ci, puis plus jamais ça. Puis là c'est de la faute à vous autres, et puis c'est ci, et puis c'est ça.

Bien, aujourd'hui, là, on va noter le jour sur le calendrier. On est le 27 mai 2020. Vous avez tenu des propos qui faisaient en sorte que des décisions doivent être prises, et ces décisions-là ont une incidence budgétaire. Ça, c'est un fait. Ce n'est pas un estimé, ce n'est pas une prédiction, ce n'est pas une prévision. Si le gouvernement actuel est pour faire ce qu'il a insinué vouloir faire, ce sont des milliards de dollars additionnels et récurrents qu'il devra mettre en place.

Et, aux dernières nouvelles, l'argent ne pousse pas dans les arbres. Il ne poussait pas dans les arbres quand on était là puis il ne pousse pas dans les arbres encore aujourd'hui. La CAQ a bénéficié de surplus budgétaires gargantuesques; ils sont consommés. C'est sûr, là, qu'ils sont consommés. Mais on n'en parle pas, il ne faut pas en parler parce que, voyons, le Parlement, ce n'est sûrement pas la place où on parle de ces choses-là, Mme la Présidente. Voyons donc! On va appeler un chroniqueur X, un chroniqueur Y pour passer un message, puis on n'en parlera pas ici, puis on n'en débattra pas. Pourtant, c'était le moment parfait. C'était le moment parfait, et on ne le fait pas.

Mme la Présidente, les problèmes qui existent dans nos grands réseaux, en santé, en éducation, dans tous les secteurs, ils sont connus. En général, les solutions pour améliorer les choses sont connues, mais, dans tous les cas de figure, il y a un budget à la clé. Mais ça, ce n'est pas du tout une vue d'esprit. Vous, nous, on s'est tous émus des CHSLD, tout le monde. On a juste oublié sélectivement un certain nombre de choses. C'est bien bon, la politique, pour ça, Mme la Présidente.

On a oublié qu'il y a un exercice qui a commencé en 2016. Tout ce qui traite des services à donner à la population vieillissante... ont été abordés en 2016, Mme la Présidente, et ont été continués... puis je vais vous rappeler les choses pour ceux qui le savent, puis, ceux qui ne le savent pas, bien, on va vous informer.

En 2016, Mme la Présidente, il y a eu le premier forum de l'histoire sur les meilleures pratiques en CHSLD. Ce n'était pas un exercice cosmétique. Nous avons fait venir les vrais experts de ce domaine-là pour venir nous dessiner ce que devrait être un bon CHSLD en ressources, en personnel, en actions, du repas jusqu'aux soins, incluant les ratios. Nous avons conclu collectivement du chemin à suivre et on a fait signer aux P.D.G. de toutes les organisations des engagements pour aller là, en commençant par l'embauche qui s'est faite. Ça, c'était en 2016, Mme la Présidente. À l'époque, avec les moyens que nous avions, nous avons investi des dizaines et des centaines de millions de dollars là spécifiquement.

En 2017, nous avons fait le même exercice, même clientèle, pour le maintien à domicile, 2017. 2016, une année d'embauche qui s'est continuée. 2017, maintien à domicile. En 2017, nous avons fait venir ceux qui avaient fait état, prouvé, démontré, c'est reconnu, qui avaient les meilleures pratiques en maintien à domicile dans tout le Québec,

Mme la Présidente. La conclusion de ce forum-là de 2017 sur les meilleures pratiques en maintien à domicile a été la mise en place du canevas par sous-territoires de CLSC de tout le personnel à être embauché pour donner les services à la population qui en a besoin.

Le plan, il est fait. Ce gouvernement, Mme la Présidente, ne fait que suivre notre plan, mais le plan pour arriver à destination, sa destination ultime, bien, il y a des coûts, Mme la Présidente. Il y a des gens que ça peut ne pas intéresser, c'est normal, il y a certains médias ou des gens qui ne sont plus dans les médias maintenant que ça n'intéresse pas, mais c'est comme ça, Mme la Présidente.

Le chemin a été tracé, et, je vais vous le dire, Mme la Présidente, le coût a été estimé aussi. Pas besoin de faire de commission d'enquête, pas besoin de faire de grandes réunions cosmiques, ça a été fait. Est-ce que le gouvernement actuel a mentionné un seul mot, dans son dernier budget, pour aller jusqu'à la dépense additionnelle de 4 à 5 milliards de dollars pour rectifier les choses? Parce qu'à un moment donné quand on a fait ça c'est en prévision d'un jour avoir des ressources budgétaires qui allaient nous permettre de poser ces gestes-là. Non. Pas un mot. Pas un mot. Zéro.

Alors, on a un gouvernement, on a un premier ministre et son équipe qui sortent à tous les jours devant la caméra, qui nous disent : Plus jamais, plus jamais, plus jamais, je suis vraiment, vraiment troublé par... voir et entendre ce qu'on me rapporte, et ainsi de suite. Oui, mais c'est parce que les solutions sont identifiées, là. Les problèmes sont connus. Nous avons et j'ai eu le plaisir d'intervenir pour tracer ce chemin-là. Le budget est où? On l'a-tu entendu ce matin? Pas une cent. Zéro. On va-tu l'entendre dans les prochains mois? Certainement pas, voyons donc! Mais on va entendre des applaudissements, par exemple.

Les fameux projets ratios, Mme la Présidente, les fameux projets ratios, ce n'est pas compliqué ça, Mme la Présidente, là. On écoute les gens qui sont sur le terrain, ils nous disent : On ne les prend pas, vos jobs aux ratios actuels. On ne les prendra pas. À un moment donné, il faut les changer. Mais, non, on ne le fait pas. Ça n'a pas été fait, puis c'est clair par le discours du premier ministre que ça ne se fera pas. Ça ne se fera pas, hein? Papa a raison, les gens sur le terrain ont tort.

Le message du gouvernement, c'est très simple : Prenez les postes qui sont disponibles actuellement, vous allez être corrects, je le sais, moi. C'est ça, le discours. Mais la raison fondamentale pour laquelle ça ne se fait pas, ce n'est pas compliqué, il y a un coût additionnel à la clé. Oui, oui, je l'ai dit précédemment. Le premier ministre l'a utilisé à plusieurs reprises, bien oui, ça va coûter 1 milliard de plus juste pour les CHSLD, juste ça. Puis on n'a pas rien fait dans le maintien à domicile encore.

• *(12 heures)* •

Alors, on est là, Mme la Présidente, on est là. Comment peut-on aujourd'hui se lever en Chambre et de dire : Le budget qu'on a dépensé... déposé, pardon, est maintenu, nous allons faire ce qui est écrit dedans, et avoir constaté les problèmes que l'on a aujourd'hui, pour lesquels on évoque des solutions, et dire qu'on va amener les solutions sans prévoir de budget? Expliquez-moi ça, là, expliquez-moi comment on va changer la situation s'il n'y a pas un investissement additionnel. Comment? Les gens vont mieux travailler, parce qu'aujourd'hui les gens travaillent mal? C'est quoi, ça? N'importe quoi.

Alors là, on revient dans l'euphorie prébudgétaire. On l'a vu, là, ce que c'était, là, hein, un budget qui a été préparé soigneusement puis qui a été présenté avec beaucoup d'emphase, et beaucoup de flaflas, et beaucoup d'applaudissements. Mais c'est terminé, Mme la Présidente. Là, la population est en droit, aujourd'hui, de voir des gestes posés à la suite de la crise, de la pandémie, maintenant. Maintenant. Et, actuellement, bien, ce n'est pas le message qu'on vient d'avoir, ce matin. Le message qu'on vient d'avoir, ce matin, là, c'est «business as usual». Ce qu'on vous a démontré, c'est ça, et on ne changera rien là-dedans. Puis c'est la santé, ça, Mme la Présidente.

En éducation, aujourd'hui, là, en éducation, il y a une négociation qui est en cours. On est encore dans la dynamique des maternelles quatre ans. On vient de dépenser milliard par-dessus milliard. Est-ce qu'on est encore capable de continuer à aller de l'avant maintenant selon ce qui a été proposé? Bien, ça a l'air que oui. N'est-ce pas merveilleux, Mme la Présidente? Ça a l'air que oui. Je le répète, là, on vient d'avoir une présentation qui nous dit : Il ne s'est rien passé, parce que le budget qu'on vous a déposé, on le maintient puis on va aller au bout avec ça. Ça dépasse l'entendement. À moins qu'on ait décidé... puis là je vois, du coin de l'oeil, le ministre de l'Économie, peut-être que lui sait qu'on a choisi de dépenser nos réserves au complet pendant les cinq prochaines années pour se faire réélire, ce qui serait, à mon sens, une erreur. Nous souffrons, Mme la Présidente, de ne pas avoir ce que certains autres États ont, un fonds souverain qui, à terme, générerait des revenus qui nous permettraient d'appuyer... Mais ça, c'est une vision à long terme. Je m'excuse, Mme la Présidente, c'est une vision, tout court. Et là actuellement ça va rester une vision, parce que, là, peut-être qu'on dépense... On ne le sait pas, je ne peux pas savoir, parce qu'on est ici, au salon bleu, là, on est ici pour parler du budget puis on n'a aucune information. Absolument rien. Rien que ça, là : aujourd'hui, là, il s'est passé quoi dans le premier semestre de 2020, les fonds ont été pris où et quelles en sont les conséquences? On nous parle du budget du mois de mars puis on est heureux. Bien, moi, je ne suis pas heureux, je ne le suis pas.

Je reviens à l'éducation, là. Nos classes à 1 million de dollars la classe, là, est-ce qu'on a encore les moyens de continuer dans cette direction-là? Est-ce qu'il n'y a pas des choix à faire en fonction de tous les autres éléments que j'ai mentionnés? N'est-ce pas une question légitime? N'est-ce pas ce à quoi devrait s'attendre tout observateur de la scène politique?

Scène politique. Politique, politique, politique. C'est le mauvais côté de la politique, Mme la Présidente. Ce matin, ça a déjà été annoncé : 3 milliards de dollars, 3 milliards de dollars de travaux d'infrastructures devancés. Parfait. 700 millions, là, en santé. 700 millions, là, c'est un demi-hôpital. Je l'ai écrit, Mme la Présidente, dans une lettre d'opinion en janvier. On a un problème de capacité dans la grande région de Montréal. La grande région de Montréal, en 2031, va avoir, par rapport à 2006, 1 million de dollars de plus... 1 million de personnes de plus. 1 million de personnes de plus, c'est l'équivalent, et plus, de la région de la Capitale-Nationale. Il va falloir des hôpitaux, il va falloir avoir des ressources.

Est-ce qu'on prévoit ces investissements-là? Non. On nous annonce qu'on va augmenter la capacité du réseau de la santé au Québec avec un investissement de 700 millions de dollars dépensés. Yé! Je ne dis pas que c'est mauvais, ce n'est pas ça que je dis. Je dis que ce n'est pas un plan, ça, ce n'est pas un plan pour le futur, c'est un demi-hôpital. L'hôpital de Vaudreuil, là, si un jour il est construit — parce qu'au moment où on se parle on ne sait pas où ça en est, là — bien, c'est un hôpital de 400 lits, c'est 1,4 milliard en dollars d'aujourd'hui. 200 lits, là, c'est le nombre de lits qu'on doit mettre de plus à Maisonneuve-Rosemont, à Cité-de-la-Santé, le double à Vaudreuil, la même chose à Le Gardeur, et ainsi de suite. Il y a un hôpital de plus qu'il faut en Montérégie, là, à part celui de Vaudreuil. Il n'y en a pas, de planification. Il y a de la politique. Ça fait beau.

La ministre des Aînés nous dit : On va construire des maisons pour les aînés. Oui, O.K., parfait. Mais est-ce qu'elles vont être fonctionnelles, ces maisons-là? Est-ce qu'il n'y a pas lieu à revoir ce modèle-là? Hein? Je vais vous exprimer mon opinion personnelle. On avait travaillé là-dessus. Quelle est la clientèle première pour laquelle il faudrait améliorer les structures en hébergement? Bien, les gens comme vous, comme moi, là, tout le monde qui sommes ici, dans la salle, avec une déficience physique, mais dont l'intellect est maintenu. Tous les gens, tous les gens qui sont à un endroit où ils ne devraient pas être parce qu'ils devraient être capables de vivre une vie normale intellectuellement parlant, émotivement parlant, avec d'autres comme eux... Est-ce qu'on fait ça actuellement? Non. Mais ça, c'est la chose qui devrait être faite.

Je suis allé, moi, dans CHSLD, on est plusieurs ici, dans la pièce, à être allés en CHSLD. J'ai vu, moi, ce que j'ai déjà vu toute ma vie, encore une fois, un étage où une seule personne n'est pas en perte d'autonomie, en perte cognitive sévère, sévère, sévère. Une personne. Une personne qui a une maladie chronique, qui a toute sa tête, 50 ans, qui est avec des gens avec lesquels elle ne peut pas communiquer. Cette personne-là a, je vais peser mes mots, Mme la Présidente, là, je vais peser mes mots, a la chance d'être dialysée. Trois fois par semaine, elle peut avoir une vie sociale à la dialyse. Ce n'est pas normal.

Nous, ce sur quoi on avait travaillé, ça, c'est le concept qui s'apparente à celui de la maison des aînés, mais pour des gens qui sont en déficience physique et qui ont un intellect normal, qui, comme bien des gens, là, à cette partie-ci de l'année, avec d'autres comme eux, écouteraient les séries éliminatoires, ou, avec d'autres comme eux, écouteraient un film. Parce qu'ils sont dépendants, ils ne peuvent pas circuler. Pour eux, il faut faire ça. Non, il n'y en a pas, de réflexion. La ministre nous dit : Bah! Bah! Bah! Ça va être les maisons des aînés. Ça coûte les deux yeux de la tête. On ne sait pas trop, trop comment les organiser, puis on ne sait surtout pas si on a les moyens de les faire fonctionner, mais on s'en va devant avec ça. Il y a une chose qui est certaine, Mme la Présidente, certaine, certaine, certaine, ils vont coûter à peu près le double à opérer actuellement. Le double à opérer, ça, ça veut dire incidence budgétaire. Ça veut dire que, quand un président du Conseil du trésor se lève pour nous dire que tout va bien, Madame la Marquise et chers collègues députés — «e» aussi — bien, regardez, j'ai raison, parce que ce que vous me dites, c'est peut-être vrai, mais regardez ce que j'ai écrit dans le budget, là, ça marche encore. Ah! M. le député de La Pinière, là, vous nous dites qu'il va avoir des coûts additionnels. Oui, peut-être, mais ce n'est pas grave, parce que ce que j'ai écrit, ça marche. Ah! puis vous nous dites aussi qu'il va y avoir des coûts pour telle, telle chose. Ce n'est pas grave, mon budget, ça marche. Oui, puis ils voudraient qu'on parle... Non, on n'en parlera pas, on n'en parlera pas, parce que je ne veux pas en parler. Belle démocratie! Mais c'est ça qui est la réalité, Mme la Présidente.

Je reviens à l'éducation. Est-ce que, dans l'éducation, actuellement, on est capable de livrer ce qu'on a annoncé dans le contexte actuel? Une question qui est légitime. Je vois que mes collègues d'en face ont hâte de prendre la parole, je les comprends. Mais c'est ça qui est la réalité, Mme la Présidente, il n'y en a pas, de réponse, à ça. Puis, quand ils vont reprendre la parole, il n'y en aura pas, de réponse, à ça. Alors, on va devancer des projets d'infrastructures, on ne nous dit pas lesquels, on va peut-être finir par le savoir au mois d'août. Mais, au moment où on se parle, là, on pellette par en avant, et ce n'est pas vrai qu'on prend en considération les éléments que les circonstances nous forcent à prendre en considération. Le ministre de l'Économie va faire des investissements, il va être content. Je suis content qu'il soit content. Bon.

• *(12 h 10)* •

Qu'est-ce ça va donner, comme résultat, au bout après, là? On aimerait ça le savoir, hein? Parce qu'un gouvernement ça a deux volets, un gouvernement. Il y a le volet subventionnaire, c'est le plus le fun, puis il y a le volet des dépenses, c'est moins le fun. Parce que le volet des dépenses, c'est des dépenses, on n'aime pas ça dépenser. Mais on voit... C'est bien important, par contre, d'avoir des émotions sur la place publique. Ça, on en a en masse. Mais, quand arrive le temps de mettre de l'eau au moulin, là, poser le geste qui vient après, hum, pas toujours là. Et, ce matin, il n'y en a pas eu, de geste.

Ce qui m'inquiète, Mme la Présidente, là, c'est cette espèce d'ambiance politique dans laquelle on est où ça fait plusieurs fois qu'on voit le gouvernement tenter d'aller dans une espèce de direction plus indépendante de la vie parlementaire, je vais le dire comme ça pour ne pas être trop méchant. Ça a été comme ça dans le projet de loi n° 23; dans le projet de loi n° 14, je vois que mon collègue délégué aux infrastructures numériques, il sait ce que je veux dire. Aujourd'hui, on dépense des centaines de millions de dollars sans appel d'offres. On a failli le faire ce matin si la motion qui a été présentée par le gouvernement n'avait pas été amendée par les oppositions. C'est bien drôle, ce qu'il se passe, Mme la Présidente. Il y a un exercice que je sens qui en est un qui vise à retirer du débat un certain nombre de décisions. Ce n'est pas sain politiquement. C'est mon opinion éditoriale.

Alors, relancer l'économie, Mme la Présidente, qui n'est pas d'accord avec ça? On est tous d'accord avec ça. Je suis sûr que le ministre de l'Économie, il est heureux de m'entendre dire que je suis d'accord avec un relancement de l'économie. Mais, un coup que l'économie est relancée, on fait quoi avec? Est-ce que l'économie qu'on va relancer dans les prochains mois, on va dire semaines, soyons optimistes... Est-ce que l'économie qui va être relancée va générer des

revenus suffisants pour faire ne serait-ce que ce qui a été annoncé dans le budget? Je vais regarder le ministre de l'Économie juste pour voir comment il va réagir à ça. L'économie relancée, elle va-tu générer assez de revenus? Je ne peux pas avoir de réponse, là, parce que ce n'est pas un échange. Mais ça se peut que non, ça se peut qu'il y ait au moins un petit peu de récession. Admettons qu'il y a un petit peu de récession, est-ce qu'il est raisonnable de se présenter aujourd'hui, ici, devant la population québécoise et de dire : Notre budget merveilleux que nous applaudissons va être maintenu puis ce qui est écrit dedans, on va le faire, sauf de rares exceptions? Puis, en même temps, «by the way», on va faire toutes les belles choses qu'on a annoncé qu'on allait faire. Bien, ça, c'est déraisonnable, mais ça passe, c'est incroyable comme ça passe bien, c'est phénoménal. Phénoménal. Mais c'est l'ère de politique dans laquelle on est.

Bien, moi, ça m'attriste, moi, Mme la Présidente. Ça m'attriste. Il n'y a pas de débat. S'il y avait des débats, il y a des choses que peut-être qu'on ferait différemment. Là, disons qu'on est dans une période de la vie plus autoritaire, les décisions sont les décisions de la majorité. Je sais qu'il y en a qui n'aiment pas ça, là, que je dise ça, là, mais je vais le dire pareil, parce que, ce matin, je n'ai pas entendu ce à quoi je m'attendais à entendre.

Alors, je reviens sur mon élément de petite récession. N'importe qui, là, qui a une connaissance minimale, minimale, en... de la chose publique, en économie, en ce que vous voulez de ce secteur-là va dire : Bien non, s'il y a une récession, aussi petite soit-elle, ça aura un impact sur les projets gouvernementaux, à moins qu'on décide de consommer la totalité de nos réserves. Et ça, c'est le grand point d'interrogation, parce que, ça, on n'en parle pas non plus, puis il n'y a pas de circonstance où on peut en parler, puis on aimerait bien savoir.

Et là je vais rajouter la cerise sur le sundae, qui est la négociation actuelle. Les syndicats, c'est leur job, en demandent beaucoup. Ils sont payés pour ça par leurs membres et ils en demandent beaucoup. Le gouvernement fait des offres, ce n'est pas fini. Le premier ministre, là, qui lui, il dit qu'il va réussir, on lui souhaite, de réussir, mais ça aussi, ça va avoir un impact. Ce n'est pas terminé, la négociation, Mme la Présidente, ce n'est pas terminé et les sommes additionnelles ajoutées aux conditions de travail ne donnent pas de service additionnel. Je ne dis pas ça méchamment auprès des travailleurs et travailleuses, l'argent additionnel, c'est le fruit des négociations, d'un rapport de force, mais, en soi, ça n'ajoute pas de service. Ajouter des services, ça a une incidence budgétaire. Ajouter des services dans une période de récession, aussi petite soit-elle, ça pose un problème. Il n'y a pas de récession, ça pose un problème pareil, c'est juste que le problème change dans son amplitude, mais le problème existe pareil.

Est-ce que, ce matin, on s'est adressé à cette problématique-là? La réponse, c'est non. Je n'ai pas parlé de la culture, je n'ai pas parlé du tourisme, je n'ai pas parlé... mais c'est la même chose, Mme la Présidente. Oui, il faut aider tous ces gens-là, bien sûr, mais cet argent-là, il vient de la poche collective, qui est l'assiette fiscale. L'assiette fiscale, c'est nous tous et toutes. Ça ne va pas disparaître puis ça ne va pas venir d'Ottawa. Alors, à un moment donné, là, quand on a tout ça devant nous, on ne peut pas se lever en Chambre et dire : Tout va bien, on va faire ce que l'on a dit qu'on allait faire, point final, puis on va en rajouter.

Alors, Mme la Présidente, je termine là-dessus. Je termine là-dessus parce que toute cette séance-ci est caduque. On le sait, que le budget est mort-né, on maintient qu'il ne l'est pas, mais on sait qu'il l'est, et tout ce qui est autour, de dépenses réalisées, obligatoires à venir, et l'impact de l'économie sur nos finances publiques, on n'en parle pas. Alors, je suis déçu, Mme la Présidente, je souhaite qu'à un moment donné on puisse avoir la possibilité d'en parler dans un vrai forum où on peut échanger.

Et — je termine vraiment là-dessus — le leader parlementaire nous a dit qu'il voulait réformer la vie parlementaire. Bien, je lui propose de faire une réforme qui va faire en sorte qu'on pourra poser des questions et auxquelles on aura des réponses, obligatoirement. Ça serait toute une réforme, Mme la Présidente. Je ne pense pas que je vais le voir pendant le restant de mon mandat. Merci, Mme la Présidente, je termine là-dessus, il me reste 10 secondes, je vous les donne.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Il ne vous restait plus de temps. Je vous remercie. Je vous remercie, M. le député de La Pinière. Maintenant, je vais céder la parole à M. le député de Rosemont, et votre formation politique dispose d'un temps de parole de 12 min 46 s.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'ai beaucoup de respect pour les collègues d'en face, de ce côté-ci aussi, il va sans dire, mais pour les collègues d'en face.

Cela dit, je partage la forme d'indignation exprimée par mon collègue de La Pinière quant à cet enthousiasme débridé en des moments franchement sombres. Ce n'est pas le temps de partir des claques partisanes sur des chiffres qui n'existent même plus. Ça n'existe plus, ce dont on a parlé au mois de mars. J'ai vu le parteur de claques l'autre bord, puis tout le monde a suivi. Je ne sais pas, j'ai comme un malaise. J'ai comme un malaise, puis ce n'est pas la première fois, ce n'est pas la première fois. Peut-être parce que je suis un député de Montréal, puis je suis au centre de l'hécatombe, là, mais je ne pense pas que c'est le temps de s'envoyer des petits mots doux puis d'avoir du fun, puis le jovialisme.

Non, n'avez crainte, Mme la Présidente, je ne vais pas m'ouvrir les veines, je ne sais pas dépressif, mais je suis réaliste, avec les deux pieds dans un comté de Montréal qui abrite notamment le magnifique Hôpital Maisonneuve-Rosemont, hôpital qui tient avec de la broche, littéralement, là, ce n'est pas une joke, il tient avec de la broche. Vous avez tous et toutes vu ça, ici, des gouttières? Mécanisme extraordinaire qui canalise l'eau hors d'où ça devrait couler. Bien, à Maisonneuve-Rosemont, il y a des gouttières en dedans, dans les étages. Ça, je n'avais jamais vu ça. Comme disait la pub : Si ça existe, on l'a. Ça l'air qu'on vend des gouttières pour l'intérieur.

Alors que... voir, tout à l'heure, le président du Conseil du trésor se lever, nous parler de chiffres qui n'existent plus ou, en tout cas, qu'on devra revoir, là, de toute évidence, là, puis se congratuler en disant qu'on investit

tant et jamais autant en santé, alors que tout le monde savait que c'était le maillon le plus faible de tout notre filet social, et de voir quelqu'un l'autre bord partir la claque avec un enthousiasme... j'ai dit : Débridé, c'est un enthousiasme décalé, décalé. D'où mon malaise.

J'ai eu l'impression, tout à l'heure, en entendant le président du Conseil du trésor, et je sais que ce n'est pas le cas, là, mais c'est l'impression désagréable que j'ai eue... parce que j'ai du respect aussi pour le président du Conseil du trésor, puis il a une sacrée grosse job devant lui en ce moment. Elle était grosse avant, elle l'est encore plus aujourd'hui. Mais, vu que j'ai du respect pour lui, là, je vais lui dire que l'exercice qu'il nous a fait tantôt m'a donné l'impression qu'il a été dans une bulle temporelle au cours des 10 dernières semaines puis que là il nous revient. Il nous revient, 10 semaines après, c'est comme s'il ne s'était rien passé. Bien non, le monde a changé. Le monde a changé. On a changé de civilisation. • *(12 h 20)* •

Ce n'est pas la première fois, disais-je, que je remarque cette espèce d'enthousiasme. Dans des pratiques Zoom, j'ai remarqué, et je ne suis pas le seul, par moment, des commentaires badins, c'était le fun, c'était cool. Bien non, ce n'est pas le fun puis ce n'est pas cool, parce que moi, j'ai été élu pour siéger ici, là, pas pour faire des Zoom avec le ministre de l'Économie, que j'apprécie par ailleurs énormément, et je le dis sans aucune ironie, mais, non, ce n'était pas cool, les jokes sur les cheveux trop longs. Je ne trouve pas ça cool, je suis désolé, je ne trouve pas ça cool, j'ai de la misère à trouver ça cool.

On a même reçu, par erreur, à un moment donné, Mme la Présidente, un courriel nous invitant à un 5 à 7 virtuel mais festif, courriel qui, évidemment, a été effacé assez rapidement ou, en fait, tenté d'être effacé. Bien, moi, je vais vous dire, je me souviens j'étais où, puis ce que je faisais à ce moment-là, là, puis c'était un vendredi, puis ce n'était pas le fun, puis ça m'a vraiment dérangé. Ça m'a dérangé.

Enfin, bref, je vais tenter d'être plus positif, parce que c'est vrai qu'on n'a pas parlé des vraies affaires, là. On a eu un exercice imposé, là. On a eu une figure imposée, puis ça s'est arrêté là, dans un cadre temporel complètement décalé. Alors, je vais tenter d'être plus positif. Normalement, dans un gouvernement, on dit souvent que le président ou la présidente du Conseil du trésor, c'est M. ou Mme Non, parce qu'il faut toujours dire non aux collègues, qui en veulent toujours plus. Puis c'est normal, ça prend un gardien.

Je me souviens de Joseph Facal, avec qui j'ai fait beaucoup de médias à une certaine époque, m'avait déjà dit : Moi, Vincent, j'ai été président du Conseil du trésor, ça a été les plus belles années de ma vie, je disais non à tout le monde. Ça fait que tout le monde arrivait, on était en austérité, on était en compression, gouvernement Bouchard du milieu des années 90, ça fait que je disais non à tout le monde. Bon, Joseph a un tempérament particulier, apparemment, et ça lui plaisait.

C'est vrai que, souvent, le rôle du président du Conseil du trésor, c'est de dire non. Évidemment, ça prend quand même des contrôles. Même en période de pandémie, ça prend des contrôles. On aurait aimé ça en parler, des contrôles, puis de combien ça va dépasser, parce que ça va dépasser, ça a déjà dépassé. On a déjà dépensé beaucoup plus puis on a évidemment beaucoup moins de revenus. Mais on nous a resservi la même salade qu'à la mi-mars. Il y a quelque chose là-dedans qui ne marche pas. Il y a quelque chose là-dedans qui ne marche pas.

La game a changé, Mme la Présidente. Inutile de le dire, là, tout le monde le sait, la game a changé. Puis moi, je lance un défi au président du Conseil du trésor de ne pas juste être M. Non. Mais je lui lance un défi, on parle souvent, là, de missions ces temps-ci, là, notamment avec les Forces armées, là, dans les CHSLD. Ils se donnent toujours des noms de missions. Moi, je lui lancerais le défi au président du Conseil du trésor de prendre la mission retour de la dignité, parce que c'est de ça dont il est question ici.

Cette pandémie, qui est épouvantable, et qui a fauché tant de vies, et qui en fauchera malheureusement encore tant d'autres, nous a mis le nez dans notre plus grande indignité, et il faut rétablir ça. Nous avons le devoir de rétablir ça. Nous avons le devoir de le faire pour, d'abord et avant tout, ces personnes et surtout ces personnes âgées qui sont décédées, qui n'auraient pas dû décéder, certainement pas dans ces circonstances-là, puis pas là, maintenant, pas comme ça, abandonnées, toutes seules, dans des chambres qui n'ont pas de bon sens, sans visite. Quel genre de société que c'est, ça?

Alors, je lui lance le défi, puis on va travailler avec lui, je vous tends même la main, à deux mètres de distance — ça tombe bien, on est assez loin ici — pour qu'on travaille là-dessus : opération retour de dignité. Et ce n'est pas en ressassant les chiffres du mois de mars sur le pourcentage d'augmentation des dépenses en santé, ce qui ne veut plus rien dire, ça ne veut plus rien dire. C'est comme si on nous reparlait d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire, là. Ça ne veut plus rien dire, il faut tout refaire les calculs, il faut retourner à la table à... il faut tout refaire, on le sait. Alors, je lui tends la main puis je lui lance le défi : opération retour à la dignité.

Retour à la dignité pour nos personnes âgées, j'en ai parlé, mais on n'en parlera jamais assez. Des gens qui sont laissés à eux-mêmes, qu'on a sous-contractés, bien souvent, au privé, qui font énormément de profits. Quand ils n'étaient pas dans les CHSLD en attendant la mort, ils étaient dans leurs résidences privées, presque enfermés dans leurs appartements. Je les ai eus, ces téléphones-là, dans mon comté. Mes collègues aussi en ont eu, c'est sûr. Du monde qu'on a infantilisé, qui paie des loyers astronomiques parce qu'on leur a vendu toutes sortes de services, pouvait sortir une fois aux trois jours, une petite demi-heure dans la cour intérieure avec un gardien Garda, qui les retournait dans leurs chambres. Je le dis, moi : Opération dignité. Il faut revenir à ça. Mais, pour ça, ça va prendre un plan, ça va nous prendre de l'argent, beaucoup d'argent, parce qu'on a tellement traîné, puis on a tellement laissé se dégrader nos infrastructures qu'on en est là aujourd'hui, surprise, surprise! Moi, je vais vous le dire, là, les CHSLD, c'étaient des gros accidents qui attendaient d'arriver. Bien, «guess what»? C'est arrivé. C'est arrivé.

On parle toujours de nos anges gardiens. Je pense que c'est probablement le premier ministre qui a lancé ça en premier. C'est vrai que ça avait du sens quand ça a été dit les premières fois, mais ça n'a aucun sens si on ne prend pas soin de ces gens-là. Ça n'a aucun sens si on ne prend pas soin de ces gens-là, si on fait de la politique sur leurs dos, si

on leur dit : Regarde, je vais te donner 1 000 $ de primes, puis ça va faire pareil que si je t'augmentais vraiment ton salaire puis que je reconnaissais la valeur de ton travail. Ça n'a aucun sens si le président du Conseil du trésor, après avoir dit le contraire, négocie sur la place publique en appelant à l'urgence parce que COVID. Bien oui, COVID, justement. Alors, est-ce qu'on pourrait redonner à ces gens la dignité qu'on ne leur a à peu près jamais reconnue?

Il y a un conseiller du premier ministre, récemment, qui a tweeté qu'il trouvait ça bien épouvantable que les infirmières de la FIQ manifestent en pleine pandémie. Et il trouvait que les temps avaient bien changé. Bien, je lui répondrais que, non, les temps n'ont pas changé. Culpabiliser des infirmières qui manifestent pour avoir des meilleures conditions de travail, c'est pas mal la norme, malheureusement, au Québec, et depuis trop longtemps. Alors, c'est bien beau les appeler les anges gardiens, et les anges gardiennes surtout, puisque c'est 85 % à 90 % de femmes, mais, s'il n'y a pas les sous et le plan qui suit, ça ne vaut même pas le papier sur lequel j'ai écrit le mot «ange gardien».

Parlons des écoles aussi, parce que le temps file, puis il faut en parler, des écoles. On a vu... ce qu'on savait, mais ça aussi, probablement que c'est un accident qui attendait d'arriver, on a vu à quel point il y a une différence, au Québec, entre les écoles privées et les écoles publiques. On le voit. On le voit tous les jours d'ailleurs. Il est temps, plus que temps, de réinvestir massivement dans notre système d'éducation public. Ça ne peut pas être une priorité nationale si on en privatise le tiers. Ça n'a pas de sens. C'est une priorité nationale.

Je les vois, moi, mes enfants, leurs amis, les enfants des voisins, même si on se voit à deux mètres, je vois bien leur désarroi, je vois bien qu'ils ont été complètement abandonnés. Une tablette, là, même si tu en mets 45 000 en circulation, ça ne remplacera jamais un prof, ça ne remplacera jamais un système d'éducation qui prend soin de son monde. Comment ça se fait que ça nous a pris huit semaines avant d'être capables même de renvoyer un appel à l'ordre pour dire qu'il fallait quand même faire un certain suivi? Comment ça se fait?

Peut-être parce que le ministre de l'Éducation, dès les premiers jours, a dit : Vous savez, vous êtes en vacances, puis les devoirs, c'est facultatif. Vous avez des enfants, Mme la Présidente, j'en ai moi aussi, j'en ai quatre. Dites-leur donc que de faire le ménage de leur chambre, c'est facultatif. Retournez voir, deux mois plus tard, ça va avoir l'air de quoi. Bien oui! Méchant message : les devoirs sont optionnels. En tout cas, je ne sais pas chez vous, là, mais, chez nous, là, il y a juste le mot «optionnel» qui a été retenu. Et il a été bien retenu. Ça, pour ça, la pédagogie du ministre est extraordinaire, tous les enfants du Québec ont compris que c'était optionnel. Alors, il faut réinvestir massivement là-dedans de façon sérieuse.

Je terminerais sur une notion qu'on n'a pas abordée, qu'on n'aura peut-être pas le temps d'aborder, toute la notion de la réorganisation du travail, le télétravail. Bonne idée! On a milité pour ça. Moi, j'ai écrit des mémos là-dessus pour ma formation politique. J'ai fait de la recherche là-dessus, je suis allé voir à Seattle ce qu'il se faisait là-dessus, aux Pays-Bas. Bonne idée en soi, mais ce n'est pas la panacée. Et, si l'idée derrière le télétravail pour le gouvernement du Québec, c'est juste de payer moins de loyer pour abriter les fonctionnaires, bien, ça part bien mal. Il faudrait que ce soit basé, comme tout le reste d'ailleurs, sur un réel plan. Merci, Mme la Présidente.

• *(12 h 30)* •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Rosemont. Et, maintenant, je vais maintenant céder la parole à M. le député de René-Lévesque et je vous indique que votre formation politique dispose d'un temps de parole de 11 min 29 s.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je vais les utiliser judicieusement puisque c'est une des très rares occasions, depuis cette pandémie, que nous avons de débattre de la situation. Et, comme les collègues des oppositions, je suis un peu «flabergasté» quant à la teneur des propos, le ton, la bonhomie tenus par la banquette ministérielle sur ce débat qui est important, qui est les crédits. J'ai l'impression, évidemment, qu'il ne s'est rien passé depuis ces 10, 11 dernières semaines, lorsqu'on a dit que tout va continuer. Dans le fond, c'est «business as usual».

Je veux juste rappeler en cette Chambre qu'on a déposé le budget le 10 mars et que, le 14 mars, c'était l'urgence sanitaire qui était décrétée par le gouvernement du Québec. Et nous, lorsqu'on avait critiqué le budget, on avait trouvé que, dans ce qui s'en venait, selon nous, une crise, le gouvernement était mal préparé, qu'on n'avait pas de marge de manoeuvre. On avait même utilisé le vocable «jovialisme» pour qualifier un peu l'état d'esprit du ministre des Finances. Et, au final, le ministre des Finances, lors de son dépôt, avait dit : Bien, écoutez, s'il faut faire un effort supplémentaire, bien, écoutez, après le décaissement dans un fonds génération, il y aura le Fonds de stabilisation, mais, ne vous en faites pas, il y a un fonds de réserve d'imprévus de 200 millions au ministère de la Santé. C'est ce qu'on a pour faire face à la crise.

Alors, bien honnêtement, Mme la Présidente, j'aurais aimé un état de compte aujourd'hui ou du moins un éventail des mesures ou des réflexions que le président du Conseil du trésor a présentement sur sa planche à dessin et de quelle façon ce nouveau paramètre dans lequel on doit vivre doit être redessiné. J'aurais aimé du moins avoir des intentions, des orientations, mais, comme je le disais tout à l'heure, «business as usual», c'est l'impression que ça m'a donnée.

Et je trouve ça un peu particulier parce que, pendant tout le long de cette crise, qui n'est toujours pas terminée, on a dit aux Québécois, Québécoises : Bien, la vie va changer. Vous allez devoir adopter de nouvelles façons de faire. Vous allez travailler de la maison. On a même dit à certains secteurs, à certains travailleurs : Vous allez devoir vous réinventer. Malheureusement, je n'ai pas entendu ça ce matin. Je n'ai pas entendu une volonté claire, nette et précise du gouvernement de nous dire : Vous savez quoi? Ce qu'on a déposé, peut-être que ça tenait la route avant la crise, mais, présentement, ça ne la tient plus. Et voici de quelle façon nous, au gouvernement, on pense travailler pour la suite. Donc, je suis un peu tombé des nues quant au discours en question.

Puis c'est un retour en Chambre, hein? C'est progressif, ce qu'on a fait. On a fait des Parlements virtuels, qui était une chose correcte, mais est-ce que c'était adéquat? Est-ce que c'était optimal? Je pense que la réponse, c'est non, mais c'était la chose probablement à faire pendant cette première partie de la crise.

Cela étant dit, on est de retour au salon bleu, et les partis d'opposition ont l'opportunité de questionner le gouvernement, d'avoir des journalistes accessibles, parce que, malheureusement, nous, on n'a pas eu ces tribunes de presse là à chaque jour pour dire pas notre version des faits, mais raconter les histoires qui nous étaient racontées au téléphone ou dans nos bureaux de circonscription entre la situation du Québec en général versus la particularité dans tous les territoires du Québec. Je suis convaincu que les 125 collègues ici aussi auraient pu animer une conférence de presse de 45 minutes et en auraient eu long à dire sur les situations dramatiques, les situations catastrophiques, des situations en manque de dignité et des situations graves qui méritaient notre attention à tous et à toutes.

Cela étant dit, le Parti québécois n'est pas demeuré un acteur passif pendant cette crise. Donc, je m'étais préparé un peu pour être à rebond sur ce que le gouvernement allait présenter comme étant sa prochaine piste pour faire décoller l'avion du Québec et la faire atterrir à bon port. Alors, nous, pendant cette crise et tout au long encore de cette crise, on a fait des propositions assez constructives pour permettre au gouvernement d'avoir, sur son tableau de bord, différentes options pour qu'ensemble nous ayons de meilleurs moyens et de meilleurs outils pour faire face à la crise.

Le Parti québécois a proposé de désigner des hôpitaux 100 % COVID. On a demandé de déployer de toute urgence des zones tampons supplémentaires, de créer des équipes SOS COVID en santé mentale, de miser davantage sur les soins à domicile, d'adopter un décret pour augmenter les salaires des préposés aux bénéficiaires, que nos proches aidants puissent prêter main-forte dans les CHSLD et que les résidents en fin de vie puissent être accompagnés de leurs proches, le port du masque devienne obligatoire à Montréal, de nommer enfin un protecteur des aînés et d'avoir une réflexion plus large sur la protection de nos aînés. On a proposé plus d'humanité aussi en permettant à nos proches de visiter un résident en fin de vie.

Pour relancer l'économie, on a proposé de réouvrir les librairies en mode pour apporter pendant le confinement et de lancer une campagne d'achat culturel local. On a proposé de baisser les taux d'intérêt des cartes de crédit et d'augmenter les délais de carence pour aider les Québécois à passer au travers la crise. On a proposé que l'aide financière ne soit accessible qu'aux entreprises gelant la rémunération des hauts dirigeants et en reportant les bonis. On a proposé une aide d'urgence pour nos restaurateurs. On a proposé d'obtenir une compensation financière pour les camionneurs. On a proposé de fermer des sections non prioritaires des grandes surfaces pour ne pas désavantager nos petits commerçants qui, dans certains cas, ne sont encore pas ouverts présentement. On a proposé d'investir dans la culture en serre.

Pour faire preuve de vérité et de transparence, on a proposé d'étendre la loi sur protection des lanceurs d'alerte à tous les travailleurs de la santé. On a proposé de mettre en place une ligne 1 800 déconfinement pour répondre à toutes les questions des Québécois et des Québécoises. On a proposé de prendre exemple sur l'État de New York et d'être transparents concernant les balises qui guident le déconfinement, notamment à Montréal, de rendre publiques toutes les données concernant la propagation de la COVID au Québec, notamment les projections et le nombre de tests par région. On a proposé que la Santé publique se distancie du politique. On a proposé de lutter contre les conspirationnistes.

Pour prendre soin de nos jeunes, on a proposé des escouades santé mentale pour soutenir et accompagner nos jeunes. On a proposé d'augmenter les budgets dédiés au suivi pour les élèves en difficulté. On a proposé d'équiper tous les élèves des outils technologiques dont ils ont besoin pour poursuivre leur apprentissage à distance et on a proposé plusieurs mesures pour appuyer la communauté étudiante du Québec.

Ça, Mme la Présidente, ce sont les propositions que nous avons faites pendant cette crise, et on aura d'autres propositions aussi à travers ce qu'on vit présentement, mais aussi en sortie de crise.

Donc, je suis heureux d'avoir l'opportunité ici, en cette Chambre, de présenter le travail de mes collègues de l'opposition, du Parti québécois, pendant cette crise, mais j'aurais aimé, comme je le disais d'entrée de jeu tout à l'heure, connaître un peu ce qui va changer pour la suite.

Puis là je vais m'adresser aux citoyens, citoyennes du Québec, là. Les crédits sont adoptés, ils sont votés. Ce que les gens auraient aimé connaître aujourd'hui, c'est deux choses. La première, un état de compte. On est rendus où avec les mesures que le gouvernement a mises de l'avant? On a cru comprendre que le ministre des Finances allait faire cet énoncé complémentaire à son budget au tournant de la fête du Québec. Donc, à la fête nationale, confinée ou, dans certains cas, peut-être avec juste avec 10 personnes issues de la même cellule familiale, nous aurons cette fameuse liste des courses, qu'est-ce qu'il en a coûté présentement au gouvernement du Québec de mettre de l'avant des mesures.

Mais je sais que ce n'est pas ça que les Québécois, Québécoises aussi veulent entendre. Une fois que le budget a été adopté et, on dirait, scrapé une semaine plus tard, les Québécois, Québécoises auraient aimé savoir aussi : Qu'est-ce qui va changer dans ma vie? Qu'est-ce qui va changer dans l'administration publique? On a fait plein de tests, on est en train de faire différentes choses. On le vit, nous autres aussi, à l'Assemblée nationale. Il n'y a plus de papier, on dépose électroniquement, on a siégé de façon virtuelle, on est à 37 ici, on a des mesures de distanciation sociale. Notre parlementarisme a évolué, et on a demandé aux Québécois, Québécoises, aux entrepreneurs, aux salariés de modifier leurs comportements.

Donc, je suis convaincu que nos citoyens auraient voulu connaître le plus rapidement possible qu'est-ce que le gouvernement va changer, qu'est-ce qu'il va paramétrer comme étant une nouvelle façon de faire pour les Québécois, Québécoises encore pendant la crise, en préparation, peut-être, d'une deuxième vague, mais aussi en sortie de crise pour une reprise et une relance économiques. Et j'ai cru comprendre, je peux me tromper puis je ne donne pas de fausse prétention au ministre des Finances, mais j'ai cru comprendre qu'on aurait cette mise à jour là au mois d'octobre ou novembre. C'est un petit peu loin, Mme la Présidente. C'est un petit peu loin.

• *(12 h 40)* •

Alors, je me pose la question : Pourquoi? Est-ce que c'est parce qu'au final on veut la reporter le plus loin possible pour avoir le portrait le plus juste? Ce qui peut être explicable. Plus on avance dans le temps, plus, en paramétrant, on va arriver avec un portrait le plus juste, puis ce qu'on n'aura pas prévu, on pourra le décaisser pour la fin de l'année financière. Mais ce qui est plus challengeant et ce qui est plus difficile, mais qui serait surtout plus opportuniste pour le gouvernement, c'est de commencer plus tôt et déjà indiquer qu'est-ce qui va changer. Parce que notre vie va changer, et, si on écoute le gouvernement, présentement, nous dire qu'ils vont révolutionner le monde de l'éducation, les CHSLD, le secteur de la santé, ils vont changer la culture, l'organisation du travail, je n'ai que des intentions, Mme la Présidente, et je ne sais pas combien ça va coûter. Et, si ça a un coût, ça veut impliquer aussi un choix. Est-ce qu'on va maintenir l'équilibre ou on sera en déséquilibre? Et, si on est en déficit, pendant combien de temps et pour quelle raison?

Et c'est pour ça, Mme la Présidente, que le Parti québécois lors de sa critique du budget et encore aujourd'hui, suite à l'intervention du président du Conseil du trésor, on va encore questionner la pertinence du troisième lien du côté de Québec, on va encore questionner la pertinence d'aller de l'avant avec les maternelles quatre ans. On a vu, notre système de CPE, notre service de garde, a été un moteur essentiel pour permettre à nos travailleurs et travailleuses de reprendre le travail, mais on sait qu'à la sortie de crise plusieurs ne seront même plus là. Alors là, on aura des places supplémentaires pour des quatre ans, mais tous les services de garde qui seront fermés définitivement parce qu'ils n'auront pas été capables de passer à travers la crise n'existeront plus. Donc, on va creuser le déficit de places et on se retrouve au même point.

Donc, j'invite le gouvernement à rapidement rendre disponible sa liste de dépenses, mais surtout de témoigner de ses intentions, de ses moyens, au nom de la transparence, mais surtout au nom de la solidarité du peuple québécois. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de René-Lévesque. Maintenant, je suis prête à reconnaître le prochain intervenant, qui sera M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Bonjour, Mme la Présidente. Premièrement, je veux juste, en entrée de jeu, dire que je suis très satisfait de voir comment le gouvernement s'est comporté pour le processus de relance de l'économie. Premièrement, tous les ministres impliqués en économie ainsi que plusieurs députés ont contribué au plan de relance, et, aussi important, tous les intervenants du milieu ont été impliqués. Je réfère aux syndicats, je réfère aux tables patronales et je réfère à tous les secteurs industriels. Donc, c'est un plan qui n'a pas été fait en isolation, mais bien avec les gens pertinents qui pouvaient contribuer.

Deuxièmement, je pense que ça a été noté aussi, notre ministre des Finances a été très clair qu'en juin il va présenter un énoncé fiscal. Il a mentionné déjà que nous aurions fort probablement un déficit qui serait de l'ordre de 3 % à 4 % du PIB puis un déficit, en fait, qui est très favorable quand on considère qu'est-ce qui se passe dans le monde. On a aussi établi que le retour au PIB historique, avant la COVID, viendrait probablement à quelque part en 2021. Donc, toutes les actions que nous posons sont dans ce sens-là.

Maintenant, les deux derniers mois ont été évidemment sans précédent dans l'histoire du Québec. La fermeture quasi complète de l'économie pour faire face à la pandémie a fortement ébranlé tous les citoyens du Québec et les entreprises. Le Québec a été la première province à déclarer l'urgence sanitaire. Des mesures importantes ont été prises pour protéger la santé de la population avant tout. De plus, la reprise des activités dans plusieurs secteurs économiques, ça se fait graduellement, et, pour certains secteurs comme le tourisme et la culture, il faudra du temps, probablement de 12 à 24 mois, avant de retrouver le rythme qu'on connaissait avant la pandémie. Je suis toutefois très confiant par rapport à la relance économique, notamment parce que l'économie du Québec se portait très bien avant le confinement. Nos finances étaient saines, et nous avons tous les outils nécessaires pour bien s'en sortir.

Jusqu'à présent, le déconfinement se passe bien. Nous avons fait face à certaines difficultés dans la région de Montréal, mais on a pris le temps qu'il fallait et on n'a pas hésité à retarder certaines ouvertures par rapport à d'autres régions du Québec. La réouverture des commerces de la Communauté métropolitaine de Montréal ayant des portes extérieures habituellement utilisées par les clients se déroule très bien après trois jours. Plusieurs ont hâte, moi le premier, de retrouver les soins de santé privés, les soins corporels, les soins esthétiques la semaine prochaine. Ce sera possible pour les gens vivant à l'extérieur de la CMM, qui devront patienter encore un peu.

Allons-nous trop vite? Allons-nous pas assez vite? Toutes les décisions ont été prises en collaboration avec les autorités de santé publique. L'essentiel pour nous, c'était de protéger la santé des gens. C'était la santé publique avant l'économie. Personnellement, je suis très à l'aise avec le plan de déconfinement. La santé publique a été au coeur de toutes nos discussions.

La CNESST a aussi joué un rôle crucial dans la mise en place des protocoles de rehaussement sanitaire. On a démontré que le plan est flexible en n'hésitant pas à retarder certaines ouvertures. La situation de la CMM était délicate, nous avons bien su la gérer en fonction des indicateurs de santé publique.

Le défi, c'est de ramener au travail de façon graduelle les 1,2 million de personnes qui avaient été mises en arrêt temporaire à cause de la pandémie. On a composé avec les impacts économiques et les lieux de travail où le rehaussement sanitaire était plus facile à instaurer. Les trois premiers pans économiques à réouvrir, la construction, le secteur manufacturier et les commerces, permettaient de ramener 450 000 employés au travail. Somme toute, je suis bien content de la façon que la réinsertion s'est déroulée. Les entreprises ont su bien s'adapter pour instaurer des nouvelles normes sanitaires.

En ce qui concerne l'aide aux entreprises, nous avons choisi d'accorder des garanties de prêt et des prêts aux entreprises pour complémenter les programmes fédéraux qui, je dois le dire, ont fait le programme qui allait dans le bon sens. J'en conviens, ces prêts ne constituent pas la solution à tous les maux des entreprises, ils présentent une solution à la problématique principale à laquelle faisait face l'économie, soit de fournir des liquidités pour aider les entreprises à passer à travers la crise.

Investissement Québec a d'ailleurs reçu plus de 500 demandes pour le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises, le PACTE, pour lequel nous avons approuvé, à ce jour, 1,5 million de dollars. Nous avons aussi injecté 150 millions de dollars dans les fonds locaux d'investissement pour permettre aux MRC d'octroyer des prêts de moins de 50 000 $ aux PME touchées par la pandémie. De ce montant, Montréal a reçu 40 millions de dollars, 10 millions est allé à Québec, tandis que les autres MRC ont reçu 100 millions de dollars.

Dans bien des MRC, on m'a dit que les sommes n'étaient pas suffisantes pour répondre aux besoins. Nous sommes à l'écoute des besoins et soucieux d'aider nos PME. J'ai dit à plusieurs reprise que, s'il manquait de fonds, Mme la Présidente, nous n'hésiterons pas à injecter des nouveaux fonds dans ce programme, ce que nous allons faire la semaine prochaine.

C'est un nouveau monde qui se dessine. Les façons de travailler, de se déplacer, de consommer sont en train de changer. Les gouvernements ont su instaurer le filet social nécessaire pour que les citoyens, les entreprises et les organismes puissent faire face à la situation. Avec les programmes d'aide mis en place, les gouvernements vont quand même continuer d'être interventionnistes pour aider les secteurs les plus lents à repartir et pour pallier les conséquences de la pandémie, encore très difficiles à évaluer.

Cela dit, Mme la Présidente, l'austérité ne fera pas partie de notre vocabulaire, et nous tiendrons compte, évidemment, de la capacité de payer des contribuables. C'est dans cet esprit que nous avons annoncé le devancement de nombreux projets prévus au Plan québécois des infrastructures. Près de 3 milliards de dollars de projets d'infrastructure publics viendront s'ajouter aux 11 milliards déjà prévus. La bonne nouvelle, Mme la Présidente, c'est que les trois chantiers de développement économique que nous avions ciblés avant la crise demeurent tout aussi pertinents pour la relance économique.

Je dis souvent : Le Québec doit absolument réduire son écart de productivité, réduire son déficit commercial à l'international et attirer les investissements directs étrangers. C'est encore plus vrai aujourd'hui, alors que nous travaillons à repartir l'économie. Nous vivons actuellement une situation exceptionnelle et sans précédent sur les plans sanitaire, technologique, économique, social et politique, et c'est sans parler des défis en matière environnementale. Les défis à relever sont donc nombreux, mais les entreprises créatives et qui projettent à long terme sont porteuses de solutions pour l'avenir.

Comment va-t-on réduire l'écart de productivité du Québec par rapport à l'Ontario et aux États-Unis? En investissements massivement en innovation. Je dirais même, Mme la Présidente, que cet objectif est encore plus important qu'avant la crise. Relativement au PIB, le Québec se trouve au premier rang en matière d'investissement en recherche et développement au Canada. Notre capacité à développer ou déployer, plutôt, le génie québécois dans toutes ses dimensions est reconnu à l'international.

• *(12 h 50)* •

Maintenant, il faut réussir à accélérer davantage l'automatisation et la robotisation des PME du Québec. Plus que jamais il faut miser sur l'innovation pour augmenter l'efficacité, la productivité et surtout la prospérité des entreprises partout au Québec. On doit aider et encourager nos entreprises à innover.

Dans le contexte de la pandémie mondiale et la relance économique qui s'annonce, la course à l'innovation est incontournable pour tous les secteurs d'activité du Québec. Les entreprises ainsi que tous les créateurs, entrepreneurs, innovateurs qui les composent ne peuvent aspirer à un avenir prospère que s'ils ont un meilleur accès aux programmes, aux services et aux ressources nécessaires pour faire progresser leurs idées, créer des emplois et faire croître l'économie québécoise. C'est pourquoi tous les programmes que nous avions prévus pour stimuler l'innovation et pour permettre aux PME du Québec d'améliorer l'automatisation de processus demeurent en place et seront priorisés davantage.

Je vous rappelle, Mme la Présidente, que le gouvernement a créé le crédit d'impôt à l'investissement à l'innovation, le C3i, pour favoriser le virage numérique. Cette mesure encouragera les entreprises de tous les secteurs d'activité à acquérir du matériel de fabrication et de transformation, du matériel informatique et des progiciels de gestion. Nous avons aussi créé le crédit d'impôt capital synergie, qui incitera les entreprises établies à investir dans les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel.

Afin d'encourager davantage la commercialisation des innovations québécoises, le gouvernement a instauré la déduction incitative pour la commercialisation des innovations, la DICI. Grâce à cette nouvelle déduction, les sociétés développant et commercialisant leurs produits au Québec bénéficieront de taux d'imposition les plus concurrentiels en Amérique du Nord.

Nous allons aussi bonifier les crédits d'impôt à la recherche et développement favorisant la collaboration. Afin d'encourager davantage la collaboration entre les acteurs en innovation au Québec, nous allons retirer les seuils de dépenses admissibles applicables aux crédits d'impôt à la R&D favorisant cette collaboration. Cette initiative permettra de soutenir la totalité des dépenses admissibles relatives à des activités de R&D collaboratives réalisées par les sociétés.

Toujours dans le but de favoriser l'innovation et de stimuler le développement économique, nous poursuivons le travail pour implanter les zones d'innovation. Enfin, dans le but d'appuyer davantage les projets innovants d'entreprises, nous avons prévu 10 millions de dollars pour bonifier le volet Soutien aux projets d'innovation du programme Innovation 2020-2021.

La pandémie a un effet inattendu sur la lutte aux changements climatiques. Les émissions de GES sont à la baisse, les façons de se déplacer sont en train de se transformer, les façons de travailler aussi. Du jour au lendemain, quelque

300 000 personnes se sont retrouvées, au Québec, en télétravail. Je suis convaincu que le génie, le sens de l'innovation des Québécoises et des Québécois vont contribuer à bâtir une économie au service de l'environnement et à la lutte aux changements climatiques. Je crois d'ailleurs qu'on doit profiter de la relance de notre économie pour accélérer davantage notre virage vers une économie plus verte.

Juste avant la crise du COVID, mon collègue Benoit Charette devait annoncer notre plan d'électrification et de changements climatiques qui devait concrétiser les orientations et les actions du gouvernement en matière d'environnement. Ce plan est toujours d'actualité.

Avant la crise, nous avions prévu 27 millions de dollars pour appuyer la recherche, l'innovation et la commercialisation des produits innovants dans l'industrie des véhicules électriques, 18 millions de dollars pour soutenir le développement d'une filière industrielle spécialisée dans le recyclage des batteries, notamment en finançant des projets de démonstration de nouveaux procédés au Québec. Ces deux dossiers demeurent prioritaires pour nous.

Mme la Présidente, je tiens aussi à vous rappeler que la réforme d'Investissement Québec a été mise en place notamment pour favoriser l'innovation. La fusion du CRIQ et d'IQ permet d'accompagner les entreprises à travers la transformation numérique et l'automatisation des processus. L'objectif demeure d'accélérer l'innovation et d'augmenter la productivité.

Notre deuxième objectif, c'est de réduire le déficit international. Au Québec, nous importons plus que nous exportons. Le déficit est de plus de 23 milliards de dollars. Pour moi, c'est une opportunité. Nos entreprises doivent exporter davantage et diversifier leurs marchés. Seulement 11 % de nos PME québécoises exportent. C'est trop peu, Mme la Présidente. Les subventions, les foires commerciales, ça marchait bien avant le COVID, mais ça prend beaucoup plus que ça maintenant.

Nous travaillons étroitement avec les délégations du Québec pour que les entreprises aient des connexions. Avec le nouvel Investissement Québec International, nous travaillons encore plus à mettre ce réseau à contribution. Bien sûr, il faudra être patient, car, en ces temps de pandémie, beaucoup de frontières sont encore fermées. Mais on doit être prêts lorsque la relance de l'économie mondiale sera bien entamée.

Cela dit, il faut aussi réduire nos importations, il faut être moins dépendants des marchés internationaux. La crise a mis en lumière les lacunes du Québec en matière d'approvisionnements stratégiques. Il est important de rehausser l'autosuffisance dans certains secteurs comme l'alimentation et la fabrication de matériel médical et de médicaments. Nous avons d'ailleurs fait de belles annonces en ce sens, accordant 7 millions de dollars à Médicago, entre autres, pour le développement d'un vaccin contre la COVID-19, ainsi qu'un prêt de 4 millions de dollars à Medicom pour l'implantation, à Montréal, d'une usine qui produira plusieurs dizaines de millions de masques N95 et de masques chirurgicaux. Nous travaillons, depuis le début de la crise, à cibler les secteurs où on va être plus autosuffisants.

La crise nous permet de focaliser sur les secteurs d'importations à prioriser. C'est dans cet ordre d'idées que je tiens à vous rappeler notre engagement budgétaire pour appuyer un secteur d'activité majeur pour l'économie du Québec, celui des sciences de la vie. Ce secteur est réputé pour la qualité de sa main-d'oeuvre, de ses institutions ainsi que pour des importants programmes d'innovation.

La promotion de l'achat local est aussi primordiale dans les circonstances actuelles. La plateforme numérique Le Panier bleu, que nous avons lancée en pleine crise sanitaire, s'est donné comme mission de soutenir les commerçants québécois en stimulant leurs ventes par le référencement, et en sensibilisant la population à l'importance de l'économie locale, et en promouvant les meilleures pratiques sanitaires en cette période de pandémie liée à la COVID-19. Le Panier bleu connaît déjà un succès, mais ce n'est pas assez. Nous avons encouragé une première initiative pour qu'elle puisse constituer un début de mouvement. Le Panier bleu, bien sûr, est appelé à évoluer, à s'élargir, et à innover. J'aurai l'occasion bientôt d'y revenir.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation. M. le député de La Pinière, vous voulez intervenir.

M. Barrette : Oui. En vertu de l'article 213, je pense pouvoir poser une question au ministre de l'Économie à la fin de son intervention.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui. Alors, si le M. le ministre le souhaite, vous pouvez poser une question courte, et on va avoir besoin d'une réponse courte. M. le député.

M. Barrette : Le ministre nous a dit qu'il visait l'autosuffisance en matière d'approvisionnement stratégique. Évidemment, ça va induire des coûts. Les producteurs comme Medicom, qui produisaient en Chine, maintenant vont produire au Québec. Ce n'est pas loin de chez nous, je suis allé les voir, la compagnie.

Alors, il y aura ça dans plusieurs secteurs. Quel sera le coût induit au système de santé par le fait qu'on aura à acheter plus cher pour l'autonomie? Ce n'est pas une critique, c'est une information que je cherche pour l'ensemble de la chose.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le député. M. le ministre.

M. Fitzgibbon : O.K. Avec le sous-ministre, M. Bahan, à l'Économie, nous avons identifié des secteurs où nous pourrions être performants, parce qu'évidemment on veut être autosuffisants, mais à un coût qui va être égal ou légèrement supérieur aux coûts de l'importation. Sinon, on n'a rien accompli.

Il est clair par contre qu'au niveau médical, soit approvisionnement de masques, autre matériel médical ou médicaments, il n'y a pas de prix parce que d'attendre que l'avion d'Air China atterrisse à Dorval pour avoir des masques N95, ça n'arrivera plus.

Premièrement, les coûts que nous avons de Medicom sont inférieurs aux coûts qu'on a payés durant la pandémie pour des raisons assez évidentes. Alors, il va y avoir peut-être un coût additionnel par rapport au coût historique, mais je pense que l'autosuffisance de matériel médical va compenser pour peut-être un coût peut-être excédentaire.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

Alors, compte tenu de l'heure et afin de permettre, cet après-midi, un débat sur une affaire inscrite par les députés de l'opposition, le présent débat sur les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021 est ajourné.

Et je suspends nos travaux jusqu'à 15 heures.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 h 1)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon après-midi.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Alors, nous poursuivons les travaux aux affaires du jour, Affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Motion proposant que l'Assemblée demande au gouvernement d'offrir aux élèves un accès à des services de soutien tout l'été en vue de la rentrée scolaire 2020-2021 et que ces services soient offerts de façon continue

À l'article 50 du feuilleton, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, Mme la députée de Saint-Laurent présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que le confinement découlant de la pandémie de la COVID-19 a eu un impact profond sur le quotidien des élèves québécois;

«Qu'elle reconnaisse que la poursuite à distance des activités scolaires et éducatives s'est déroulée de façon inégale et que tous les élèves n'ont pas reçu le même niveau de service;

«Qu'elle reconnaisse que des retards importants et un recul [dans] leurs acquis ont notamment pu être encourus par les élèves les plus vulnérables;

«Qu'elle rappelle que selon plusieurs experts, le niveau d'anxiété chez les jeunes du Québec connaît une hausse importante;

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec d'offrir aux élèves du Québec un accès à des services de soutien, notamment en psychologie, en orthophonie ainsi qu'en orthopédagogie, et ce tout l'été, en vue de la rentrée scolaire 2020-2021 et que ces services soient désormais offerts de façon continue;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement du Québec de mettre sur pied une période de perfectionnement volontaire d'une durée de trois semaines pour tous les élèves, en priorisant les élèves graduant du niveau primaire au niveau secondaire et du secondaire au niveau collégial afin de leur permettre de compléter certains apprentissages susceptibles de favoriser leur réussite scolaire et d'assurer une meilleure transition.»

Je vous informe que la répartition du temps de parole pour le débat restreint sur la motion inscrite par Mme la députée de Saint-Laurent s'effectuera comme suit : 10 minutes sont réservées à l'auteure de la motion pour la réplique, 53 min 30 s sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, 31 min 52 s sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 11 min 23 s sont allouées au deuxième groupe d'opposition, 10 min 15 s sont allouées au troisième groupe d'opposition. Chaque député indépendant dispose d'un temps de parole de 1 min 30 s. Toutefois, lorsqu'un seul député indépendant participe au débat, il dispose d'un temps de deux minutes. Dans le cadre de ce débat, le temps non alloué par les indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Mis à part ces consignes, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps. Enfin, je rappelle aux députés indépendants que, s'ils souhaitent intervenir au cours de ce débat, ils ont 10 minutes à partir de maintenant pour en aviser la présidence.

Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Laurent, et je demanderais à ceux qui n'ont pas la parole de garder le silence, s'il vous plaît. Mme la députée de Saint-Laurent, la parole est à vous.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'aimerais d'abord commencer par souligner que nous avons toute l'escouade scolaire de retour au salon bleu : ma collègue la députée de Westmount—Saint-Louis, évidemment notre collègue des Mille-Îles, qui nous suit, la collègue de Sherbrooke et la collègue de Joliette. Et le ministre lui-même l'a dit d'emblée, jour 1 du début de la pandémie, le 13 mars, lorsqu'on a fermé les écoles, on a tout de suite commencé à travailler tous ensemble, parce qu'évidemment personne n'avait une boule de cristal pour dire : Bon, ça va bous frapper de plein fouet, la COVID-19, on a mis plusieurs solutions et propositions sur la table, tout le monde ensemble, dans les équipes d'opposition.

Et aujourd'hui on va aller plus loin, car on sait que ça a connu des ratés, malheureusement, l'école à distance à la maison. C'est simple, Mme la Présidente, les parents, même s'ils sont en télétravail... c'est impossible de travailler et de s'occuper de plusieurs enfants en même temps. Plusieurs, d'ailleurs, n'ont qu'un seul ordinateur, d'autres n'ont carrément aucun outil informatique, pas de tablette, pas d'ordinateur, d'autres n'ont même pas de connexion Internet haute vitesse ou, lorsqu'un parent est déjà en train de travailler, là, à ce moment-ci, ça devient plus difficile à la maison avec Internet.

On a essayé de trouver plusieurs solutions. D'ailleurs, la première des choses qu'on a offertes avec le ministre de l'Éducation, je lui ai proposé... moi, dans mon comté, j'ai une entreprise qui a offert gratuitement de pouvoir brancher tous les Québécois avec Internet haute vitesse par satellite. J'ai même parlé avec le ministre délégué à la Transformation numérique à cet effet. On a échangé là-dessus parce que je sais que pour lui, c'est aussi important de brancher et que l'éducation se poursuive. J'ai soumis cette entreprise aux deux ministres, ils n'ont pas eu de suivi là-dessus. On aurait pu, là, déjà à partir du mois de mars, là, commencer à brancher tout le monde, et en plus ça aurait été gratuit.

J'ai demandé au ministre de faire l'achat massif de tablettes électroniques ou d'ordinateurs. Il faut savoir que 1,2 million d'enfants dans le réseau de l'éducation au Québec... Il y avait déjà un premier pas, 15 000 tablettes. Par contre, vous comprendrez qu'on a n'a pas besoin d'un doctorat pour savoir que 15 000 tablettes, c'est peu suffisant pour l'ensemble des besoins, d'autant plus que le ministère de l'Éducation, à ce jour, ne sait toujours pas qui a besoin de support informatique, le ministère de l'Éducation n'a fait aucun état des lieux pour savoir quelle famille, en ce moment, a besoin soit d'une tablette soit d'un ordinateur ou d'une connexion Internet.

Alors, vous comprendrez, Mme la Présidente, que, pour nous, il est urgent, là, vraiment urgent, oui, d'aider le ministre à avoir un plan peaufiné pour s'assurer que, si jamais, en septembre, on doit encore faire la formation à distance, même en alternance, mais que les ratés qu'on a connus lors de la première vague, bien, ça ne se répète pas en septembre. Sinon, on n'est pas plus avancés, ça serait même un recul. Or, là-dessus, on attend encore d'avoir des précisions du ministère de l'Éducation. Pour nous, ça serait très important, mais vous comprendrez qu'on n'attendra pas en septembre pour agir parce qu'on a parlé avec plusieurs, plusieurs spécialistes, et tous s'entendent pour une chose, avant même la pandémie, des enfants plus vulnérables, durant l'été, accusaient un retard. Alors, on s'est dit, et c'est d'ailleurs la députée de Joliette qui en a mentionné : Pourquoi on ne ferait pas immédiatement, là, de la récupération pour ceux qui n'ont pas eu de services?

Pensez aux 330 000 jeunes, élèves du secondaire, qui eux, clairement, il n'y a eu aucun retour en classe, il n'y a pas vraiment eu de suivi. Des fois, il y avait des suivis, des fois il y avait zéro suivi, même dans la même famille. Alors, on s'est dit : Bien, O.K. parfait, pourquoi qu'on ne fait pas des récupérations maintenant, là? Il n'est pas trop tard. Même le ministre de l'Éducation, lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle*, a dit : Ça vaut la peine d'aller à l'école, même pour trois semaines. Moi, je suis d'accord avec lui quand il dit ça. Alors, pourquoi qu'on ne le fait pas? Qu'est-ce qu'on attend? Parce qu'Agir tôt, il me semble que c'est un slogan, non? Bien, si on veut que ça soit plus qu'un slogan, il faut qu'on le mette en pratique, il faut qu'on soit en action. Alors, ici, il n'est pas trop tard pour le faire, et on a du temps devant nous.

On a demandé des camps de perfectionnement. Pourquoi, Mme la Présidente? Il y a des moments dans la vie d'un enfant qui sont assez importants, voire charnières, des transitions. Pensez à un enfant de 12 ans, sixième année, quitte la petite école, le primaire, sans dire au revoir à ses amis, sans dire au revoir à son enseignant, sans ramasser, là, sa classe puis dire : Voici, j'ai terminé un chapitre de ma vie et, l'année prochaine, je fais le grand saut au secondaire, la grande école. Bien, cet enfant-là a besoin d'une transition. Mais les experts le disent, une transition difficile vers le secondaire serait un déterminant fort en décrochage scolaire. C'est prouvé dans les études. Ça, c'est Pr Arvisais, qui fait des recherches spécifiquement là-dessus.

Or, si on comprend bien ce que le chercheur et d'autres chercheurs... que ce soit Mme Béliveau à l'Université de Montréal, Mme Collin-Vézina à McGill, Égide Royer à l'Université Laval, ils sont tous d'accord, une transition, c'est important, sinon on va augmenter le risque de décrochage. D'ailleurs, le ministre, le 13 mai, en cette Chambre, l'a même dit lui-même, des gens qui peuvent décrocher au secondaire, ça commence plus tôt. Vous vous rappelez de mon tableau, Mme la Présidente? Les risques de décrochage sont au secondaire, mais le ministre lui-même l'a avoué dans cette Chambre que, oui, on décroche au secondaire, mais des fois c'est parce qu'on accumule quelque chose au primaire. Alors, s'il est sérieux dans cette démarche, pourquoi qu'immédiatement il ne dit pas oui? Il peut le dire, là, aujourd'hui, un trois semaines, camp de perfectionnement.

• *(15 h 10)* •

Je comprends que, ce matin, il trouvait ça drôle parce que, pour lui, c'est comme des cours d'été, puis les cours d'été, ça fait longtemps que ça existe au Québec. Cours d'été, Mme la Présidente, si jamais il y a une méprise de la part du ministre, un cours d'été, c'est lorsque vous avez échoué. Mais vu qu'au mois de mars le ministre a dit : Tout le monde est en vacances et vous avez tous passé, il n'y a personne qui a échoué au Québec. Alors, un cours d'été, encore faut-il que cet été, en 2020, il y en ait. Mais le ministre a peut-être oublié, il a lui-même annulé les cours d'été cet été parce que les écoles sont fermées en vertu de la santé publique. Alors, nous, là, on ne parle pas, là, de juillet, là, on parle de maintenant. Il reste, le calendrier scolaire, jusqu'au 22 juin. Est-ce que, d'ici le 22 juin, il peut dire : Oui, une période un peu plus intensive pour ceux qui en ont besoin — pensons aux plus vulnérables — pour leur permettre, justement, cette transition vers l'école secondaire?

Puis parlons de nos ados. Ce n'est pas juste du bal des finissants qui en est question, là, secondaire V, là, c'est une étape assez névralgique, c'est le grand moment avant qu'on parte pour le cégep. Là, on est en train de dire à nos jeunes adolescents : Ramassez... Puis là, Mme la Présidente, j'ai plein de messages de parents qui sont allés à l'école ramasser les affaires de leurs enfants dans des sacs-poubelles puis qui disent : Oui, c'est ça, on termine notre secondaire dans deux sacs-poubelles. Ça, c'est un message puis c'est une image forte. Mais imaginez quand vous êtes un

adolescent puis que votre secondaire V, ça ne se résume pas à un bal, mais plutôt à un sac-poubelle, alors d'autant plus important d'avoir une transition, une transition vers le cégep. On lui a proposé... puis Égide Royer aussi, dans ce sens, il dit : O.K., est-ce qu'on peut faire une à deux semaines, juste avant la rentrée de septembre, pour consolider des acquis, mais aussi, au niveau psychologique, accompagner les jeunes au cégep? Surtout qu'à ce jour on ne sait pas si la formation collégiale sera en présence physique ou à distance, ça devrait être d'autant plus important que le ministre ait un plan. Est-ce qu'il peut garantir que, pour les nouveaux étudiants en collégial, ce sera au moins, les premières semaines, en présence physique? Est-ce que ça, au moins, il pourrait faire cet engagement?

Ce n'est pas tout le monde qui va avoir accès à un ordinateur, une tablette, ça, je l'ai dit, Mme la Présidente, mais entre maintenant et cet été, est-ce que le ministre peut nous déposer son plan d'acquisition d'ordinateurs pour tout de suite équiper les jeunes? Est-ce que ça, là, il a commencé à y avoir une commande? J'ai vu tantôt le président du Conseil du trésor, j'ai vu aussi le ministre des Finances. Est-ce qu'ils sont prêts, là, à prendre un engagement puis de dire : Oui, on y va, on va déployer une bonne note de service, on va s'assurer que tous les parents vont être capables de dire : Effectivement, nos enfants ont le matériel requis pour faire la formation à distance si jamais c'est le cas et que c'est nécessaire?

Je reviens sur cet été, maintenant jusqu'à septembre. On sait qu'il y a de l'anxiété, plusieurs personnes, intervenants du milieu nous le disent, plusieurs jeunes adolescents ont écrit sur les différents réseaux sociaux, ont même interpelé directement le ministre de l'Éducation parce que ces personnes-là, ces jeunes adolescents se sentent oubliés, pour cause. Est-ce qu'on peut continuer d'offrir des services? Est-ce qu'on peut être créatifs? Pour reprendre un terme que le ministre adore et que le premier ministre aussi, est-ce qu'on peut faire preuve d'ambition puis dire : Parfait, à partir de maintenant, au Québec, les services professionnels — psychologues, psychoéducation, orthophonie — c'est un service continu? Parce qu'un enfant qui souffre de dysphasie, bien, le 22 juin, lorsque l'école est terminée, bien, il n'arrête pas d'être vulnérable, il n'arrête pas de souffrir de dysphasie. Un jeune qui a besoin d'un psychologue, le 22 juin, il a encore besoin de son psychologue. Un jeune qui a un handicap, le 22 juin, son handicap ne disparaît pas, alors pourquoi que le service disparaît? Moi, c'est quelque chose que, je pense, aujourd'hui, on peut faire différemment, puis, oui, on peut offrir ces services de façon continue, puis on peut apprendre de cette pandémie, puis y tirer des bénéfices.

Parlons des bénéfices qu'on peut peut-être tirer de cette pandémie, les ratios. Les ratios, un enseignant pour 15 élèves, les parents ont aimé ça, les enfants ont aimé ça. Par contre, vous comprendrez que l'autre groupe, ceux qui ne sont pas en classe, ont moins aimé ça, hein, parce que, là, il y a le parent à la maison avec un ou deux enfants, là le parent qui est à la maison essaie de travailler, ça ne marche pas trop, essaie d'être enseignant, ça ne marche pas trop. Alors, on a proposé la chose suivante, Mme la Présidente : le Québec est rempli de beaux lieux, Musée des beaux-arts, Centre des sciences, Place des Arts, ils sont tous fermés en ce moment, mais imaginez de transformer ces lieux en un endroit où est-ce qu'on peut prendre les autres élèves qui sont en alternance à l'automne, les mettre dans ces magnifiques lieux, qui vont être réaménagés.

Et là je vois déjà dans le regard du ministre de l'Éducation qu'il va dire : Hum! Mais on n'a pas assez d'enseignants. Il va finalement reconnaître ce qu'on lui a déjà dit à maintes reprises, qu'il y a une pénurie d'enseignants. Mais on a pensé à ça aussi, on lui a proposé de rappeler en renfort les étudiants du baccalauréat en éducation et en adaptation scolaire. Et, en plus de ça, il y a plein d'intervenants en culture, je suis sûre que ma collègue la députée de Verdun a plein de pistes de solution pour inspirer le ministre et sa collègue la ministre de la Culture à cet effet. On peut rappeler en renfort ces gens pour nous aider parce que c'est important que les enfants ne restent pas à la maison à l'automne, même si c'est un jour sur deux, parce que la journée que l'enfant est à la maison, c'est qui qui s'en occupe? Est-ce que c'est la mère ou c'est le père qui ne va pas travailler? C'est qui qui fait le moins gros salaire, souvent, dans les ménages québécois, vous pensez? C'est souvent la femme, hein? Alors, est-ce qu'on va encore dire aux femmes : Vous n'irez pas travailler puis vous allez faire l'école à la maison? Non, ça suffit.

C'est pour ça qu'aujourd'hui ça prend un plan. Puis, le plan, on ne peut pas commencer à le construire en septembre, là, trop tard, il faut le faire maintenant. C'est maintenant qu'on doit agir tôt. Alors, c'est maintenant que le ministre doit s'activer, voir, avec les recteurs des différentes universités puis les doyens des différentes facultés d'éducation et d'adaptation scolaire, une méthodologie pour rappeler en renfort les étudiants pour que leurs stages soient dès septembre en pratique. Donc, on pourrait mettre ces élèves à distance, la journée sur deux, dans ces autres lieux, magnifiques lieux, je vous le rappelle, ça permettrait de libérer franchement les parents.

J'invite aussi le ministre à consulter le sondage qui a été fait. C'est plus de deux parents sur trois qui dit qu'il n'est pas outillé pour accompagner son enfant à la maison. Ça, il me semble que c'est parlant comme donnée, là. On a deux parents sur trois qui vous disent clairement, là : C'est bien beau que vous me dites : C'est une journée en alternance, une journée, lundi, il s'en va à l'école, mais moi, le mardi, je travaille encore, le mardi. Mercredi, il retourne à l'école, c'est le fun, mais jeudi, il revient à la maison, mais je travaille le jeudi. Alors, c'est pour ça qu'on doit avoir une vraie solution, c'est pour ça que ça prend de l'ambition.

Alors, ici, j'interpelle le ministre et toute son équipe à s'activer puis de donner suite à ce que nous, on a proposé. Je proposerais à son attention l'article de Marco Fortier, *Confusion en éducation — Le réseau attend les mots d'ordre de Québec depuis le début de la crise* — ça, c'est en fin de semaine, c'est encore récent : «Après 10 semaines de confinement, les acteurs du milieu scolaire font un constat à peu près unanime : le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'était pas prêt à affronter la pandémie. La tempête a frappé de plein fouet le milieu de la santé, mais la secousse se fait sentir aussi dans le réseau de l'éducation.

«Le droit à l'éducation — oui, Mme la Présidente, c'est un droit, même si des fois certains l'ont peut-être oublié — a été à géométrie variable depuis la fermeture des écoles, le 13 mars. Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, a souhaité [...] "bonnes vacances" aux élèves et au personnel en

annonçant la fermeture des établissements pendant deux semaines, au début de la crise. Il a beau avoir rectifié le tir, en déclarant par la suite que les devoirs et le suivi pédagogique étaient facultatifs, puis obligatoires, le ton était donné.

«Des témoignages recueillis par *Le Devoir* confirment que des élèves, y compris [...] les plus vulnérables, ont eu peu de suivi pédagogique depuis le début de la pandémie. Les enfants de milieux défavorisés sont sous-représentés parmi les élèves du primaire qui sont retournés à l'école sur une base volontaire, la semaine dernière. La distribution promise de 15 000 tablettes aux élèves dans le besoin se fait aussi attendre.

«Les inégalités frappent aussi l'enseignement à distance. Certains élèves ont droit à du soutien exceptionnel de la part de leurs enseignants. Des appels, des visioconférences, des exercices adaptés, et même des câlins virtuels. D'autres enfants doivent se contenter de moins.

• *(15 h 20)* •

«Depuis une semaine, le réseau s'est mis en marche, sur [un] ordre du ministre [de l'Éducation]. Les courriels, les rendez-vous sur Teams ou sur Zoom, et les exercices obligatoires se multiplient.

«La charge de travail pour les élèves est telle que des parents sont à bout, incapables de suivre le rythme pour aider leurs enfants. "Ma fille a perdu l'intérêt pour les devoirs. J'ai l'impression que c'est moi qui fais ses devoirs", dit Marc-André[...], père de deux jeunes enfants, dont une fillette de troisième année, à Mont-Saint-Hilaire.

«Sa conjointe travaille à l'extérieur de la maison. Le père de famille fait du télétravail en s'occupant des deux enfants. Les devoirs et les leçons, c'est en soirée que ça se passe. Et ce n'est pas un succès.»

Donc, vous comprendrez, Mme la Présidente, qu'il y a déjà un retard qui s'est accumulé. Si rien n'est fait, on va juste exacerber les inégalités qui existent déjà, les retards vont s'accumuler. Et aujourd'hui nous, on tend la main au ministre, différentes propositions ont été faites. Il ne pourra pas dire qu'on n'a pas déposé plusieurs solutions sur la table. On lui demande aujourd'hui d'allonger les sommes nécessaires, parce qu'en bout de ligne, là, c'est ça aussi qu'il est question, parce qu'on est capables de tout faire cela si on a l'argent nécessaire. Ça prend des budgets, et je suis persuadée que le ministre, s'il veut, là, il est capable d'aller débloquer des budgets. Ce n'est pas le temps de jongler avec l'éducation, si vous me permettez cette petite phrase avec un autre dossier en parallèle.

Alors, je regarde le ministre parce que ce que nous, on demande a été demandé par les parents qui nous ont écrit, plusieurs adolescents qui nous ont écrit. Et j'ai une petite pensée pour ma collègue la députée de Mille-Îles, qui a une attention très particulière pour les enfants plus vulnérables, certes, mais aussi à ceux qu'on essaie de raccrocher tout le temps. Diplômes, les D.E.P., la formation générale aux adultes, ils sont encore plus à risque de décrocher si rien n'est fait. Là-dessus, à plusieurs reprises, ma collègue a interpelé le ministre pour qu'il y ait des directives claires, et ce qu'on entend du réseau, c'est qu'à ce jour pas de directives, ce n'est pas clair et ça sème beaucoup de confusion. À un moment donné, pas supposé d'avoir d'examens, maintenant il est supposé d'avoir des examens, ça a semé de la confusion à l'intérieur de la formation générale. Là-dessus, le ministre doit vraiment, là, s'assurer que ceux qui sont plus à risque de décrocher, là... apporter une attention particulière.

J'ajouterais, et ça a été souligné à plusieurs reprises par la députée de Mille-Îles mais aussi par la députée de Joliette, en ce moment, dans le réseau, on n'arrête pas de dire qu'il manque de bras. On n'arrête pas de le dire, hein? Pourtant, la formation technique, là, préposé aux bénéficiaires, elle aussi, elle aurait besoin d'aide. Est-ce que ça va se faire à distance? Est-ce que ça va se faire en présentiel? C'est quoi, le plan de match? On a parlé des stages des infirmières auxiliaires. La députée de Joliette, elle le vit de plein fouet, là, dans son comté. Imaginez, on demande à nos étudiants d'aller faire un stage, mais ils attendent une reconnaissance. Est-ce que c'est comme ça qu'on règle le problème de pénurie? Parce qu'il me semble que c'est assez simple : si vous travaillez dans votre champ de pratique, donc vous êtes inscrite pour devenir infirmière auxiliaire, vous allez faire un stage en milieu de travail, on pourrait peut-être reconnaître votre stage parce que ça serait une très belle façon aussi de dire merci, ça serait vraiment de reconnaître le travail qui est accompli. D'ailleurs, dans le cursus, ils doivent faire des stages. Alors, ici, là, vous comprendrez, là, que, là, ça fait plus que 10 semaines que, oui, on a mis le Québec sur pause, mais le droit à l'éducation ne peut pas être mis sur pause, ce droit est en continu.

Et je vais terminer sur un autre enjeu, Mme la Présidente, qui... je l'ai dit et je le répète au ministre, il y a des enfants, dans les centres jeunesse, qui, depuis le 13 mars, n'ont reçu aucune prestation de services. Ça, c'est totalement inacceptable. Alors, là-dessus, le ministre, là, à tout le moins, est-ce qu'il peut garantir de la récupération, du perfectionnement à l'intérieur des murs de tous les centres jeunesse? Est-ce que ça, au moins, là, ce minimum-là, il peut nous le garantir aujourd'hui?

Si on est capables d'avoir tout ça, Mme la Présidente, les enfants vont bien aller, le Québec va bien aller. Parce qu'hier il y avait une motion que tout le monde a applaudie, hein, *Du pain et des roses*, pour les femmes, droit à l'égalité, une des façons d'assurer l'égalité dans toute société, ça passe par l'éducation. Et pour ça, ça nous prend un ministre fort, un ministre qui va se battre pour des budgets et qui va s'assurer d'avoir les services pour tous les enfants du Québec et pour s'assurer que l'éducation ne sera pas désormais un fardeau sur les parents, plus particulièrement sur les mères de famille. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à M. le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La parole est à vous.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Pour commencer, je veux juste dire que je suis content de revoir les collègues. Ça fait du bien d'entrer puis de les voir en vrai après les avoir vus en Teams et à travers l'écran

depuis un certain temps. Et ça m'amène à réfléchir sur le fait que, malheureusement, on a des élèves, au Québec, qui aimeraient ça vivre le même sentiment qu'on vit puis se redire : Crime! on a hâte de revoir... on aimerait ça revoir nos collègues, nos amis de classe dans les écoles primaires du Grand Montréal puis dans les écoles secondaires de tout le Québec. Je pense que les élèves aimeraient ça partager la joie que j'ai, de voir leurs collègues, de voir leurs professeurs en vrai. Parce que c'est correct d'avoir des suivis, d'avoir des appels, d'avoir des visioconférences, que ce soit sur Zoom, sur Teams, sur n'importe quelle autre plateforme, ça ne remplace pas le contact humain, Mme la Présidente, puis j'en suis convaincu, je le sais bien.

C'est pour ça aussi que, la semaine dernière, après plusieurs consultations auprès des partenaires et des experts, on a déposé des scénarios qui excluent les écoles fermées, des scénarios qui nous demandent de quelle façon on va organiser une rentrée, une vraie rentrée, pas un téléchargement scolaire, une rentrée scolaire en septembre prochain, en espérant que le fruit de nos réflexions avec les experts, qui se poursuivent encore cette semaine, nous amène à avoir des propositions qui seront approuvées par la Santé publique pour qu'on puisse avoir une rentrée à tous les jours pour tous les élèves.

Ce n'est pas évident avec la pandémie mondiale qu'on traverse en ce moment, mais je ne suis pas quelqu'un qui renonce facilement, Mme la Présidente. Et il faut voir que notre résilience puis notre désir, comme gouvernement, de prioriser l'éducation a fait qu'on a été les premiers en Amérique du Nord, les seuls en Amérique du Nord à réouvrir nos écoles à temps plein. Oui, ce n'est pas toutes nos écoles, oui, c'est à l'extérieur du Grand Montréal, mais on a eu cette agilité, cette flexibilité de dire : Bien, ce n'est pas du mur-à-mur, mais partout où est-ce qu'on peut donner un service, on va le donner.

Bien sûr, il y a des gens qui nous disent que ce n'est pas bon parce que ce n'est pas égal partout pareil pour tout le monde. Il y a des gens qui nous disent que de donner un service aux gens qui sont à Victoriaville ou à Saguenay, alors que, malheureusement, supposons, à Montréal, à Laval, on ne peut pas ouvrir les écoles, ce n'est pas correct parce que ça creuse des écarts entre des étudiants, des élèves qui sont en région versus des élèves qui sont dans le Grand Montréal. Il y a des gens qui disent que, dans le fond, l'égalité puis l'équité, ça veut dire «partout pareil pour tout le monde», c'est-à-dire allons à la vitesse du plus lent. Ce n'est pas comme ça qu'on pense, au gouvernement de la Coalition avenir Québec. On n'est pas le gouvernement du nivellement par le bas. On est le gouvernement de l'ambition puis le gouvernement de la priorité à l'éducation, puis je pense qu'on l'a démontré depuis le début de la crise. Puis le symbole le plus fort, c'est de dire qu'on a été les premiers en Amérique du Nord à réouvrir nos écoles, même si pour ça il a fallu que nos cadres scolaires, nos directions générales, évidemment les employés de soutien, mais évidemment les directions d'école et les enseignants se réinventent, fassent preuve d'énormément de créativité, mettent du ruban par terre, mettent des panneaux de circulation dans les corridors. Bien, ils l'ont fait pour permettre à des élèves de retourner en classe pour avoir un petit peu de normalité puis le plus de scolarisation possible.

Donc, ça, c'est pour, je pense, la mise au jeu qui vient remettre un peu les pendules à l'heure. Parce que c'était quand même fascinant, Mme la Présidente, de se faire faire la leçon par un parti qui a sabré en éducation pendant des mandats successifs, un parti qui n'attendait pas les crises, il les créait, Mme la Présidente, à tel point où les gens faisaient des chaînes humaines autour des écoles pour protéger les écoles contre le gouvernement du Québec. Heureusement, c'est derrière nous.

• *(15 h 30)* •

Donc, en mai, la pandémie a frappé le Québec comme elle a frappé le reste du monde. La Santé publique, pour prendre soin de tous les Québécois, y compris les élèves et le personnel scolaire, nous a demandé de fermer les écoles. Il a fallu le faire. Il a fallu le faire, mais c'était à contrecoeur, puis, tout de suite, on a proposé des scénarios de réouverture. Elles étaient à peine fermées qu'avec le ministère, avec les partenaires, je proposais à la Santé publique des façons de réouvrir les écoles. Laissez-moi vous dire, Mme la Présidente, qu'avant de me faire dire oui une fois pour les écoles primaires hors CMM je me suis fait dire non plusieurs fois sur toutes sortes de modalités. Parce qu'on a voulu réouvrir nos écoles. Puis, enfin, je sais qu'on va le faire au mois de septembre, selon les modalités les plus généreuses possible, avec le taux de présence le plus grand possible.

Mais, quand on s'est fait dire : Bon, les écoles sont fermées, on n'a pas dit : Tant pis. Au contraire. Puis je vais vous faire la liste de tout ce qu'on a fait, au gouvernement, pour garantir le droit à l'éducation puis donner les meilleurs services aux élèves. Les conditions étaient loin d'être idéales, les conditions étaient loin d'être les meilleures, mais il ne fallait pas renoncer. Et c'est ce que me disaient tous les partenaires, dans toutes les rencontres soit téléphoniques ou des visioconférences que j'ai eu le plaisir de faire avec tous les partenaires. C'est ça qu'ils nous disaient, avec les cadres, les directions, les syndicats, les comités de parents.

Donc, d'abord, première chose, on a créé un portail Internet. Le site École ouverte, ecoleouverte.ca. Les écoles étaient fermées, mais on s'est dit : On va les ouvrir sur le Web. Et, comme les enfants ne peuvent pas aller à l'école, on va laisser les écoles venir dans la maison. Il y a eu, ce n'est pas des blagues, des centaines de millions de visites. Oui, on est 8,5 millions au Québec. Il y a plusieurs, plusieurs, plusieurs familles qui sont allées plusieurs fois par jour, bien sûr, et à chaque jour, mais il y a aussi des gens de partout à travers le monde qui ont reconnu que ecoleouverte.ca, c'est la référence en enseignement à distance dans la francophonie mondiale. Je le sais, j'ai eu des conférences en visio avec des ministres de l'Éducation de tout le Canada, mais aussi du Maghreb, de l'Afrique, de l'Europe, et les gens parlaient et nous remerciaient d'avoir créé ecoleouverte.ca. Puis on l'a bonifié au fil des semaines. Au départ, il y avait des activités pour les élèves, bien sûr, en fonction du niveau et en fonction des matières, bien sûr, dans le Programme de formation de l'école québécoise, puis des jeunes à travers le monde ont suivi des activités en fonction de notre programme national québécois.

Mais on a rajouté, après, la section formation générale aux adultes, la section formation professionnelle. On l'a bonifié encore, ensuite, en rajoutant un espace parents, parce que les parents nous disaient : Oui, mais moi, j'ai un enfant

qui a des difficultés, comment je peux faire pour aider mon enfant qui est en difficulté? Ce que je retrouve sur le portail initial, ce n'est pas adapté.

Bien, on a créé une section spéciale, espace parents, pour que les parents, peu importent les forces ou les défis de leur enfant, que les parents trouvent ce qu'ils ont besoin. On a trouvé un espace enseignants, sur lequel on trouve des formations pour les enseignants, y compris des formations sur l'enseignement à distance et l'utilisation des technologies numériques.

Mais ce n'est pas tout, bien sûr. Après ça, au ministère, on s'est dit : Aidons les enseignants, parce que les enseignants étaient, eux aussi, confinés à la maison, ils n'avaient pas le droit d'aller à l'école pour chercher leurs manuels. Ils n'avaient pas le droit d'aller à l'école pour chercher leur ordinateur, leur *Guide du maître*, leurs cahiers d'exercices. C'était difficile pour eux, en début, surtout en début de pandémie, quand les écoles étaient fermées, barrées à clé, inaccessibles, d'envoyer à leurs élèves des activités pédagogiques.

Alors, au ministère, même si les gens étaient au télétravail — puis je remercie vraiment les fonctionnaires du ministère d'avoir travaillé si fort — bien, de chez eux, en visio, en Teams, les fonctionnaires, dont on ne salue pas assez le travail, bien, ont créé les trousses pédagogiques adaptées à chaque niveau, les ont envoyées aux écoles, qui les ont envoyées chez les enseignants, qui les ont bonifiées avant de les envoyer aux familles. Des fois, par courriel, mais des fois, aussi, par la poste carrément parce qu'ils n'avaient pas, à la maison, l'outil technologique, ou ils n'avaient pas Internet, ou il n'y avait... il n'y a tout simplement pas de réseau, des fois, qui se rend dans les régions du Québec. Ce n'est pas que la famille ne veut pas avoir un réseau Internet, c'est que le signal n'est pas assez fort.

Puis, là-dessus, je veux remercier tout le travail que fait le président du Conseil du trésor et le député d'Orford, qui travaillent très fort pour brancher tout le Québec. Puis on avance à vitesse grand V quand on se compare aux dernières années puis au dernier gouvernement. Puis je sais que ça se passe beaucoup grâce à la volonté du premier ministre, du président du Conseil du trésor puis du député d'Orford.

Donc, écoles ouvertes. Après ça, nos trousses pédagogiques qui se sont rendues dans les familles, les appels personnalisés. On a dit : Bien, écoutez, les enseignants, vous devez faire un suivi auprès de vos élèves. Bien sûr, il y a des enseignants qui disaient : Oui, bien, là, moi, je suis dans une situation particulière, j'ai moi-même trois enfants, deux au préscolaire, un jeune qui a huit ans, qui a neuf ans. Je ne reçois pas d'aide. Peut-être, un de mes trois enfants a un trouble d'apprentissage, peut-être qu'il a un trouble du spectre de l'autisme. On s'est dit : Ce n'est pas une raison pour que les élèves de cet enseignant-là n'aient pas de suivi. Confions la responsabilité à l'équipe-école, entraidons-nous — puis ça, c'est un concept qu'on a bien implanté au Québec, la notion d'équipe-école — entraidons-nous, comme équipe-école, et, si un enseignant a moins de disponibilités à cause d'une situation particulière, bien, un autre enseignant peut prendre le relais.

Après ça, on a travaillé pour faire un partenariat avec Télé-Québec, qui a répondu présent et de manière très, très, très rapide. Quand même, de tourner des capsules vidéo, alors qu'on ne peut pas se rendre en studio, de faire un appel à tous, puis il y a un paquet de vedettes, d'humoristes, d'artistes, de chanteurs, de danseurs qui ont répondu et qui ont fait toutes sortes de capsules dans le respect du Programme de formation de l'école québécoise, ce n'est pas n'importe quoi. Des fois, c'est drôle, mais ce n'est pas moins bon et pédagogique, et, si vous ne les avez pas regardées, certaines des capsules, je vous invite à les regarder, c'est vraiment intéressant.

Donc, Télé-Québec qui a fait, tous les matins, à 10 heures, pour nos élèves du primaire, La dictée complètement Dingue!, en direct sur le Web. Mais j'ai dit, tout à l'heure, il y a des gens qui n'ont pas accès à Internet. Donc, directement sur le poste, on peut écouter la télé, et Télé-Québec, c'est dans tous les forfaits de tous nos câblodistributeurs québécois. Bien, on a le programme du primaire avec l'émission *L'école à la maison*, puis, en après-midi, il y a le programme *Les suppléants*, avec de l'information et des cours de niveau du secondaire, donc accessible à tous, même si on n'a pas de tablette, d'ordinateur, de wifi, de réseau. Il y a aussi des ateliers d'écriture avec le slameur Élémo et il y a les émissions *Dans la tête de Martin Carli*, le vulgarisateur scientifique bien connu... avoir des capsules de mathématiques et des capsules de sciences. Donc, là-dessus, je veux remercier la collaboration de ma collègue Nathalie Roy, la ministre de la Culture, qui a fait des ponts entre éducation, culture, pour qu'à Télé-Québec on tourne ces émissions puis on vienne en aide aux familles. Donc, on voit qu'on a un gouvernement qui ne travaille pas en silo.

On a fait un partenariat aussi avec Allô prof, parce que des parents nous ont dit : Écoutez, moi, je ne veux pas me transformer en enseignant, je suis un parent. Normalement, bien, j'aide mon enfant à faire ses devoirs et ses leçons, mais je ne suis pas un enseignant, surtout si j'ai trois enfants de trois niveaux différents, surtout si j'en ai un en maths enrichies, fort, secondaire IV et V, c'est tout un contrat. Alors, on a fait un partenariat et on a financé davantage Allô prof pour qu'il y ait davantage de profs, des enseignants, des professionnels pour répondre aux questions des élèves. Et ils ont étendu leurs heures d'ouverture, donc de 9 heures jusqu'à 20 heures, donc plus tard que d'habitude. Les profs d'Allô prof ont été, dès le départ, disponibles et ils ont reçu beaucoup plus d'appels qu'avant grâce à la campagne de promotion sur École ouverte. Tout est dans tout, Mme la Présidente, comme on dit.

Ensuite, on a fait des ententes avec les maisons d'édition pour rendre disponible gratuitement, à tous les élèves du Québec, les versions numériques des manuels et des cahiers d'exercices, parce qu'il y a des petits vidéos qui sont inclus, il y a une interactivité, il y a de l'autocorrection. Donc, voici encore un ajout qu'on a fait.

Ensuite, on a fait une entente avec notre réseau universitaire, donc éducation et enseignement supérieur. Et là TELUQ, notre université spécialisée dans l'enseignement à distance, et donc la pédagogie sur l'enseignement à distance, a créé, de toutes pièces, à ma demande, une formation sur la pédagogie et l'enseignement à distance. La technopédagogie. Parce qu'enseigner à distance ça ne veut pas juste dire se filmer pendant qu'on donne son cours. C'est une façon différente de concevoir le cours, de concevoir la relation entre l'enseignant et l'élève. C'est une façon différente d'évaluer les apprentissages, de faire des rétroactions, de recevoir des traces. Donc, c'est un art, et, parmi les sciences de la pédagogie et de l'éducation, eh bien, la TELUQ est venue arriver avec une formation que nous avons payée, au gouvernement du

Québec, et qu'on rend disponible à tous les profs du Québec, du préscolaire jusqu'au collégial. Et il y a des milliers d'enseignants qui suivent cette formation. Parce qu'évidemment je monitore le tout et je m'assure que l'argent qu'on a investi là-dedans, bien, ça nous sert et ça sert directement les élèves du Québec.

• *(15 h 40)* •

Et puis, bien sûr, il y a eu cette grande aventure de la réouverture, d'une rentrée en plein mois de mai qu'on a réussie, à l'extérieur du Grand Montréal, avec un taux de fréquentation moyen entre 50 % et 55 % des élèves qui fréquentent nos écoles primaires. C'est extrêmement complexe, mais ça fonctionne très bien. Bien sûr, avant qu'on le fasse, il y a des gens qui nous disaient que ce n'était pas bon, que ça ne se ferait pas, que ça ne marcherait pas, un peu comme quand on a dit qu'on allait avoir deux récréations par jour. Bien, voyons donc, deux récréations par jour pour les élèves du primaire, ça ne se peut pas. Bien, c'est arrivé finalement, hein? Et beaucoup de gens qui étaient anxieux, qui étaient inquiets, finalement, sont très contents et en parlent à leurs voisins, à leurs amis, ce qui... On voit même qu'il y a de plus en plus de parents qui décident, semaine après semaine, bien, finalement, je vais l'envoyer, mon enfant, à l'école. Finalement, oui, moi aussi, je vais l'envoyer, mon enfant, à l'école, parce qu'il y a un service de qualité dans les écoles du Québec.

Pour que tout ça fonctionne, il a fallu que je travaille avec un autre collègue, mon ministre... pas mon... le ministre de la Famille, qui est venu nous aider. Et un autre collègue aussi, bien sûr, la ministre déléguée à l'Éducation, qui, depuis le début, pilote de belle manière le dossier des services de garde d'urgence. Parce que nos écoles ont été au rendez-vous pour soutenir la santé. Éducation, Enseignement supérieur, Culture, ministre déléguée à l'Éducation, ministre de la Famille, Santé, on travaille en équipe au gouvernement du Québec.

Avec nos services de garde d'urgence, bien, on a été capable d'accueillir les enfants de nos anges gardiens pour qu'ils soient capables de nous aider à passer à travers la crise. Puis, à partir du 4 mai, on a ouvert nos services de garde d'urgence à tout le personnel de nos écoles préscolaires, primaires et secondaires pour être capable de leur permettre d'offrir leur pleine prestation de travail pour qu'ils puissent aller conduire leurs enfants en CPE ou dans un service de garde d'urgence et être capables ensuite de consacrer toutes leurs énergies à leurs élèves. Et, depuis ce temps-là, bien, c'est certain que le niveau d'encadrement et d'accompagnement s'est accru, c'est certain que les élèves ont vu leurs services s'améliorer. Mais, depuis le début, ce qu'on voit, c'est une gradation de la qualité et de la quantité des services offerts. De toutes les façons possibles, à chaque semaine, on est meilleurs que la semaine passée.

Quand ma collègue dit : Oui, mais, très bien, mais qu'est-ce qu'il va se passer à l'été? Bien, on va s'améliorer là aussi. Bien sûr qu'il va y avoir des cours d'été comme il y a à chaque année. Bien sûr qu'il y aura aussi ce que j'appelle des camps pédagogiques. Certains appellent ça des camps de rattrapage, je préfère le terme «camp pédagogique». Et il va avoir un plus pour les élèves vulnérables qui ont besoin de se renforcer, qui ont besoin de combler le retard, qui ont besoin de se donner une confiance pour l'année scolaire qui vient. Parce que les enfants le savent bien, hein, qu'ils sont en échec ou qu'ils sont en difficulté. Puis un enfant, ça comprend très bien même les choses que les adultes ne leur disent pas, les adolescents aussi, puis certains appréhendent la rentrée de septembre parce qu'ils voient bien les retards qu'ils ont accumulés. Donc, on va leur redonner cette confiance-là pour qu'ils vivent une rentrée sans anxiété.

Je termine en parlant des outils technologiques. La collègue dit : Ah! on n'a pas donné de iPad, on n'a pas donné d'ordinateurs. Bien, en ce moment, dans les familles du Québec, il y a 37 000 ordinateurs portables qu'on a prêtés qui étaient dans les écoles il y a deux mois, qui sont maintenant dans les familles. 37 000 ordinateurs, c'est quand même quelque chose. Il y a 9 000 tablettes aussi, iPad ou autres marques. Donc, on est à 46 000 outils prêtés, et, à chaque jour qui passe, il y en a plus. J'aurais aimé ça qu'il y en ait encore plus. J'aurais aimé ça de vous dire : Bien, la semaine passée, bien, on était à 46 000, cette semaine, on est rendus à 55 000 ou à 70 000. Mais ce que je vous dis, c'est que les directives sont parties du gouvernement et se sont rendues. Nos directions générales font un travail remarquable, elles sont obligées de se réinventer à chaque jour, et on a prêté plus de 46 000 portables et tablettes. Donc, de dire qu'il ne se passe rien, je pense que c'est inexact, Mme la Présidente.

On a aussi négocié avec Apple, bien sûr, pour faire mettre de côté plus de 15 000 tablettes de plus. Il y en a plus de 6 000 qui ont été commandées et qui arriveront dans les prochains jours dans les familles. Donc, mon 46 000 va bientôt arriver à plus de 50 000. Et, chaque jour qui passe, il y a des commandes supplémentaires qui se passent. Il y a des tablettes qui sont mises dans des camions qui se dirigent vers des centres de services. Il y a des programmeurs dans nos centres de services qui font les mises à jour. Et, chaque jour, on distribue plus d'ordinateurs, plus de tablettes et on prête plus de matériel. Et, chaque jour, nos enseignants deviennent de meilleurs pédagogues grâce aux formations de la TELUQ.

Donc, Mme la Présidente, est-ce que nous avons été parfaits? Non, on n'a pas été parfaits. Mais je ne suis absolument pas gêné, je suis même extrêmement fier du travail qui a été fait par l'équipe du ministère, par toutes les personnes qui travaillent dans nos centres de services, par nos écoles puis par l'ensemble des collègues qui sont venus, dans des gestes de solidarité, s'entraider pour donner plus de services aux Québécois. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le ministre. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais remercier le ministre de nous avoir fait la lecture de la programmation de Télé-Québec, c'était généreux de sa part.

J'aimerais revenir d'emblée sur ce qu'il vient de dire à propos de la formation de la TELUQ, je pense que c'est quand même important de rectifier les faits. Le ministre a parlé de cette formation-là pour la première fois au début du mois de mai. Je pense que c'était accueilli globalement comme une bonne nouvelle ou, en tout cas, moi, personnellement,

je le pensais, que c'était important effectivement d'accompagner les enseignants pour développer des habiletés supplémentaires en technopédagogie.

Par contre, ce qu'on constate, c'est qu'à ce jour la plupart des modules ne sont pas en ligne. Je suis actuellement sur le site de la TELUQ, et qu'est-ce qu'on peut voir : Diffuser des ressources de formation, c'est à venir; Adapter un cours pour la formation à distance, à venir; Évaluer les apprentissages, à venir; autant pour le primaire, préscolaire, que le secondaire, que pour le collégial, dont la session s'est terminée. Donc, les modules qui sont disponibles actuellement, c'est l'accueil, donc Créer la page, hein, puis Accompagner les apprenants à distance.

On s'entend que c'est quand même minimal, donc tant mieux si des milliers d'enseignants se sont informés sur cette formation-là et sont allés regarder le site Web et ont suivi le premier module, mais je pense que c'est quand même exagéré de dire que c'est mission accomplie pour cette formation-là, parce qu'à ce jour, à quelques semaines de la fin de l'année, pratiquement tous les modules ne sont pas en ligne encore pour absolument aucun des niveaux. Donc, je le dis parce que je suis certaine que mes collègues ici sont tous très occupés dans leur circonscription et n'ont pas forcément le temps eux-mêmes d'aller vérifier si tout ce qui est annoncé par leur gouvernement est effectif. Donc, c'est important de le préciser.

Ensuite, évidemment qu'on ne s'attend pas que ça soit parfait et on est très conscients ici, mes collègues aussi, j'en suis certaine, qu'on était face à de l'imprévu depuis le début par rapport à cette crise-là. On a dû s'adapter, il a fallu improviser, tous les ministères l'ont fait, tous les ministères de l'Éducation à travers le monde ont dû le faire aussi. Et, évidemment, qu'est-ce qu'il se passe en ce moment, ce n'est pas l'idéal. Ça, on en est très conscients, mais je trouve ça quand même assez très problématique que le ministre ne reconnaisse pas qu'actuellement il y a des disparités importantes dans l'offre de services entre les élèves.

Et, quand je dis ça, ce que je veux dénoncer, ce n'est pas qu'à certains endroits, les écoles sont ouvertes et à d'autres non, on a entendu l'espèce de caricature de nos propos que le ministre a faite tout à l'heure, mais ce qu'on dénonce, en fait, c'est que ce ne sont pas tous les élèves qui ont le même accompagnement, en particulier à la maison. Et ça, j'en ai donné des exemples très précis en commission parlementaire la semaine dernière, j'en ai reparlé ce matin à la période de questions, il y a des exemples quand même assez majeurs, et ça, ça s'est vu dès le début, dès les premières semaines de la crise, on a vu des disparités importantes entre le réseau public et le réseau privé, réseau privé qui était essentiellement déjà équipé en matériel informatique et qui s'est mobilisé très rapidement pour tout de suite poursuivre la formation, ce qui n'était pas le cas dans le réseau public.

• *(15 h 50)* •

Donc, il y a des disparités importantes qui se sont créées, et, ensuite, on a vu des disparités importantes entre les écoles de notre réseau public parce que les consignes qui étaient données étaient très floues. Elles étaient floues au niveau du ministère et elles étaient appliquées de manière très disparate d'une commission scolaire et d'une école à l'autre dans le réseau et ça a entraîné, vraiment, des écarts significatifs. On a vu des enseignants qui se sont fait dire par leur direction d'école de ne pas envoyer rien à la maison parce que d'autres ne le feraient pas. On a vu des enseignants qui se sont fait demander d'envoyer du travail à la maison. Donc, ce que les élèves ont reçu comme suivi, c'était complètement disparate. Et, dès les premières semaines de la crise, il y a eu des lacunes importantes dans les décisions du ministère.

Je comprends que les premières semaines, quand on a fermé les écoles, ce n'était pas possible de tout de suite mettre en place un système pour poursuivre l'année à distance, ça, c'est clair et ce n'est pas ça que je reproche au ministre. Mais, ces deux semaines-là, on aurait dû les utiliser dans le réseau pour se préparer pour la suite, et dès le... à la fin de ces deux semaines-là, on aurait dû rendre accessibles aux enseignants les services de garde d'urgence pour les services essentiels. Que le ministre ne l'ait pas fait, que le gouvernement ne l'ait pas fait, alors qu'il y avait des taux d'occupation faméliques dans les services de garde d'urgence, on était de l'ordre de 3 % à 4 %... Il y en avait, de la place. Moi, je trouve que c'est une décision qui démontre qu'on n'a pas considéré que l'éducation était un service essentiel qu'il fallait maintenir, on n'a pas considéré ça. Si on avait décidé que l'éducation était un service essentiel à maintenir, on aurait rendu accessibles les services de garde d'urgence aux enseignants pour qu'ils puissent terminer l'année.

Évidemment que, si on ne leur donne pas accès aux services de garde, on ne peut pas leur demander de faire le suivi avec leurs élèves, parce qu'ils ont eux-mêmes des enfants à la maison, la plupart du temps. Ça, c'est sûr. Mais on n'a pas donné accès aux services de garde d'urgence aux enseignants, puis on n'a pas, non plus, donné accès aux élèves ni même aux enseignants, souvent, pour aller chercher leur matériel à l'école. Alors qu'on donnait accès à bon nombre de commerces qui étaient considérés comme essentiels, on n'a pas considéré essentiel de laisser les gens aller chercher leur matériel pour poursuivre l'éducation. Ça, ce sont plusieurs décisions qui m'apparaissent très graves et qui dénotent clairement que ça n'a pas été considéré comme un service essentiel. Et là, en ce moment, on se retrouve avec des écarts qui se sont creusés au fil des semaines.

Et je vais revenir avec les quelques exemples que j'ai donnés, là. On a vu, par exemple, dans la distribution du matériel informatique, des décisions atroces — je pense que je peux qualifier ça comme ça — où on a demandé à des enseignants de choisir à quels élèves ils allaient attribuer du matériel informatique, parce qu'il n'y en avait pas assez pour tout le monde. Il n'y en avait pas assez. Il fallait choisir quels élèves obtiendraient un ordinateur parmi ceux qui en avaient besoin, pas parmi tous les élèves, parmi ceux qui ont dit qu'ils en avaient besoin. Et on a choisi, dans certains cas, de le donner aux élèves qui étaient plus près de la note de passage et d'en priver ceux qui étaient plus loin de la note de passage. C'est extrêmement grave de prendre des décisions comme ça. Et je suis certaine que les gens qui ont décidé d'établir ces priorités-là et de prendre ces décisions-là ne voulaient pas prendre ces décisions-là. Ils l'ont fait parce qu'il manquait de ressources, ils l'ont fait parce qu'il n'y en avait pas assez, de matériel, puis parce qu'il n'y en a pas, des fonds supplémentaires qui ont été accordés pour acheter du matériel informatique. C'est venu sur le tard, les tablettes, puis certainement pas en quantité suffisante pour répondre aux besoins.

On constate, en ce moment, que toutes ces disparités-là se sont tellement accentuées que le ministre a dû, finalement, mettre des balises plus claires, la semaine dernière, pour dire c'est quoi, le minimum attendu pour le suivi des élèves à la maison, parce qu'il y avait des écarts magistraux, même au sein parfois d'une même école. Et là il est sorti avec ses balises la semaine dernière, il a dit, par exemple : Au primaire, c'est trois rencontres par semaine. Très bien, il fallait faire ça. Il aurait fallu le faire dès le début. Dès qu'on a annoncé que l'enseignement reprenait, il aurait fallu le faire. Puis je suis la première à dire qu'il ne faut pas tout uniformiser puis qu'il faut laisser la latitude au milieu pour prendre des décisions qui sont adaptées à leur réalité. Je crois à ça sincèrement. Par contre, il y a quand même des choses qui doivent être uniformes, comme, en général, l'application des programmes est uniforme, comme, en général, le nombre d'heures d'enseignements pour les différentes matières est uniforme à travers le Québec. Bien, le suivi minimal qui devait être apporté aux enfants qui poursuivent leur année à la maison, il doit être uniforme aussi. Et le gouvernement a mis énormément de temps à le réaliser et à clarifier quelles sont les balises.

Et, maintenant que c'est clarifié, absolument aucun moyen supplémentaire pour faire respecter ça. Pas un dollar de plus. Écoutez, s'il y en avait eu, je suis certaine qu'on nous l'aurait dit, parce qu'en général les ministres ne sont pas gênés de nommer les millions qui sont investis. Au contraire, ils s'en font un plaisir. Et, ce matin, le ministre n'a pas été capable de nous dire qu'il avait eu des fonds supplémentaires dans son réseau pour s'adapter à la crise. Je pense que personne ici, pas une institution publique ni privée, n'est capable de s'adapter à cette crise-là sans investir des fonds supplémentaires. Ça demande des adaptations, c'est l'évidence même. Mais il n'y en a pas, des fonds supplémentaires qui ont été investis en éducation. On a besoin de centaines, de milliers peut-être, d'enseignants et de professionnels de plus pour répondre aux besoins, pour garantir le droit à l'éducation, puis on n'investit pas un seul dollar de plus.

On se retrouve avec des situations comme celle que j'ai dénoncée ce matin, avec, par exemple, une enseignante qui a 76 enfants à sa charge, de deux niveaux différents. Puis, depuis ce matin, je continue de recevoir d'autres messages, une enseignante qui en a 100. 100 élèves, dont 35 avec des difficultés graves. D'autres enseignantes qui se retrouvent avec tous les élèves de leur école qui sont à la maison, de tous les niveaux. Comment est-ce possible de prendre des décisions comme ça, de ne pas respecter les mêmes ratios qui sont en classe pour les élèves à la maison? Les gens font ça sur le terrain parce qu'ils n'ont pas eu de fonds supplémentaires pour faire de nouvelles embauches. Et ça, c'est très grave, parce que ces élèves-là, ils n'ont pas le même service que les autres. C'est une disparité importante dans les services.

Alors, ce que ma collègue demande en ce moment, là, c'est simplement le gros minimum, c'est d'offrir un rattrapage pour que les élèves puissent avoir accès au même service.

Qu'est-ce qu'il se passe?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bien, votre temps... Ah! O.K., excusez-moi, allez-y. Il vous reste quelques secondes. C'est beau.

Mme Labrie : Excusez, là, on m'avait dit...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Allez-y, allez-y, il vous reste une minute.

Mme Labrie : Donc, ce qu'on demande, effectivement, ce que ma collègue demande, ce sont des choses qu'on demande depuis le début. J'ai fouillé dans mes archives, écoutez, on était encore au mois de mars la première fois que j'ai communiqué avec le ministre pour lui dire que ce serait important d'offrir du rattrapage pendant l'été pour permettre aux élèves qui sont en situation de vulnérabilité, qui pensent pouvoir réussir leur année, de finalement la réussir et pouvoir suivre leur cohorte. Donc, ça fait quand même assez longtemps qu'on demande ça au ministre.

À ce jour, on a eu des réponses comme quoi : bien oui, évidemment, ce n'est pas nous qui avons inventé ça, ça existe déjà, les cours d'été. Mais, aux dernières nouvelles, ça existe juste pour le secondaire, puis il y a quand même des élèves au primaire, en ce moment, qui se retrouvent avec des lacunes parce qu'ils n'ont pas eu l'encadrement adéquat, parce que le ministère n'a pas investi des fonds supplémentaires puis parce qu'il a pris des décisions beaucoup trop tardivement.

Donc, là, il va falloir arrêter de pelleter par en avant, il va falloir que le ministère prenne une décision et offre ce service-là, le mette en place pas juste pour les élèves du secondaire, pour lesquels ça existe, mais pour les élèves du primaire aussi. Je vous remercie.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée de Sherbrooke. Et je m'excuse, comme le temps avait été révisé, je vous coupais une minute d'avance. Alors, je m'en excuse. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Richelieu. Il vous reste, pour votre formation politique, 29 min 30 s.

M. Jean-Bernard Émond

M. Émond : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est un plaisir de prendre la parole aujourd'hui. Comme parlementaires, on vit un peu notre propre retour progressif à la normale cette semaine. Je crois pouvoir dire, au nom de tous mes collègues, que c'est un retour qui est le bienvenu. Je salue mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, également les collègues d'en face, que j'ai beaucoup de plaisir à retrouver en présentiel, comme on dit. Après vous avoir côtoyés virtuellement, on avait hâte de se revoir. Quand je dis : Nous, on avait hâte, c'est moi et mon cahier de règlements.

Blague à part, Mme la Présidente, le contexte particulier que nous traversons en ce moment a fait en sorte que nous avons dû mettre nos vies en pause pour la sécurité de tous, des mesures qualifiées d'extraordinaires ont dû être mises en place pour faire face à une situation que l'on peut également qualifier d'extraordinaire.

La motion sur laquelle nous débattons aujourd'hui est le produit de l'effet de cette situation extraordinaire sur le milieu de l'éducation. Les écoles du Québec, à tous les niveaux, ont fermé leurs portes au mois de mars, et c'était la décision qui devait être prise, Mme la Présidente. On doit maintenant décider de ce qui doit être fait pour limiter les impacts de cet arrêt prolongé des classes sur l'apprentissage des élèves.

Alors, les questions qui sont posées dans le libellé de la motion, les gens se les ont posées, bien entendu. Est-ce que la pandémie de la COVID-19 a eu un impact sur le quotidien des étudiants québécois? Il n'y a aucun doute là-dessus, Mme la Présidente. Est-ce que la fermeture des classes entraînée par la pandémie a pu retarder les apprentissages des étudiants? On sait que l'école à distance a pris un certain temps à être mise en place dans plusieurs cas, ce qui est normal compte tenu du contexte. On sait également que nos enseignants, enseignantes ont travaillé pour s'assurer que les apprentissages de nos étudiants suivent un cours aussi normal que possible.

• *(16 heures)* •

L'apprentissage à distance a comporté des travaux à compléter par les étudiants, des suivis hebdomadaires par les enseignants et les équipes multidisciplinaires. Et pour supporter les étudiants, le matériel didactique a été rendu accessible en ligne. Le ministre en parlait tantôt, les heures d'ouverture du service Allô prof ont été élargies, dorénavant accessible de 9 heures à 20 heures en semaine. Le développement de la plateforme ecoleouverte.ca s'est poursuivi pendant la crise.

Et on sait que cette manière de faire les choses a mieux fonctionné à certains endroits, on sait que le travail n'est pas terminé. On doit tout de même souligner que des mesures ont été mises en place, en période de confinement, pour que la fermeture des classes ne corresponde pas à un arrêt complet du système de l'éducation. J'ai été témoin chez moi, Mme la Présidente, à la maison, avec deux membres de la famille, d'une façon très efficace, de la continuité des apprentissages au niveau collégial et également au niveau universitaire. Les enseignants ont été en mesure de s'adapter rapidement, et j'ai été franchement impressionné par l'esprit d'initiative et surtout l'innovation dont ont fait preuve les enseignants et les enseignantes.

J'ouvre une petite parenthèse pour remercier et souligner à mon tour le travail du collègue d'Orford, adjoint parlementaire qui s'occupe du dossier Internet haute vitesse. Son travail porte fruit. Il a annoncé, quoi, ça fait une semaine ou deux, davantage de foyers au Québec qui sont maintenant desservis, dont plusieurs centaines dans ma circonscription.

Revenons à la motion, Mme la Présidente. Et je vous en cite un passage :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que selon plusieurs experts, le niveau d'anxiété chez les jeunes du Québec connaît une hausse importante;

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec d'offrir aux élèves [...] un accès à des services de soutien, [...]en psychologie, [...]orthophonie ainsi qu'en orthopédagogie...»

Puis, je trouve ça particulier, Mme la Présidente, avec ces extraits, c'est que j'ai comme l'impression que c'est comme si on se servait du contexte de la COVID-19 pour englober des problèmes qui existent depuis longtemps, des problèmes que l'on connaît déjà et sur lesquels le gouvernement travaille afin de les régler depuis un bon moment. J'ai avec moi un article du *Devoir* qui est intitulé *L'anxiété chez les jeunes en très forte hausse*, un article qui date d'un bon moment déjà. J'en ai un autre du journal *La Presse* titré *Hausse des problèmes de santé mentale chez les jeunes* qui date également d'un bon... d'un certain moment et qui parle d'une hausse des troubles anxieux, Mme la Présidente. Cette hausse est une tendance troublante qu'il faut adresser et un enjeu qui existait bien avant la pandémie. Même chose pour le manque de ressources spécialisées, orthopédagogues, orthophonistes, qui est décrié depuis longtemps déjà. Et notre gouvernement a investi beaucoup d'argent pour que les écoles puissent rendre ces ressources plus accessibles à leurs étudiants, et nous allons continuer de le faire.

Depuis le jour 1, le ministre en parlait tantôt, le gouvernement de la CAQ, l'éducation est la priorité. Et ce qu'on doit faire pour régler ces problèmes, bien, c'est de continuer à investir là où les gouvernements précédents avaient plutôt choisi, eux... choisi de couper.

En cette période, Mme la Présidente, de crise, en cette période de crise, les citoyens ont dû s'adapter à des réalités nouvelles, ils doivent être créatifs pour pouvoir continuer de fonctionner. Et, du côté de l'éducation, je me dois de souligner l'incroyable travail des enseignants et des enseignantes, du personnel de soutien, des directions d'école, qui se sont littéralement revirés sur un dix cents, comme on dit, pour rouvrir leurs portes, pour organiser une nouvelle rentrée en si peu de temps. Leur défi était de taille. Il fallait agir afin de respecter les directives de la Santé publique, adapter les milieux d'enseignement et le transport scolaire, installer des stations de lavage des mains, désinfecter les locaux, le matériel, en plus de s'assurer que tous les protocoles de sécurité pouvaient être suivis par les élèves.

Alors, l'écho qu'on en a maintenant, c'est que, Mme la Présidente, bien, c'est très positif. Vous avez sûrement pu voir les nombreux articles de journaux, les reportages, entre autres celui-ci, de Radio-Canada, *Retour en classe réussi dans les écoles primaires*, qui a souligné l'effort de préparation des écoles et le plaisir que plusieurs élèves ont eu de retrouver leurs milieux d'apprentissage.

En dehors de la CMM, la fréquentation de nos écoles primaires se situe entre 50 % et 55 %, ce qui correspond à ce qui avait été visé par le ministère de l'Éducation. Dans ma circonscription, on parle d'au-delà de 56 %, Mme la Présidente. Et l'école Au-Petit-Bois s'est mérité un article dans *Le Journal de Montréal* vantant l'accueil qu'ils ont réservé aux élèves : ballons, zumba, yoga, un parcours dans les bois et plusieurs autres activités pensées pour les divertir malgré les restrictions dues aux règles de la distanciation.

J'ai moi-même échangé, Mme la Présidente, avec le personnel de plusieurs établissements scolaires de ma région, et c'est incroyable, toute la créativité dont ils ont fait preuve, les équipes-écoles entre autres. Et je pense aux nombreux petits vidéos produits à l'attention des élèves afin de leur expliquer avant leur arrivée ce qui les attendait à leur retour en classe, des vidéos ludiques livrés avec beaucoup d'aplomb par l'équipe, entre autres, de l'école Sainte-Anne-les-Îles,

l'école Martel, à Saint-Joseph-de-Sorel, et plusieurs autres, l'école Martel qui a d'ailleurs publié... Hier, je voyais un message sur leur réseau, rassurant, un message rassurant qui disait, et j'ouvre les guillemets : «Déjà un premier cycle de neuf jours COVID-19 [de] passé! Tout le monde va bien! Petits et grands apprenons à vivre [avec] notre nouvelle réalité. Voici quelques images pour les curieux!» Et on y voyait une image, Mme la Présidente, avec des jeunes tout sourire, avec l'inscription *Nos récrés sont différentes mais pas moins amusantes*. J'en profite pour faire une mention spéciale aussi aux gens de l'école Saint-Roch, le vidéo *Petit Éric*, qui a livré son message de consignes avec beaucoup d'humour. Je vous invite à aller jeter un petit coup d'oeil.

Maintenant, Mme la Présidente, comme adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation pour le volet formation professionnelle, je m'en voudrais de ne pas glisser un mot sur l'A.F.P., qui a connu une reprise des activités pratiques et des évaluations. À ce niveau, vous savez, les enjeux sont différents, mais il ne faut pas sous-estimer l'importance du travail qui a été effectué pour s'assurer que les étudiants puissent reprendre leurs formations. Les finissants sont priorisés, notamment ceux qui pourront venir en aide au milieu de la santé dans un futur proche. Je pense, entre autres, au programme infirmières auxiliaires, offert dans 46 centres de services, une entente avec l'OIIAQ pour soumettre les dossiers des élèves qui ont terminé les 26 premières compétences sur 31 pour permettre de considérer les candidats à la profession et ainsi être en mesure d'effectuer une certaine partie des tâches du métier. Il y a également le cours de préposé aux bénéficiaires, offert à 54 centres de services, qui offrent ce programme, et du travail qui est en cours pour rendre disponible une formation de trois mois dès la mi-juin pour répondre aux besoins du réseau de la santé, Mme la Présidente; en formation professionnelle comme en FGA, formation générale des adultes, des apprentissages qui doivent absolument s'effectuer en atelier ou encore les évaluations qui ont pu reprendre, ce qui important, dans un contexte d'enseignement par modules, afin que les finissants puissent compléter leur formation, qui leur permettra d'avoir en main un diplôme qualifiant pour le marché du travail ou encore d'utiliser ce que l'on appelle une passerelle qui va les diriger vers le collégial à l'automne.

Alors donc, Mme la Présidente, à tous les niveaux, on se doit de reconnaître que la COVID-19 a ralenti le milieu de l'éducation, mais personne ne s'est laissé abattre. Des mesures ont été adoptées pour amortir l'impact de la crise sur les apprentissages des élèves et de nouvelles mesures suivront pour les supporter davantage. Le ministre a confirmé ce matin travailler en étroite collaboration avec plusieurs experts : orthopédagogues, psychologues, psychoéducateurs, des professeurs d'université de différentes institutions, docteurs en neurosciences, ergothérapeutes, orthophonistes, conseillers en orientation, pédiatres, et j'en passe. Alors, c'est une belle expertise pour conseiller le gouvernement en matière de services directs aux élèves.

En terminant, Mme la Présidente, la rentrée des classes réussie que nous venons de vivre, c'est le symbole que les acteurs du milieu de l'éducation sont capables de s'adapter, ils sont résilients — je pense que le mot-clé, c'est «résilience» — ils sont tout simplement incroyables, et qu'ils sont remplis de bonne volonté relativement au bon apprentissage des élèves. Ce sont des professionnels, et nous saurons capitaliser sur cette bonne volonté pour offrir le meilleur support possible afin de se relever, Mme la Présidente, tous ensemble des effets de cette pandémie sur le milieu de l'éducation. Merci beaucoup.

• *(16 h 10)* •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, Mme la députée de Joliette, la parole est à vous.

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon : Merci, Mme la Présidente. Alors, je voudrais, dans un premier temps, à mon tour lever mon chapeau, vraiment, pour tous les intervenants du milieu de l'éducation, les enseignants, les enseignantes, les directions d'école, les responsables de la garde scolaire, les gens qui travaillent dans les commissions scolaires. C'est incroyable, ce qu'ils ont réussi à accomplir. Et je pense que ça devrait nous inspirer et je pense que ça devrait inspirer le ministre et son équipe pour dire que, si ces gens-là ont réussi à se retourner comme ça sur un dix cents et à faire des miracles pour être capables, en l'espace de deux semaines, d'accueillir les élèves, je ne peux pas croire qu'on n'est pas capable, au ministère et avec le ministre, dès les prochains jours, de maximiser les semaines qu'on a devant nous pour offrir ce qu'il y a de mieux, pour s'adapter pour que les élèves qui ont des difficultés et des vulnérabilités puissent tout de suite être accompagnés le mieux possible et qu'on ne crée pas, comme le dit souvent ma collègue, une génération COVID-19, en éducation, avec des vulnérabilités, des difficultés supplémentaires et plus de décrochage parce qu'on ne se sera pas retournés rapidement, assez rapidement pour donner l'aide ciblée qui doit être donnée.

Moi, aujourd'hui, je vois l'occasion de la motion de ma collègue de Saint-Laurent comme une occasion d'apprendre de ce qui s'est bien fait et moins bien fait dans les dernières semaines et surtout de se projeter vers l'urgence de s'adapter encore davantage pour que les ratés qui ont pu avoir lieu... Le ministre lui-même l'a dit, il y a eu des bons coups, il y a eu des choses qui ont été moins bonnes. Personne n'est parfait, mais justement il faut apprendre de ça et il faut corriger ce qu'on sait déjà qui doit être corrigé. Mais surtout on doit donner une impulsion supplémentaire pour envoyer un signal qu'on ne laissera personne derrière, au premier chef les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage, des troubles d'apprentissage qui n'ont pas accès à des outils technologiques, qui n'ont pas de connexion Internet.

Ça peut avoir l'air d'une vue de l'esprit, là, pour les gens qui vivent à Montréal, mais, dans ma région, ce n'est pas à 10 heures de Montréal, je suis dans le nord de Lanaudière, à une heure, 1 h 30 min de Montréal, il y a plein de familles qui n'ont pas accès à Internet et il y a plein de familles que, s'il y a une personne sur Internet, c'est impossible pour le reste de la famille de pouvoir avoir des apprentissages en ligne. Donc, oui, c'est urgent, tout ça. Et, oui, il faut en prendre acte, parce que c'est le début pour qu'on puisse changer les choses.

Donc, c'est l'occasion de débattre de ça, de l'avenir et de comment on peut agir dès maintenant pour que ces retards-là soient minimisés. Et c'est ce que j'aurais aimé aujourd'hui entendre du ministre. Malheureusement, je n'ai rien entendu sur l'avenir. C'est intéressant qu'il nous dise ce qui a été fait, on est au courant, on a accompagné plein de familles là-dedans, on a répondu à plein de demandes, on a fait des propositions au ministre, mais justement, là, je pense que le temps, c'est de dire qu'est-ce qu'on va faire à partir de maintenant pour le mois qu'il reste à l'école, et pour l'été, et pour la rentrée.

Alors, je veux juste faire un petit rappel, parce que j'aimerais ça que le ministre... ou son adjoint parlementaire, qui est présent, puisse lui rapporter, donc, ce dont on débat, parce qu'on en a fait plein, de propositions au ministre. Je veux juste en rappeler quelques-unes parce que j'aimerais ça avoir des suivis sur ces propositions-là, notamment pour les élèves du secondaire qui ont beaucoup, oui, de détresse. Oui, il y avait de l'anxiété avant, mais imaginez, un élève qui était déjà anxieux, dans les circonstances actuelles, à quel point son stress, son anxiété, son manque de confiance en lui peut prendre toute la place quand il n'y a pas de retour physique à l'école, quand il n'a pas les suivis dont il aurait besoin, quand il n'a pas les services spécialisés dont il aurait besoin, quand ses parents travaillent à temps plein et qu'il est laissé un peu à lui-même. Donc, oui, c'est normal que ces problématiques-là qui existaient déjà soient exacerbées, et c'est notre responsabilité d'en prendre acte et d'y répondre. Donc, on a suggéré une escouade de soutien psychologique pour les élèves du secondaire qui présentent des vulnérabilités particulières à cette étape charnière de l'adolescence. On sait que l'Ordre des psychologues, l'Ordre des travailleurs sociaux sont prêts à prêter main-forte. Donc, est-ce qu'on peut mettre en place cette escouade-là?

Deuxième proposition : une escouade de soutien spécialisé en orthopédagogie, orthophonie, psychoéducation pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage et qui en ce moment ont moins de services et n'en auraient pas besoin de moins, ils en auraient besoin de plus. Donc, est-ce qu'on peut créer des équipes-chocs maintenant, pendant l'été et à la rentrée pour ces élèves-là qui en ont besoin, augmenter l'intensité et augmenter le nombre d'élèves qui y ont accès? Parce que, non, tout n'était pas parfait avant. Et vous savez quoi? Il y a des élèves qui, en milieu d'année, se font dire qu'ils n'auront plus d'orthopédagogie parce que, là, ils ont eu 61 % dans la matière, puis on va plutôt la donner à la personne qui a eu 52 %, mais peut-être que la personne qui a eu 61 % grâce à l'orthopédagogie, elle n'aura plus 61 %, à la fin de l'année, parce qu'elle n'en a plus. Ça, c'était pré-COVID. Donc, est-ce qu'on peut augmenter, développer, débloquer des budgets? Ça aussi, c'est quelque chose qu'on demande depuis des semaines et sur quoi on n'a pas de suivi. Augmenter la fréquence et augmenter le nombre d'élèves qui y ont accès.

Autre demande, puis là ça tombe sous le sens, c'est que tous les élèves qui en ont besoin aient un outil technologique, un ordinateur ou une tablette. Donc, oui, il y a des efforts qui sont faits, mais il faut qu'on nous dise que, oui, on va garantir cet accès-là, puis qu'on va se creuser les méninges, puis qu'on va être créatifs pour que tous les enfants en aient, parce que, si le droit à l'éducation, ça veut dire quelque chose... puis qu'à partir du moment où le ministre dit en conférence de presse : On ne demande pas aux parents de l'enseignement et de l'école à la maison, nous fournirons un enseignement à distance, bien, si tu prends, comme ministre de l'Éducation et comme gouvernement, cet engagement-là, ça veut dire que les moyens et l'accompagnement doivent suivre, et la base, c'est de pouvoir avoir un outil technologique et une connexion Internet en bonne et due forme, que ce soit une tablette LTE... mais il faut donner ces outils-là, surtout qu'on sait qu'à l'automne la rentrée risque de se faire à temps partiel, et on risque de faire face aux mêmes défis. Donc, on n'aura aucune excuse si on n'est pas encore capable de donner cet accès-là. Et, oui, comme mes collègues de l'opposition l'ont dit aujourd'hui, c'est assez surprenant que, rendus à la fin mai, près de deux mois et demi après le début de la crise, on ne sache toujours pas combien de ces élèves-là, au Québec, ont besoin d'un outil technologique, soit parce que leur famille n'en a aucun soit parce qu'il y a quatre enfants dans la famille puis qu'il y en a un pour les parents et les enfants. C'est une urgence, de pouvoir fournir ces services-là.

D'autres propositions qui ont été faites et on espère avoir des suivis, on espère qu'elles vont être retenues, c'est l'idée de pouvoir dès maintenant former des petits groupes avec les élèves notamment qui vont passer d'un niveau à un autre, sixième année à secondaire I, secondaire V au cégep, et qui n'ont pas accès physiquement à l'école, de dire : Eux, là, on va vraiment les prendre en charge parce qu'ils ont des difficultés importantes ou parce qu'ils n'ont pas accès, faute de moyens technologiques, à l'enseignement à distance, et on va demander à la Santé publique si, à partir du moment où les magasins peuvent être ouverts, y compris dans les zones chaudes de la Communauté métropolitaine de Montréal, à partir du moment où les centres d'achats vont être ouverts... est-ce que ce ne serait pas possible qu'il y ait quelques classes physiquement ouvertes pour le dernier mois de l'année, pour tout de suite commencer la récupération, le rattrapage, les cours de soutien pédagogique? Je pense que, oui, ça s'impose maintenant, plutôt que de dire uniquement : On va pelleter ça à plus tard. Et ça rassurerait énormément d'élèves et énormément de parents.

L'autre chose aussi qui apparaît très importante pour la suite des choses, c'est la question du retour potentiel à demi-temps. C'est quelque chose qu'on a souligné et on est d'accord, parce que, s'il ne peut pas y avoir un retour de tous les élèves à temps plein, on ne peut pas laisser le secondaire de côté et dire : Bien, tant pis, ils vont continuer à distance. Donc, dans ce cas-là, on pense qu'il faut avoir cette flexibilité-là. Il faut la donner au milieu, la flexibilité, donc qu'ils puissent aménager les horaires comme ça peut être bon pour eux, parce que ce n'est pas la même réalité en Abitibi qu'au coeur de Montréal. Mais aussi il faut se préoccuper de la garde scolaire, que les parents puissent y avoir accès. Si c'est difficile pour des enseignants de pouvoir enseigner en ayant des enfants à la maison, imaginez quand vous n'avez pas de formation en pédagogie, que vous devez faire du télétravail puis que vous avez deux ou trois enfants qui doivent suivre l'enseignement à distance. Donc, il va falloir qu'il y ait de la garde scolaire, des activités, aussi, potentielles à l'extérieur des murs. On a fait plein de propositions au ministre à cet égard-là. Donc, on a hâte de l'entendre là-dessus.

Motion d'amendement

Et, dans l'intervalle, Mme la Présidente, je veux juste soumettre un amendement à la motion, avec laquelle on est essentiellement d'accord, qui se lirait comme suit : De remplacer le cinquième alinéa par les suivants :

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec d'offrir à tous les élèves qui en ont besoin un accès à des services de soutien, notamment en psychologie, [...] orthophonie [...] orthopédagogie, et ce dès maintenant, tout l'été et à la rentrée scolaire[...];

«Qu'elle demande au gouvernement que ces services soient désormais offerts de façon continue, à un plus grand nombre d'élèves et avec plus d'intensité, et que soient débloqués les budgets nécessaires pour en assurer l'accès;

«Qu'elle demande au gouvernement de fournir gratuitement les outils technologiques nécessaires à la poursuite des enseignements à distance à tous les élèves qui en ont besoin.»

Et, si l'éducation est une réelle priorité, c'est le temps plus que jamais de le montrer, Mme la Présidente. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Tel que stipule notre règlement, une motion présentée aux affaires inscrites par la députée de l'opposition ne peut être amendée, sauf avec la permission de son auteur. Donc, on va laisser la députée de Saint-Laurent en prendre connaissance, et elle nous donnera sa réponse lors de son droit de réplique.

Maintenant, je suis prête à céder la parole au prochain intervenant. M. le député de Saint-Jean.

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis content de participer à ce débat parce qu'en tant que membre permanent de la CCE, la Commission de la culture et de l'éducation, j'ai eu le plaisir, moi aussi, d'assister aux interpellations virtuelles des critiques de l'opposition en matière d'éducation pour notre ministre de l'Éducation et j'avoue que j'ai appris et compris bien des choses sur la façon dont le ministère de l'Éducation s'est reviré de bord pendant la pandémie et comment notre ministre a fait contre mauvaise fortune bon coeur en faisant ce qu'il fallait et ce qu'il pouvait faire, après avoir ordonné la fermeture de toutes les écoles. Je l'ai d'ailleurs trouvé bien bon — ma mère aurait dit qu'il n'avait pas été bon mais bonasse — en répliquant à des commentaires, en commission parlementaire virtuelle, sur son absence de plan. Le fait est, en tout cas à mes yeux, que, dans les circonstances, il l'écrivait et le réécrivait à tous les jours, le plan, parce que, comme tout le monde dans cette chambre, comme tout le monde dans cette province, dans ce pays, partout ailleurs sur la planète, personne n'en avait, de plan pour ce que nous vivions, et que nous continuons, d'ailleurs, de vivre, et les enjeux auxquels nous sommes tous confrontés. Personne n'avait la boule de cristal, comme vous l'avez si bien dit, Mme la députée de Saint-Laurent. Mais la députée de Joliette a raison. Maintenant, on a eu le temps de travailler, on a le temps de voir venir. Et à mes yeux c'est ce qu'on fait.

• *(16 h 20)* •

Depuis le début de la pandémie, l'inaction aurait été impardonnable, mais, en agissant et en réagissant dans l'urgence comme il l'a fait, le ministre a inspiré et donné confiance à l'ensemble de son réseau. En tout cas, moi, je l'ai vu, je l'ai senti sur le terrain, dans mon comté, parce que Saint-Jean est situé de l'autre côté de la frontière de la CMM, et donc il a fallu, en deux semaines, organiser une rentrée comme il n'y en a jamais eu. J'ai communiqué régulièrement avec la P.D.G. du centre de services scolaire des Hautes-Rivières, Mme Dominique Lachapelle, pour m'assurer que les messages passaient. Et vous savez quoi? Les messages ne faisaient pas seulement descendre, comme on dit en politique, dans la machine, ils remontaient aussi, et très bien, en plus. Parce que ce qu'il faut savoir, par exemple, c'est qu'il y a, à Saint-Jean-sur-Richelieu, une école à vocation régionale pour une clientèle très particulière, plus d'une centaine d'élèves de quatre à 21 ans ayant des déficiences intellectuelles légères ou profondes et des déficiences motrices allant aussi de légères à polyhandicapé, l'école Marie-Rivier, que j'ai eu le plaisir de visiter l'an dernier parce qu'elle venait tout juste d'être agrandie et rénovée. En passant, c'est la plus belle du genre au Québec, parce que, et c'est simple à comprendre, c'est la dernière à avoir été mise à jour. Et j'espère qu'il y en aura d'autres encore plus belles, parce qu'on en a tellement besoin. Mais, pour en revenir à la raison pour laquelle je parlais de cette école, c'est qu'elle n'aurait pas pu, dû, théoriquement, travailler sur une rentrée pour les élèves du secondaire, très nombreux à l'école, mais seulement le primaire, dans le plan du ministère. Mais, sachant combien les parents de ces enfants avaient besoin d'aide et de répit, après toutes ces semaines de confinement avec leurs enfants, la direction du centre de services scolaire des Hautes-Rivières et M. Boutin, le directeur de Marie-Rivier, ont demandé et obtenu la permission et l'aval du ministère d'organiser une rentrée pour toute l'école, avec les défis supplémentaires que ça représentait ne serait-ce qu'en transport et en organisation des locaux. C'est la même chose à l'école Marguerite-Bourgeoys, dans le vieux Saint-Jean, juste à côté de mon bureau de comté, une école secondaire qui ne pouvait pas recevoir sa clientèle régulière, mais qui a organisé un service de répit à temps très partiel pour les parents de leurs élèves spéciaux, qui en avait tellement besoin.

D'ailleurs, cette rentrée un peu beaucoup particulière qu'on a vécue, en tout cas pour les chanceux en dehors de la CMM et au primaire, bien, cette rentrée un peu particulière a été une sorte de banc d'essai à plusieurs égards, comme le disait Mme Lachapelle, la P.D.G. du centre de services, parce que, ne sachant pas ce qui nous attend à l'automne, il fallait essayer, pour ne pas dire — et c'est fou de le dire, mais c'est comme ça — tester plusieurs choses en vertu des consignes et d'une réalité appelée à changer. Mme Lachapelle, elle aussi, espère un maximum de présentiel, comme on dit maintenant, comme si on avait toujours appelé ça du présentiel... en tout cas, donc, le plus de présentiel possible à l'automne, mais elle me disait que son centre de services scolaire s'est donné une vraie de vraie école virtuelle pour être prêts à tout, au cas où. Pour reprendre ses mots, en parlant de ce qui se passe quand on fait face à l'adversité, comme c'est le cas dans les

écoles et dans les centres de services scolaires depuis le début de la pandémie, il y a des problèmes comme il y en a partout, mais elle a vu tellement de belles et de bonnes choses, me disait-elle, et de réalisations et d'innovations, des innovations qui émergent dans la crise, et elle est tellement fière de son personnel et de ses écoles, et de ses élèves qu'elle incarne, à mon sens, le bon vieux dicton que dans chaque crise il y a une opportunité. C'est aussi un petit peu ça, se réinventer.

Et donc, pour en revenir à la motion que nous débattons cet après-midi, et contrairement à l'auteure de cette motion, qui nous répète que le ministre n'a pas de plan, je pense, moi, que notre ministre sait où il va et je constate qu'il fait ce qu'il faut et comme il le faut pour s'assurer que nos enfants reçoivent tous, autant que possible, les services, dans les circonstances qui sont les nôtres, et qu'il consulte largement pour la suite des choses en vue de planifier le maximum pas juste pour la prochaine rentrée, mais pour le temps qu'il reste à la saison et au calendrier scolaire actuel, pour ceux qui ont la chance d'y aller, et pour l'été. Tout ça pour dire que, contrairement à la députée de Sherbrooke, qui nous disait dans sa question, ce matin, qu'elle n'avait plus confiance dans le ministre, bien, moi, j'ai confiance en lui, et pas juste en notre ministre de l'Éducation, mais en notre premier ministre et tout son cabinet, pour continuer de faire de l'éducation la base de notre engagement et donc de nos priorités.

Ai-je besoin de préciser que je voterai contre la motion, qui, bien qu'elle souligne des constats que je partage à certains égards, moi aussi, et qui m'inquiètent aussi, et qu'elle soit pleine de bonnes idées et de bonnes propositions qui, comme le ministre l'a déjà dit, il ne se gênera pas pour inclure dans sa planification... Mais je vais voter contre parce qu'au-delà de la vertu, et des suggestions constructives, et de proposer des idées qui ont du mérite, je vais voter pour un ministre de l'Éducation qui va continuer de faire ce qu'il fait depuis le jour où il a dû, bien à contrecoeur, ordonner la fermeture des écoles.

Il y a une publicité qui roule en ce moment à la télé, un propriétaire d'hôtel qui dit : C'est la première fois que je mets la clé dans ma porte. Le ministre de l'Éducation a ordonné la fermeture de ses écoles. En tout cas, il s'est démené comme un diable dans l'eau bénite et s'est battu pour les élèves, et pour leurs parents, et pour les étudiants des cégeps et des universités, et pour leur avenir en faisant tout ce qu'il pouvait et en leur donnant le maximum, dans les circonstances, parce qu'il l'a dit lui-même, on peut tous convenir que ce n'était pas parfait et que ça aurait pu être mieux, oui, vu comme ça, a posteriori, jour par jour, heure par heure, semaine par semaine, oui, ça aurait pu être mieux, et c'est sûrement vrai pour tous les ministres de tous les secteurs de l'activité du gouvernement, des actions et des réactions du gouvernement, des gouvernements de partout, mais c'est facile à dire, aujourd'hui, et après plusieurs semaines d'une situation inédite et imprévisible, parce qu'elle évoluait souvent dans des directions variées à presque tous les jours.

Donc, en guise de conclusion, je n'ai pas juste confiance en notre ministre de l'Éducation, je suis fier de lui... et de tout notre gouvernement, d'ailleurs. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. J'ai entendu les mots du ministre, qui a dit que, c'est sûr, on n'a pas été parfaits. J'ai entendu les mots du collègue qui disait qu'on utilise cette intervention pour soulever les problèmes qui existaient déjà. Mme la Présidente, pour moi, c'est des paroles qui sont vraiment déconnectées avec le réseau. Puis je vais vous parler de faits qui sont personnels, mais aussi, c'est sûr, vous me connaissez tous, je vais parler au nom des élèves HDAA.

Si je suis ici aujourd'hui, Mme la Présidente, c'est parce que c'est du répit pour moi. Ça me fait plaisir de vous voir, ça me fait plaisir d'interagir avec vous, mais c'est du répit, puis j'ai fait le choix de laisser mes enfants seuls à la maison. Puis je suis actuellement non seulement une députée, je suis une enseignante, je suis une psychologue, je suis une orthopédagogue, je suis une orthophoniste, je suis maman, je suis le chef de la maison, je suis cuisinière; c'est moi, la concierge. Je fais tout ce qu'il faut à la maison. Et j'ai fait le choix de venir ici, et, parce que mes enfants, ils font l'école à distance, c'est 10 à 12 appels à l'heure, puis ils savent que je suis au salon bleu, mais c'est parce que... Maman, je ne suis pas capable de me connecter! Maman, je n'ai pas le bon lien! Maman, je ne comprends pas le problème puis je ne suis pas capable de rejoindre mon professeur! Eh oui! Mes enfants ont des besoins particuliers. Eh oui! Ça ne fonctionne pas pour eux, ce plan. Alors, quand on dit que... le ministre, le collègue vient de le dire, on fait le maximum pour nos élèves... Pas tous les élèves, pas tous les élèves.

• *(16 h 30)* •

On a dit... Le premier ministre, lui, a dit, le 27 avril : «...la première raison [qu'on rouvre nos écoles], c'est pour le bien des enfants. [...]surtout pour les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, que ces enfants-là ne restent pas six mois sans [aller] à l'école. [...]C'est important que ces enfants soient bien suivis, puis les enseignants les connaissent... Mme la Présidente, mes enfants ne vont pas à l'école. Puis mes enfants, ils ont des besoins particuliers, mes enfants sont autistes, mes enfants ne peuvent pas survivre sans être présents à l'école. On a fait la décision d'ouvrir les écoles primaires, et non secondaires, mais on a autant de besoins dans ce réseau-là. C'est des élèves qui sont abandonnés. C'est des familles qui sont abandonnées. Puis je sais qu'il faut dire les vraies choses, oui, c'est du répit aussi pour les parents.

Mais je ne suis pas enseignante et je lève mon chapeau à tout le réseau pour tout ce qu'ils font. Ce n'est pas une critique de qu'est-ce qu'ils ne font pas pour mon enfant. Je reconnais que c'est une situation assez difficile. Mais de donner un accès à 10 % de la population, de revenir à l'école en présentiel pour avoir accès à des ressources très importantes, non seulement de l'enseignement, mais aussi des services professionnels, c'est primordial. C'est important, mais ils n'ont pas eu ceci. Mes enfants n'ont pas eu un appel d'un psychologue. Ils n'ont pas eu un appel d'un

orthopédagogue. Ils n'ont pas eu un appel d'un orthophoniste. Ce n'est pas ça qu'ils ont reçu. Puis je sais que les professeurs font leur possible, mais c'est vrai, il y a un manque d'un plan dans le réseau de l'éducation actuellement pour affronter la pandémie puis il y a eu un impact particulièrement difficile pour les élèves handicapés ou des élèves qui ont des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ainsi que tous les élèves vulnérables.

Je sais que le ministre a ouvert les écoles spécialisées, Mais, en grand nombre, nous avons des élèves qui sont EHDAA qui sont intégrés dans les milieux scolaires. Ce n'est pas tous dans les classes spécialisées. On ne rejoint pas ces enfants-là. On ne rejoint pas ces parents-là. C'est six mois sans école puis c'est très, très difficile. Les enfants qui sont handicapés ou qui ont des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation scolaire, ça reste même pendant la pandémie, même pendant la COVID-19. Ça ne s'arrête pas. Puis de faire de l'éducation à distance pour cette communauté d'élèves et d'étudiants, entre autres, c'est hyperdifficile. Même s'ils ont accès à la technologie, même s'ils ont un... ils peuvent se brancher à l'Internet, ça ne fonctionne pas facilement. On ne peut pas rejoindre tous leurs besoins.

Il faut absolument les laisser rentrer à l'école. Puis ma collègue a présenté un plan qui pourrait très bien rejoindre ces élèves-là, qui pourrait leur aider, qui peut aider les parents, qui peut aider la communauté. Pour les enfants handicapés, aller à l'école, c'est non seulement des apprentissages, c'est la socialisation. Ça, c'est quelque chose qu'ils apprennent. Puis là on parle d'un recul d'apprentissage, puis un recul d'apprentissage très important. Pour certains de ces élèves, d'apprendre comment dire bonjour, le contact des yeux quand on parle à quelqu'un, ça prend des mois. Puis là c'est du recul, puis ça peut prendre un autre six mois à un an avant qu'ils vont pouvoir reprendre ces acquis-là. C'est très difficile.

Puis qu'est-ce qu'on fait pour les élèves qui sont handicapés ou on ne peut pas les rejoindre? Parce que ça arrive. Ça arrive. Il y en a aussi. Puis ce n'est pas parce que les profs ne font pas des efforts, mais, peut-être, ça va être difficile pour eux de faire un appel. Peut-être, c'est des élèves qui sont non verbaux. On ne peut pas les rejoindre de cette façon-là. Ils ont besoin d'aller à l'école. Ils ont besoin d'avoir un plan où ils peuvent venir à l'école plus tôt ou aller à l'école pendant l'été pour récupérer et rattraper tout ce qu'ils ont perdu. Parce que ce sont les grands oubliés. Parce qu'il n'y avait pas de plan pour eux.

Et je comprends qu'on est en train de changer des choses au fur et à mesure, puis je comprends que les gens essaient de faire de leur mieux, mais ça reste que, pour eux, là, ce n'est pas assez. Ce n'est pas assez. Les parents ne sont pas accompagnés. Puis j'ai entendu le ministre qui a dit : Oui, il y a des choses avec Télé-Québec, puis c'est accessible à tous.

But not for the anglophone community. There is promises and promises for them that there was going to be something. And they are still 10% of the student population, a hundred thousand students, and yet there is nothing for them. But it's coming. It's almost June. It's coming. I don't know when it's coming.

Mais c'est sûr, eux aussi, ils sont des oubliés. Puis eux aussi, ils ont des besoins. L'accompagnement pour les parents, c'est très important, puis ça peut se faire facilement à travers l'été. On a des plans d'intervention pour ces élèves-là. On peut avoir des plans d'intervention, puis ça inclut les parents. Tout le monde peut aller, on peut faire ça en équipe, parce que ça va prendre des modifications des plans d'intervention, Mme la Présidente, surtout pendant la pandémie, surtout si ces élèves-là vont aller à l'école un jour sur deux, ou une semaine sur deux, ou peu importe ça va être quoi, le plan que le ministre va déployer. Mais j'espère que, pendant ce plan-là, il y aura de la souplesse sur le terrain pour que les écoles et les commissions scolaires vont pouvoir déterminer la meilleure façon pour eux de rejoindre leurs élèves. Le ministre parle souvent de l'idée de subsidiarité. Bien, c'est eux qui connaissent leur communauté, c'est eux qui connaissent leurs élèves puis c'est eux qui savent la meilleure façon pour les rejoindre.

Alors, j'espère qu'il va faire confiance dans les gens sur le terrain pour qu'ils puissent faire ce choix-là. Puis ça peut inclure un plan où on continue, on continue. Comme ma collègue la députée de Saint-Laurent, elle a dit, c'est des ressources que nous avons besoin en continu. C'est un contact constant que nous avons besoin pour eux. Les inégalités existent déjà. Puis, si le ministre n'agit pas, puis je n'ai pas entendu une réponse à la demande de ma collègue puis des autres groupes de l'opposition, si le ministre n'agit pas, c'est sûr, les inégalités entre les élèves vont encore une fois s'approfondir.

Le ministre a parlé d'égalité et équité. Moi, je voudrais parler de justice. Ce n'est pas la même affaire. Égalité puis équité, c'est de faire des modifications sur la surface, mais justice, c'est de faire des modifications du problème. Il faut agir pour cette communauté-là puis ces enfants. Les enseignants, eux aussi, à l'intérieur de ce plan, Mme la Présidente, on pourra leur offrir du soutien, parce qu'eux aussi, ils souffrent de l'anxiété, comme nos élèves.

Je vois que le temps file, Mme la Présidente, puis j'ai compris que mon temps a été coupé un peu. Alors, j'aimerais que le gouvernement ainsi que le ministre... lui, il est à l'écoute des suggestions qui sont constructives. Ça, c'est fait d'une façon pour améliorer le réseau puis aider les élèves et les étudiants sur le terrain. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Beauce-Sud.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Ça fait plaisir de pouvoir intervenir cet après-midi. Évidemment, je veux saluer l'ensemble de mes collègues des oppositions et les membres du gouvernement. C'est un plaisir de vous retrouver.

On a raison de souligner cette session parlementaire là d'assez exceptionnelle. Et, comme députés, je pense, ça nous amenés à repousser nos limites, avec le nombre de citoyens qui nous ont interpelés, des questionnements, de la détresse, évidemment de se rappeler ce pour quoi on est venus en politique, qui est d'aider les gens, d'aider les citoyens, peu importe dans quelle sphère ils se trouvent. Bien, ce fut des moments, ces dernières semaines, extrêmement intenses, et, oui, par moments, on pourrait dire extrêmement difficiles pour plusieurs citoyens.

Je pense qu'il est important aussi de se rappeler ce pour quoi l'urgence sanitaire a été décrétée ici, au Québec. Et, parmi une des premières, c'était pour sauver des vies, et ça, il faut se le rappeler, sauver des vies de plus jeunes, mais, très, très majoritairement, comme les études nous démontrent, de gens avec un certain âge. Alors, des fois, même si les décisions peuvent être difficiles à comprendre, même si elles peuvent être assez porteuses de sens, il n'en demeure pas moins que l'objectif, c'était de sauver des vies. Ça, c'est important de le rappeler.

Et, très majoritairement, lorsqu'on discute avec les citoyens dans nos circonscriptions, y compris dans les circonscriptions des oppositions, on nous dit : Vous faites un bon travail. Il n'y a rien de parfait. On est d'accord. C'est la première fois qu'un gouvernement dans l'histoire du Québec, dans notre histoire moderne, vit une situation comme celle-là, et, très majoritairement, les citoyens nous disent qu'ils sont satisfaits et qu'on fait un bon boulot. Alors, ça, j'en suis très heureux.

Je veux saluer la députée de Saint-Laurent, qui dépose cette motion aujourd'hui, qui est porte-parole en éducation, la députée de Sherbrooke, également, et la députée de Joliette. Je ne veux pas déplorer son absence, mais j'ai vu que, des fois, le samedi, il y avait un petit pouce...

Une voix : ...

M. Poulin : Bien, j'allais lui donner un compliment.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le député de Beauce-Sud, vous savez qu'on n'a pas le droit de mentionner l'absence d'un député en Chambre. Alors, vous pouvez continuer, mais faites attention.

M. Poulin : Bien, elle arrive, justement. Donc, je ne veux pas... J'allais saluer l'esprit d'équipe, l'esprit de coopération des élus des oppositions. Je voyais un petit pouce le samedi dans le journal. Alors, je pense que les idées des oppositions sont maintenues... sont bienvenues. Et faire de la politique différemment, bien, c'est aussi d'accueillir ces idées-là, et je pense qu'on en a mis beaucoup en place, d'ailleurs, depuis l'urgence sanitaire et depuis le début de la pandémie. Alors, ça, je tenais à le souligner. Et j'aime beaucoup la députée de Joliette. Alors, ça, je tenais aussi à le spécifier.

Mme la Présidente, évidemment, l'objet de la motion parle d'éducation, alors je vais y venir. On a tous et toutes parlé à plusieurs enseignantes, à plusieurs enseignants. On a vu des photos passer sur les réseaux sociaux à l'effet que les enseignants avaient le goût de retourner à l'école. On a vu des profs du primaire qui préparaient leur retour en classe. On a vu des jeunes qui étaient heureux de revoir leurs enseignants et leurs enseignantes. On a vu également des enseignants qui ont été actifs tout le long de la pandémie.

• *(16 h 40)* •

Et d'ailleurs *Le Journal de Québec*, *Le Journal de Montréal* a fait il y a une semaine un cahier spécial ou, du moins, plusieurs articles concernant des enseignants et des enseignantes qui se sont retroussé les manches et qui se sont justement servis de cet enseignement en ligne. Et je prends l'exemple d'un enseignant que je connais bien. C'est le député de Chauveau qui me l'a fait connaître. Son nom est Marc-André Perron. Il avait un projet super le fun avec des mathématiques, une pièce de théâtre. On les a supportés ensemble, le député de Chauveau et moi, et il dit que c'est la plus belle année de leur vie, pour ses élèves, malgré le virus. Je cite l'article de Jérémy Bernier dans *Le Journal de Québec* : *Cet enseignant de Québec en cinquième année du primaire a tout fait pour respecter sa promesse de faire vivre la plus belle année de leur vie...* «Marc-André [qui est] enseignant à Lac-Beauport [...] exerce son métier depuis 13 ans. D'aussi loin qu'il se rappelle, à chaque nouvelle entrée scolaire, il [s'est] fait [cette] promesse...» Il dit que «dès que les écoles ont fermé leurs portes, M. Perron a suivi une formation d'éducation à distance pour lancer les Directs du prof, une classe virtuelle». Ça a été apprécié par les parents, ça a été apprécié par les élèves et évidemment les enseignants. Alors, c'est possible de pouvoir faire cet enseignement-là en ligne. Les adolescents également. J'ai vu plusieurs photos de jeunes en train de faire l'école à la maison, de suivre des cours à distance. On a parlé à des professeurs qui racontaient leur expérience de cours à distance et qui nous disaient comment ça s'est bien passé.

Même si on sait que tout n'est pas parfait puis que, dans une crise, il faut se relever les manches, je pense qu'on voit également la très grande solidarité des Québécois et du milieu scolaire. Lorsqu'on parle à des gens dans les centres de services... Le député de Saint-Jean, tout à l'heure, disait que ça descendait. C'est vrai que ça descendait. C'est vrai que les directions d'école parlaient avec leurs enseignants, qui se faisaient des Teams, qui se faisaient des réunions. C'est vrai également qu'il y a eu des contacts qui ont été nombreux avec les parents. J'ai une amie enseignante. Elle me disait : Des fois, le parent était au travail, il n'était pas toujours facile de pouvoir rejoindre, mais ils réussissaient à se parler et de faire un état de la situation de l'élève. Alors, malgré tout ça, ça peut s'être bien passé.

Je veux revenir sur la séquence des événements. Parce qu'on le sait, on en a parlé tout à l'heure, on a été très actifs dans la fermeture des écoles, encore une fois, faut-il le rappeler, pour sauver des vies. Et, le 27 avril dernier, le gouvernement a procédé à l'annonce de la réouverture progressive et prudente de ces écoles-là. Ça ne s'est pas fait partout à travers le monde de cette façon-là. On le fait évidemment de façon graduelle, conforme à la Santé publique.

Le retour à l'école des élèves n'est pas obligatoire, et ça, c'est important. Parce qu'on s'est dit que les parents étaient les meilleures personnes pour savoir ce qui était bien pour leurs enfants et pour leurs adolescents. Et ça, je pense qu'on peut saluer ce geste-là, qui a été entériné par le gouvernement, de dire : Chacun et chacune va décider s'il souhaite retourner ses enfants à l'école. Tout comme des parents qui ont fait le choix de ne pas les retourner et qui nous disent : Je suis en train de vivre un moment dans ma vie qui ne repassera peut-être pas avec mes enfants. Je vis un moment historique, à leur âge, de passer du temps avec eux, de prendre plus de temps à discuter avec eux. Et ça, bien, je trouve ça beau et bien, malgré les impondérables, évidemment, du confinement et de la pandémie.

Le ministère encourage les élèves, notamment les plus vulnérables, à retourner à l'école afin de progresser dans leur cheminement et de consolider leurs apprentissages, et ça, c'est important aussi, surtout lorsqu'on parle des matières qui sont fort importantes afin d'obtenir notre diplôme d'études secondaires. Rappelons qu'il a déjà été établi également que les résultats des élèves seront établis sur la base des évaluations effectuées au cours des deux premières années... deux premières étapes de l'année scolaire.

En outre, des opérations de prêt de matériel informatique, et ça a été une proposition des oppositions, qu'encore une fois nous avons entérinées pour permettre la formation à distance, qui sont organisées pour les élèves dont les parents ont fait le choix de garder à la maison. On parle de plusieurs tablettes, une entente avec Apple, entre autres, en ce qui a trait aux LTE, pour permettre aux familles qui sont situées dans des régions les plus éloignées et qui n'ont pas accès à Internet, donc, de pouvoir obtenir ce service-là. Et les écoles sont invitées également à distribuer les équipements disponibles dans les écoles pour les élèves à la maison, et ça s'est fait, je le crois, le plus rapidement possible.

Étant donné que tout le personnel scolaire est de retour au travail officiellement, on va le dire comme ça, depuis le 4 mai, cette pleine prestation de travail va favoriser un meilleur encadrement des élèves et des familles. Et, depuis le début de la pandémie, il a été demandé, comme je le disais tout à l'heure, aux enseignants d'entrer en contact avec les élèves, et ça a permis à plusieurs de cheminer davantage, d'aller plus rapidement aussi dans certaines matières. Et ça, c'est des témoignages d'enseignants qui nous parlent, de dire : Des fois, en classe, à 30 ou à 25, ça ne va pas toujours au rythme qu'on aimerait, mais des élèves qui voulaient aller plus vite ont pu aller plus vite, et des élèves qui voulaient ou qui n'avaient pas la capacité d'aller à ce rythme-là ont pu le faire aussi. Alors, il n'y a pas que des désavantages de faire l'école à la maison ou encore d'être en contact à distance. Et je me souviens même d'un débat ici, à l'Assemblée nationale, sur l'école à la maison. Alors, encore une fois, je pense que ça a pu remplir plusieurs objectifs.

Les élèves consolideront et poursuivront leurs apprentissages, et, on le sait, ce sera mis sur les matières obligatoires au régime pédagogique. Les élèves du primaire, de la CMM et de la MRC de Joliette, et du secondaire qui restent à la maison reçoivent des travaux à compléter pendant que des suivis hebdomadaires et des enseignants et équipes multidisciplinaires sont effectués.

Ainsi, des mesures de soutien aux enfants et aux parents sont disponibles : transmission d'un plan de travail hebdomadaire par l'enseignant — une certaine feuille de route — l'accès gratuit aux versions numériques du matériel didactique, le maintien du service Allô prof de neuf heures à 20 heures, la poursuite du développement de la plateforme ecoleouverte.ca et la poursuite de cette entente avec Télé-Québec jusqu'à la fin de l'année scolaire.

On ne dira jamais assez à quel point Télé-Québec est une richesse importante d'éducation. Moi, j'ai écouté *Passe-Partout*, plus jeune, et d'autres émissions qui étaient du côté de Télé-Québec, et il y a un travail formidable qui est fait au niveau de cette programmation-là. Et je pense que la pandémie nous a rappelé aussi l'importance de miser sur un télédiffuseur... un diffuseur public, en fait, pour rejoindre les familles du Québec et à quel point c'est un outil formidable. Et ce que je souhaite et ce que nous souhaitons tous, c'est que ça puisse se poursuivre non seulement au niveau de l'auditoire, qui est au rendez-vous chez Télé-Québec, mais aussi sur l'importance de la culture que nous pouvons transmettre auprès des familles et auprès de nos jeunes. Et il y a une nouvelle section destinée aux enseignants, désormais, disponible sur la plateforme École ouverte, afin de mieux soutenir dans l'accompagnement qu'ils font auprès de l'ensemble de leurs élèves. Alors, encore une fois, ce fut très efficace.

Mme la Présidente, tout n'est peut-être pas parfait, mais je crois que, face à une situation que nous vivons présentement, on peut affirmer que notre gouvernement, le ministre de l'Éducation et son équipe ont su faire face aux nombreux défis.

Vous me permettrez de prendre un moment pour vous parler du Secrétariat à la jeunesse, puisque je suis l'adjoint parlementaire du premier ministre responsable des dossiers jeunesse. On a mis en place très rapidement, au début de la pandémie, un fonds, mille et un projets, pour soutenir les organismes jeunesse. C'est 1 million de dollars qu'on a mis à la disponibilité... Et, à ce jour, c'est plus de 684 000 $ que nous avons remis à des organismes jeunesse à travers ce fonds. Mais également, comme à la Culture, comme au Tourisme, tout ce qui était signé par le premier ministre, on l'a déboursé. On l'a décaissé et on n'a pas laissé un organisme jeunesse de côté au Québec pendant la pandémie. Ça, bien, j'en suis très heureux. J'en suis très fier.

Et je veux vous parler également de Tel-Jeunes. Vous avez vu, Tel-Jeunes est souvent appelé, texté, rejoint par les jeunes du secondaire. J'ai rencontré les équipes de Tel-Jeunes l'été dernier. Ils feront partie du prochain plan pour la jeunesse québécoise. Et, Tel-Jeunes, mon collègue le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux a donné des sommes supplémentaires, compte tenu d'une éventuelle augmentation des appels sur cette ligne téléphonique là.

Alors, voilà un bouquet de mesures qu'on a mises en place pour la jeunesse québécoise pendant la pandémie. Ça s'ajoute aux actions dans le réseau de l'éducation. Ça s'ajoute aux différentes actions également qui sont mises au niveau de la santé publique. Vous avez vu notre collègue la ministre de la Santé ajouter des sommes supplémentaires pour des intervenants en psychosocial dans notre réseau de la santé. Bien, ça sert aussi à la jeunesse québécoise qui souhaite s'en prévaloir.

Alors, pour toutes ces raisons, Mme la Présidente, je pense que nous avons fait le travail. Il reste encore beaucoup à faire, la période estivale est fort importante. On prépare éventuellement une deuxième vague, que nous ne souhaitons pas, à l'automne. Alors, il faut y aller de façon prudente, il faut suivre les indications de la Santé publique. Mais vous l'avez vu avec le premier ministre du Québec, hier ou avant-hier, avec deux jeunes artistes, Sarah-Jeanne Labrosse, Pier-Luc Funk, alors ça vient vous démontrer l'importance de la jeunesse pour notre gouvernement. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Mme la députée de Saint-Laurent, avant de vous céder la parole, je veux juste vous rappeler que vous devez nous indiquer si vous acceptez l'amendement de Mme la députée de Joliette ou vous ne l'acceptez pas.

Mme Marwah Rizqy (réplique)

Mme Rizqy : Je l'accepte, Mme la Présidente. Alors, près de deux heures plus tard, pas un mot pour reconnaître qu'effectivement il y a eu des impacts profonds avec la COVID-19 auprès des jeunes. J'entends les députés du gouvernement, puis personne n'a réalisé une chose : la moitié de la population du Québec est dans le Grand Montréal, et ajoutez aussi le comté de ma collègue la députée de Joliette. Les écoles sont restées fermées, tant primaires que secondaires. Alors, c'est sûr qu'il faut au moins reconnaître ça, c'est le minimum.

Puis vous êtes en train de dire, là : On suit la Santé publique. Nous autres aussi, on suit la Santé publique, mais on aimerait ça comprendre une chose : Comment ça se fait que c'est correct pour un jeune de 15 ans d'aller vendre de la bière à un étranger, mais ce n'est pas correct pour lui d'être dans une classe avec un groupe réduit? Comment ça se fait, là, puis mes collègues l'ont dit, ils vont pouvoir retourner dans les centres d'achats, les jeunes, mais ne peuvent pas avoir rapidement, là, maintenant, là, quelques séances en petits groupes? Elle est où, la logique, là-dedans?

• *(16 h 50)* •

On a essayé de comprendre les dernières... C'est pour ça qu'hier, la motion qu'on a déposée, conjointement avec mes collègues, on dit : On veut réentendre l'INSPQ. On veut comprendre. Est-ce qu'on est capables dès maintenant d'avoir des petits groupes? Est-ce qu'aujourd'hui vous êtes capables de lire cette motion? Tu sais, vous n'êtes pas venus faire de la politique pour rien, c'est pour améliorer aussi le sort de tout le monde. C'est aussi pour qu'on travaille ensemble. S'il y a une chose que moi, j'ai apprise durant cette pandémie, c'est qu'on a été capables, collectivement, de la traverser ensemble, cette crise. Je vous rappelle que la crise n'est pas terminée.

Moi, là, je trouvais qu'il y avait quelque chose de beau au début de la pandémie, c'est qu'on travaillait vraiment tout le monde ensemble pour le bien de la population, que personne n'avait toutes les solutions dans son petit baluchon puis qu'au contraire il y a des affaires que la députée de Joliette a lancées comme idées que nous, on a bonifiées en disant : Ah oui! Bonne idée, et si on faisait ça? Par la suite, la députée de Sherbrooke a dit : Hé! Attention! Moi, il y a plein d'enseignants qui m'écrivent puis qui me disent : Les ratios, là, non, je ne peux pas m'occuper de 100 élèves par jour. La députée de Westmount—Saint-Louis qui dit qu'il y a des enfants vulnérables, avec un handicap. Qu'est-ce qu'on fait avec eux quand il n'y a plus d'orthophonie, quand il n'y a plus d'orthopédagogue? La députée des Mille-Îles qui dit : Pauvre formation aux adultes, ceux qui sont le plus à risque de décrocher, on les a complètement oubliés. Les jeunes dans les centres jeunesse qui avaient des cours dans les centres jeunesse avant la pandémie : zéro.

Alors, moi, je trouvais qu'il y avait quelque chose de beau quand on a commencé cette crise, de se dire qu'ensemble on va la traverser puis qu'ensemble on va trouver les solutions. Aujourd'hui, j'appelle à votre sens du devoir, votre sens civique de reconnaître qu'effectivement il y a eu des lacunes. Pas parce que c'est la faute du ministre, c'est que c'est la réalité qui nous a frappés de plein fouet. Puis aujourd'hui, là, quand j'entends les députés dire : J'aime tout ce qu'il y a dans la motion de la députée de Saint-Laurent, mais, vu que j'ai confiance en mon ministre, je ne voterai pas pour la motion, voyons donc, c'est d'un ridicule profond, ça. On va se le dire franchement.

Ici, là, qu'est-ce qu'on vous demande de reconnaître? Qu'effectivement des services n'ont pas été donnés de façon égale au Québec pour les élèves. On s'entend, là, il y a 330 000 enfants, partout au Québec, des écoles secondaires, qui, eux, malheureusement n'ont pas eu de cours. Et, quand on leur dit : Bien oui, branchez-vous avec Télé-Québec, j'ai l'impression que vous pensez qu'on va parquer les enfants devant la télévision, puis arrange-toi avec tes cours. Ce n'est pas comme ça qu'on enseigne au Québec. Il y a de l'accompagnement. Cet accompagnement-là, il ne peut pas être fait lorsqu'un parent est en télétravail ou au travail, au front.

Alors, ça, c'est reconnaître qu'il y a eu des lacunes. Ce n'est pas essayer de chercher des coupables, ce n'est pas ça du tout. C'est de se mettre ensemble puis dire : O.K., la situation nous a frappés de plein fouet, maintenant, là, qu'est-ce qu'on fait? J'ai envie de sentir chez vous l'urgence d'agir. J'ai envie de sentir chez vous... de dire : On va agir tôt, maintenant, il nous reste trois semaines au mois de juin, la fin du calendrier scolaire, puis qu'on va se dire : On va consolider certains acquis. On va avoir une pensée très, très, très particulière pour les enfants qui sont les plus vulnérables. On va avoir une pensée aussi pour nos tout-petits qui quittent la petite école pour s'en aller à la grande école. On va penser à nos secondaires V, que, l'an prochain, là, c'est le cégep, qu'ils ne savent toujours pas est-ce que c'est en ligne ou si c'est en présence physique dans le cégep. Ils ne savent pas aujourd'hui.

Et, oui, quand le député de Richelieu dit : Ah! bien là, vous demandez des nouveaux services. La situation est anxiogène pour tout le monde. Vous ne me ferez pas croire, là, que vous n'avez pas reçu autant de courriels que nous. Vous ne me ferez pas croire que vos boîtes de réseaux sociaux n'ont pas débordé de parents et même d'adolescents qui vous ont écrit. Ça, je le sais, ils vous ont tous écrit, ils nous ont tous écrit. C'est partout.

Alors si aujourd'hui, là, on avait une pensée particulière puis qu'on disait : On va travailler tous ensemble pour trouver la meilleure solution pour essayer, là, de minimiser les impacts puis surtout de s'assurer qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte? Parce que, oui, il y a eu des angles morts. Il faut le reconnaître, qu'il y a eu des angles morts. On demande, là, de débloquer des budgets pour garantir que le droit à l'éducation au Québec, ça existe toujours, même si ça se fait à distance. Et, par conséquent, si on doit faire l'achat massif d'ordinateurs ou de tablettes, tel que suggéré par ma collègue, bien, que ça devienne un droit. Faisons-le, allons plus loin. *Faire plus, faire mieux*, c'était votre slogan, je vous le rappelle. C'est le temps de le démontrer, vous êtes capables, vous avez même les budgets pour ça. Puis, au pire des cas, là, je vous le dis tout de suite, si vous me dites : Mme la députée de Saint-Laurent, on va peut-être transférer des sommes pour les maternelles quatre ans pour l'achat de tablettes, je vais vous féliciter. Je vais vous dire : Là, vous avez compris. Il y a d'autres priorités.

Si on continue, Mme la Présidente, il y a quand même quelque chose qu'on devra dire : Je me souviendrai de cette pandémie, d'enseignants qui ont été créatifs, d'orthopédagogues, d'orthophonistes qui ont vraiment eu ce sens

civique d'essayer de rejoindre le maximum de leurs élèves, même à vélo, qui sont allés dehors souligner la fin des classes, la fin de leur secondaire V, de plusieurs enseignants qui ont changé leurs maisons en salles de classe. Certains même... On a pu voir hier le reportage de Mme Gamache, de Radio-Canada, un enseignant qui a emprunté un garage pour faire une école improvisée pour essayer de s'assurer que personne ne décroche, pour s'assurer qu'il n'y aura pas de génération COVID-19.

Alors, bravo à tous ceux qui ont su faire preuve de leadership et de créativité! Maintenant, il n'est pas trop tard pour que le ministre fasse preuve de ce leadership et qu'il dise : Travailler en équipe pour le bien de tous les enfants du Québec, ce n'est pas une honte, au contraire, c'est faire preuve de courage. Reconnaître que personne n'a toutes les solutions, là, puis que, quand on travaille tous ensemble, on a une meilleure proposition sur la table, ça, c'est du leadership positif et c'est ça qu'on a besoin aujourd'hui. Puis les Québécois vont être contents de savoir que faire de la politique autrement, c'est aussi d'entendre toutes les voix, incluant celles des oppositions, qui sont les porte-voix des citoyens de partout au Québec, même des comtés que vous ne représentez pas. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Le débat est maintenant terminé.

Conformément au règlement, je dois d'abord mettre aux voix la motion d'amendement présentée par Mme la députée de Joliette avant de procéder au vote sur la motion principale. Je vous fais la lecture des deux motions. La motion de Mme la députée de Saint-Laurent se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que le confinement découlant de la pandémie de la COVID-19 a eu un impact profond sur le quotidien des élèves québécois;

«Qu'elle reconnaisse que la poursuite à distance des activités scolaires et éducatives s'est déroulée de façon inégale et que tous les élèves n'ont pas reçu le même niveau de service;

«Qu'elle reconnaisse que des retards importants et un recul de leurs acquis ont notamment pu être encourus par les élèves les plus vulnérables;

«Qu'elle rappelle que selon plusieurs experts, le niveau d'anxiété chez les jeunes du Québec connaît une hausse importante;

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec d'offrir aux élèves du Québec un accès à des services de soutien, notamment en psychologie, en orthophonie ainsi qu'en orthopédagogie, et ce tout l'été, en vue de la rentrée scolaire 2020-2021 et que ces services soient désormais offerts de façon continue;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement du Québec de mettre sur pied une période de perfectionnement volontaire d'une durée de trois semaines pour tous les élèves, en priorisant les élèves graduant du niveau primaire au niveau secondaire et du secondaire au niveau collégial afin de leur permettre de compléter certains apprentissages susceptibles de favoriser leur réussite scolaire et d'assurer une meilleure transition.»

Maintenant, la motion d'amendement de Mme la députée de Joliette se lit comme suit :

Que la motion de la députée de Saint-Laurent soit amendée en remplaçant le cinquième alinéa par les suivants :

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec d'offrir à tous les élèves qui en ont besoin un accès à des services de soutien, notamment en psychologie, en orthophonie ainsi qu'en orthopédagogie, et ce dès maintenant, tout l'été et à la rentrée scolaire 2020-2021;

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec que ces services soient désormais offerts de façon continue, à un plus grand nombre d'élèves et avec plus d'intensité, et que soient débloqués les budgets nécessaires pour en assurer l'accès;

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec de fournir gratuitement les outils technologiques nécessaires à la poursuite des enseignements à distance à tous les élèves qui en ont besoin.»

Mise aux voix de l'amendement

Je vais mettre d'abord aux voix la motion d'amendement de Mme la députée de Joliette, que je viens tout juste de vous lire. En application de l'ordre spécial adopté le 13 mai dernier, j'invite donc les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leurs groupes sur cette motion, suivis des députés indépendants. Maintenant, je vais débuter par M. le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Ouellet : Pour.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Maintenant, le leader du gouvernement?

M. Caire : Contre.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Le leader de l'opposition officielle?

M. Tanguay : Pour.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : En conséquence...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Ah! Mme la députée de Sherbrooke, vous pouvez dire votre... pour votre formation politique.

Mme Labrie : Pour.

• *(17 heures)* •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, en conséquence, la motion d'amendement est rejetée.

Mise aux voix de la motion

Maintenant, je mets aux voix la motion de Mme la députée de Saint-Laurent :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que le confinement découlant de la pandémie de la COVID-19 a eu un impact profond sur le quotidien des élèves québécois;

«Qu'elle reconnaisse que la poursuite à distance des activités scolaires et éducatives s'est déroulée de façon inégale et que tous les élèves n'ont pas reçu le même niveau de service;

«Qu'elle reconnaisse que des retards importants et un recul de leurs acquis ont notamment pu être encourus par les élèves les plus vulnérables;

«Qu'elle rappelle que selon plusieurs experts, le niveau d'anxiété chez les jeunes du Québec connaît une hausse importante;

«[...]Qu'enfin, elle demande au gouvernement du Québec de mettre sur pied une période de perfectionnement volontaire d'une durée de trois semaines pour [...] les élèves, en priorisant les élèves graduant du niveau primaire au niveau secondaire et du secondaire au niveau collégial afin de leur permettre de compléter certains apprentissages susceptibles de favoriser leur réussite scolaire et d'assurer une meilleure transition.»

Alors, toujours la même chose, en application, là, de l'ordre du 13 mai dernier, j'invite donc les leaders parlementaires à m'indiquer s'ils sont d'accord avec la motion de Mme la députée de Saint-Laurent.

M. le leader de l'opposition officielle?

M. Tanguay : Oui, pour.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, M. le leader du gouvernement?

M. Caire : Contre.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le leader... Mme la députée, c'est-à-dire, de Sherbrooke?

Mme Labrie : Pour.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Parfait. Alors, M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : En conséquence, la motion est rejetée.

M. le leader du gouvernement, je vous invite à nous indiquer la suite des travaux.

M. Caire : Oui, Mme la Présidente. Je vous demande d'appeler à nouveau l'article 1 du feuilleton, s'il vous plaît.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, on va juste suspendre quelques instants pour nous permettre de désinfecter les places pour ceux qui font le changement de garde.

(Suspension de la séance à 17 h 2)

(Reprise à 17 h 6)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, nous reprenons nos travaux. Et, pour en connaître la suite, je vais céder la parole à M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Merci, Mme la Présidente. Si vous aviez l'amabilité d'appeler à nouveau l'article 1 de notre feuilleton.

Débats sur les rapports de commissions

Reprise du débat restreint sur les crédits budgétaires pour l'année financière 2020-2021

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt aujourd'hui sur les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021, conformément à

l'entente sur la reprise graduelle des travaux parlementaires adoptée le 13 mai 2020, ce débat étant assimilé à un débat sur un rapport de commission et devant avoir lieu au plus tard le 12 juin 2020.

Je vous informe du temps de parole qu'il reste à écouler pour la durée de ce débat. Il reste 31 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement. Et, sans plus tarder... Oui, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Tanguay : Oui, Mme la Présidente. Vous allez me permettre juste quelques secondes pour préciser une chose qui, lorsqu'elle sera dite, sera d'autant plus claire. Lors du vote final sur l'affaire inscrite par la collègue de Saint-Laurent, la motion du mercredi, il y a un petit imbroglio où il appert que l'avant-dernier paragraphe n'ait pas été lu sur la motion... le dernier vote sur la motion de la collègue de Saint-Laurent. Alors, je voulais juste m'assurer que les transcrits seront donc modifiés et feront en sorte que les six paragraphes, ce sur quoi le vote a porté, seront bel et bien inscrits et que la motion, telle que lue la première fois, était correcte, allait être également inscrite de cette façon-là pour la deuxième fois pour enlever tout imbroglio. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui. Alors, merci beaucoup, M. le leader. Et ce sera fait, la correction sera apportée.

Maintenant, nous poursuivons le débat, et je cède la parle à M. le député de Rousseau.

M. Louis-Charles Thouin

M. Thouin : Mme la Présidente, distingués collègues, d'abord, d'entrée de jeu, permettez-moi de vous saluer. Je suis très heureux aussi de vous retrouver en Chambre aujourd'hui.

Dans les derniers mois, les Québécoises et les Québécois ont fait face à une crise sanitaire majeure. Je souhaite prendre cette occasion pour saluer le travail de tous ceux qui contribuent de façon exemplaire au combat contre la COVID-19 : le personnel du réseau de la santé, les infirmières, les infirmiers, les préposés aux bénéficiaires, les paramédics, les médecins et tout le personnel de soutien.

Mais je tiens aussi à remercier ceux qui ont maintenu à bout de bras tous les services essentiels : les travailleurs et travailleuses du secteur de l'alimentation, de la distribution, et aussi tous les acteurs des milieux communautaires, sans oublier les agriculteurs, les producteurs, les transformateurs, bref, tous ceux qui ont contribué à faire en sorte que le confinement ne soit pas devenu une crise alimentaire à grande échelle.

Il faut le rappeler, le combat n'est pas encore terminé, et un des principaux défis sera de faire face aux turbulences économiques qui seront engendrées par des semaines de ralentissement forcé par des mesures de confinement, mesures qui, je le rappelle, ont porté fruit et ont sauvé des centaines, des milliers de vies humaines.

Ceci étant dit, il faut souligner la prévoyance de mes collègues au ministère des Finances et au Secrétariat du Conseil du trésor. Non seulement la bonne gestion des finances publiques depuis leur entrée en poste aura contribué à renforcer notre économie et à la rendre plus résiliente, mais le plan d'investissement déjà inclus dans le budget 2020 sera la pierre angulaire de la reprise économique à venir. Nous avions une situation financière enviable, ça nous donne la marge de manoeuvre pour investir davantage dans les infrastructures. La vision proposée initialement par notre gouvernement est non seulement compatible avec les défis auxquels nous faisons face actuellement, mais elle nous aidera à sortir plus fort de cette crise.

• *(17 h 10)* •

Le Québec contemporain s'est bâti autour de grands projets d'infrastructure. La réputation de nos ingénieurs et de nos bâtisseurs n'est plus à faire. C'est en mettant ce talent à contribution, en tablant sur cette rigueur et ce dévouement que nous allons construire le Québec de l'après-crise, un Québec fort d'infrastructures solides et modernes, un Québec tourné vers l'avenir, qui saura investir dans les générations futures, mais qui aura aussi le souci de le faire en concordance avec les paramètres budgétaires d'aujourd'hui. Les défis sont nombreux, et il faut que chaque dollar investi le soit de façon judicieuse.

Investir dans nos infrastructures favorisera une relance dynamique de l'économie et de l'industrie de la construction, ce qui a cruellement manqué au cours des 15 dernières années. L'industrie de la construction a un effet de locomotive sur l'économie du Québec. Nous accélérons les investissements parce que c'est une des bonnes façons de relancer l'économie.

Mme la Présidente, il n'en tient qu'à nous de saisir l'opportunité que représente cette relance économique. Comme dit l'adage, à quelque chose malheur est bon. C'est pourquoi nous investirons de façon massive dans notre patrimoine bâti, notamment en attaquant de front le déficit de maintien d'actif, évalué à plus de 28,2 milliards de dollars.

Ce que mes collègues proposent de mettre en place, Mme la Présidente, ce n'est pas une stratégie de gestion à la petite semaine, ce n'est pas un plan improvisé ou une liste de dépenses à crédit, c'est une vision économique rigoureuse à hauteur du plein potentiel de notre société. À ce titre, nous avons déjà travaillé avec ardeur afin d'identifier près de 400 projets prioritaires de plus de 20 millions de dollars chacun afin de les intégrer au PQI de 2020-2030. Ce que nous avons devant nous, c'est un plan qui permettra de consolider nos infrastructures et de préserver nos acquis, c'est un plan qui mise sur nos forces pour faire face à une situation inédite. En gros, le PQI de 2020-2030, c'est, vous le savez, des investissements de 130,5 milliards de dollars sur la période 2020-2030 pour le maintien et le développement des infrastructures publiques, un rehaussement de 15,1 milliards, soit plus de 13,1 % par rapport au précédent PQI, c'est un niveau d'investissement jamais égalé auparavant, une allocation de la majorité de ce rehaussement au maintien de l'offre de services afin de récupérer le retard d'investissement accumulé à l'égard des infrastructures en mauvais état, principalement les écoles et le système de santé.

Le PQI 2020, c'est cesser de pelleter par en avant, assurer un niveau d'investissement récurrent en maintien d'actif qui favorisera la pérennité de nos infrastructures.

Ce que nous proposons aux Québécois, aux Québécoises, c'est non seulement la concrétisation de l'ensemble des engagements du gouvernement en matière d'infrastructures publiques, mais c'est de réaliser ces engagements en se préoccupant du développement durable et surtout de le faire au service d'une reprise économique la plus solide et rapide possible.

Je tiens aussi à rappeler que, pour soutenir cette relance, mes collègues des Finances et du Trésor annonçaient, le 14 mai dernier, le devancement en 2020 de 2,9 milliards en investissements au PQI initialement prévus dans les années ultérieures.

Mme la Présidente, j'y vois le signe d'un gouvernement qui s'engage de façon concrète pour assurer la vitalité économique et le dynamisme de la société québécoise. Cependant, la crise de la COVID aura été un révélateur. Le système de santé est plus que jamais un élément névralgique au coeur de notre contrat social. Le bilan actuel dans les CHSLD doit nous servir d'avertissement. Nous devons faire mieux.

Pour offrir aux Québécois et aux Québécoises un accès des établissements de soins de santé de qualité, le gouvernement prévoit des investissements additionnels de 1,4 milliard de dollars dans le secteur santé et services sociaux et 1,5 milliard de dollars en enveloppe centrale, pour un total de 2,9 milliards de dollars. Entre autres, le gouvernement propose un plan de transformation majeur des milieux d'hébergement et de soins de longue durée pour les aînés et les adultes ayant des besoins spécifiques.

Les maisons des aînés permettront d'offrir des soins plus humains et surtout permettront aux personnes en perte d'autonomie d'avoir une meilleure qualité de vie. Vous le savez, ma collègue députée de Joliette a travaillé afin que les Québécoises et les Québécois puissent mourir dans la dignité. Maintenant, c'est à nous de s'assurer que, d'ici là, ils vivront dans la dignité.

Ces nouvelles infrastructures changeront de manière importante la façon d'offrir des soins aux résidents. Ce seront des environnements de travail modernes, mieux adaptés aux besoins de l'ensemble du personnel soignant. Je suis conscient que les solutions aux problèmes dans les CHSLD ne passent pas uniquement par les infrastructures, mais je suis convaincu qu'en offrant un environnement de travail sain nous contribuerons activement à l'attractivité et à la rétention du personnel.

Mme la Présidente, je pourrais continuer longtemps à énumérer les mesures tout aussi visionnaires que nécessaires que contient le PQI 2020-2030. Cependant, je me contenterai uniquement d'inviter la population du Québec ainsi que mes collègues de tous les partis à prendre connaissance du chantier colossal que nous entreprenons actuellement. Nous savons que la bataille sanitaire n'est pas encore tout à fait gagnée. En cela, il faut maintenir le cap. Mais soyez assurée que la riposte économique en préparation mobilisera toutes les forces vives de la nation afin que le Québec en entier en sorte plus fort que jamais. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Rousseau. Et, pour la prochaine intervention, je vais céder la parole à Mme la députée de Jean-Talon.

Mme Joëlle Boutin

Mme Boutin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Maintenant, permettez-moi d'aborder un sujet que j'affectionne particulièrement et qui m'apparaît être encore une priorité pour le gouvernement du Québec, malgré la pandémie et la crise sanitaire que nous devons affronter en ce moment. Et je parle bien sûr de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

Afin d'y parvenir, nous allons compter sur le déploiement prochain du plan pour une économie verte qui sera déposé incessamment par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, mais vous pouvez déjà constater que, dans notre budget qu'on a déposé en mars dernier ainsi que dans le cadre financier, on a l'intention de donner les coudées franches au ministre de l'Environnement afin qu'il puisse atteindre les cibles très ambitieuses que nous devons atteindre pour le Québec.

Nous le savons, le Québec a une place de choix en Amérique du Nord en termes de leadership en matière de changements climatiques simplement parce que nous avons l'avantage compétitif d'avoir une énergie propre, l'hydroélectricité. On le sait, 95 %, environ, de notre énergie provient de l'hydroélectricité, ce qui fait que c'est d'autant plus difficile de réduire les émissions dans le futur. On devra compter sur une approche beaucoup plus sectorielle, miser sur des secteurs tels que le transport, par exemple, où est-ce qu'il y a des gains à gagner. Il y a également d'autres secteurs, mais le secteur du transport, on le sait, depuis 1990, a augmenté d'environ 23 % et compte aujourd'hui pour environ 35 % des émissions à effet de serre du Québec.

Par contre, bon, ce n'était peut-être pas nécessairement le manque de volonté, mais les mesures des précédents gouvernements n'étaient peut-être pas assez musclées. Nous avons un énorme rattrapage pour arriver à atteindre nos cibles et nous devrons donc mettre les bouchées doubles, notamment dans le secteur de l'électrification des transports, Mme la Présidente, et de la mobilité durable.

C'est pour ce faire que notre plan pour une économie verte va pouvoir compter sur des investissements d'environ 6,2 milliards de dollars. Ces sommes consenties, je tiens à le préciser, Mme la Présidente, représentent le double de ce qui a été prévu dans le plan précédent. Ce sont donc 4,1 milliards de dollars qui vont pouvoir compter sur le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission, le marché du carbone, plus communément appelé, ainsi que 2,1 milliards de dollars qui sont ajoutés aux présents crédits budgétaires. Le ministre de l'Économie l'a tout à fait dit tout à l'heure, que cela demeure une de nos priorités, ainsi que le président du Conseil du trésor.

Sans vouloir dévoiler le plan du ministre de l'Environnement à l'avance, j'aimerais mettre l'emphase sur cinq axes qui seront précisés. Premièrement, l'électrification de plusieurs secteurs économiques ainsi que du transport, c'est vraiment l'un des objectifs principaux, l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la gestion... une meilleure gestion durable des ressources, l'accompagnement des industries et des entreprises dans le développement de nouvelles filières. On parle ici d'hydrogène, de tout ce qui est innovation ou, excusez l'anglicisme, de «cleantech» où on pourra investir massivement, le ministre de l'Économie l'a dit, afin de contribuer à la compétitivité des secteurs économiques du Québec. Le quatrième sujet est un sujet qui a été très peu abordé dans les dernières années, mais qui est névralgique. On parle ici d'adaptation aux changements climatiques, parce que, Mme la Présidente, peu importe les efforts qu'on va faire dans les prochaines années, les impacts, des changements négatifs, vont avoir lieu, et nous devons être prêts dans certains secteurs. La tarification du marché du carbone comme vecteur de transformation de l'économie, également comme moyen de financer cette transition énergétique là, elle est déjà en place grâce au marché du carbone, mais elle va demeurer, c'est très important.

Les crédits quinquennaux seront répartis, bon, je n'irai pas trop dans les détails, mais certains montants méritent d'être mentionnés, comme un 850 millions de dollars ira au financement de transport collectif, qui va provenir de l'ancien Fonds vert, qui est maintenant le Fonds d'électrification et de changements climatiques, 70 millions à l'amélioration de l'attractivité des milieux naturels, 144 millions dans le secteur industriel justement pour soutenir de nouvelles filières innovantes dans l'innovation verte, 25 millions pour encourager l'accès aux énergies renouvelables pour les Québécois. Plus de 80 millions en gestion des matières résiduelles, on parle ici de compostage, d'améliorer l'efficacité des centres de tri ou même la récupération des gros électroménagers, le ministre de l'Environnement l'a souvent dit, il y a énormément de gains à aller chercher à ce niveau-là, ainsi que 189 millions dans des mesures connexes. On parle ici de protéger des sources d'eau potable, des aires protégées et la réhabilitation des terrains contaminés, on le sait, ça a été quand même un scandale, dans les dernières années.

• *(17 h 20)* •

À cela s'ajoutent des montants colossaux, on parle ici de presque 16 milliards de dollars d'investissements au PQI, qui iront majoritairement à des projets de transport collectif à travers le Québec. C'est majeur, c'est sans précédent. Le président du Conseil du trésor l'a dit, c'est une des grandes priorités, notamment pour soutenir le secteur de la construction, soutenir l'économie en général, mais ces investissements-là, sur le long terme, vont avoir un impact très positif, très positif sur la diminution, justement, des GES au Québec. Nous allons également conserver une partie de ce montant-là pour l'électrification de la flotte gouvernementale. On pense qu'il faut quand même donner l'exemple. À cela s'ajoute également un 100 millions dédié à la mitigation des risques liés aux inondations et un 50 millions pour accroître la contribution de l'industrie forestière.

Je ne vais pas m'éterniser sur ce sujet, parce que j'aimerais aborder deux minutes sur un sujet que mon collègue de La Peltrie affectionne particulièrement. Je parle ici de la transformation numérique gouvernementale, mais de la transformation numérique aussi au sens le plus large. Je crois que, bien que la connexion ne semble pas évidente à premier abord, la transformation numérique a un impact direct sur, justement, l'environnement et la diminution des GES.

On parlait tout à l'heure de télétravail. J'aimerais mentionner qu'à l'intérieur de deux semaines le gouvernement a été capable d'amener plus de 70 % de sa fonction publique en télétravail. Vous n'avez pas idée à quel point ça a dû demander un travail colossal de faire ça. Je suis étonnée que mon collègue de La Peltrie ait l'air si en forme, d'ailleurs. Mais, pour ce faire, justement, plusieurs outils numériques ont dû être mis en place.

La transformation numérique s'est avérée très positive dans certaines industries. On parle ici des compagnies d'assurance et tous les donneurs de services qui ont permis de continuer à faire rouler l'économie malgré le confinement qui nous avait été un peu imposé.

La transformation numérique a été extrêmement bénéfique dans le secteur de l'éducation. On l'a vu tout à l'heure, mon collègue le ministre de l'Éducation l'a mentionné, en quelques semaines, ils ont été capables de mettre en place des outils pour permettre aux professeurs de continuer d'enseigner. C'est fantastique ce qui a été fait, mais c'était également un défi colossal.

En santé également, on parle de téléconsultation médicale, un terme qu'on idéalisait, qu'on croyait possible dans quelques années, mais qui s'est mis en place en quelques semaines parce que la volonté était là et qu'on avait le désir de contribuer pour les patients.

Et puis finalement la transformation numérique a un potentiel immense pour le futur, pour l'économie du futur, mais également en environnement, va avoir un impact potentiel très, très élevé pour le bâtiment intelligent, améliorer l'efficacité énergétique également.

Je pourrais en parler des heures, Mme la Présidente. Ce sujet-là, visiblement, me passionne. Mais je vais conclure en disant qu'au Québec on doit avoir de l'ambition au niveau de l'économie, au niveau de l'environnement, avoir des outils innovants, notamment ceux de la transformation numérique. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vous remercie, Mme la députée Jean-Talon. Et je vais maintenant céder la parole à Mme la ministre de la Culture et des Communications. Et je vous indique que vous disposez d'un temps de parole de 16 min 8 s.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, ça me fait vraiment plaisir de participer à ce débat sur le budget. Et vous allez me permettre de me concentrer sur le budget exceptionnel qui a été présenté pour le domaine de la

culture. Le premier ministre et moi voulons envoyer un message très, très clair au milieu de la culture. C'est l'une des cinq priorités de notre gouvernement, au même titre que l'éducation, la santé, l'économie ou encore l'environnement.

La culture, vous le savez, c'est ce qui nous définit, c'est ce qui nous rend uniques. Et, si les artistes québécois ont tant de succès à l'étranger, bien, c'est d'abord et avant tout grâce à cette culture unique et authentique qui nous caractérise et nous rend tellement fiers.

C'est donc une somme record, faut-il le dire, de 95 millions de dollars qui a été ajoutée au budget du ministère de la Culture et des Communications cette année, en 2020-2021, une augmentation de 12,4 % par rapport à l'année dernière. C'est un budget historique de 861 millions de dollars qui est mis de l'avant en culture cette année. C'est 100 millions de plus que le budget le plus élevé sous le gouvernement précédent, une vision ambitieuse pour la culture, qu'on retrouve après, il faut bien le dire, certaines années de vaches maigres.

C'est donc un budget avec une nouvelle vision que nous avons présenté en mars dernier, qui favorise la création de contenu original québécois, un contenu qui est l'expression de l'identité québécoise et du talent qu'on retrouve chez nous.

C'est aussi un budget qui soutient le décloisonnement artistique et qui permet aux créateurs québécois issus de différentes disciplines d'unir leurs talents et leurs forces, leur créativité, pour créer des oeuvres uniques et innovantes. C'est rare qu'on voie ces mots-là dans un budget de la culture, des oeuvres innovantes.

On maintient le cap auprès des différents secteurs et on augmente le soutien qui leur est accordé. Mais ce budget, il se démarque parce que, bien, vous connaissez l'expression, il est pensé en dehors de la boîte pour mieux propulser la créativité québécoise.

Les nouvelles réalités nous amènent à décloisonner le financement alloué aux différents secteurs d'activité afin qu'il soit mieux adapté aux besoins des créateurs. Ce budget leur donne les moyens de leurs ambitions : plus de moyens pour créer, pour exporter quand on pourra recommencer à le faire, naturellement, et briller, faire briller notre culture.

L'an dernier, avec le budget 2019-2020, nous avons respecté nos engagements et apporté un soutien accru à l'ensemble des secteurs, à toutes les disciplines. Le budget 2020-2021 va encore beaucoup plus loin. C'est celui de l'ambition et de l'innovation en culture.

Il faut le spécifier, ce budget-ci, que nous venons de déposer, ça paraît une éternité, mais il y a quelques mois à peine, il avait une vision très, très précise : la vision de l'ambition pour la culture. Une ambition qu'on retrouve après des années d'austérité et de coupures du gouvernement précédent. Notre budget mise sur le talent de nos créateurs et donne des leviers à la création d'oeuvres et de contenus originaux québécois. Les oeuvres et les contenus qui ont du succès chez nous et à l'étranger parlent de thèmes universels, vus à travers des histoires typiquement québécoises. C'est ce qui plaît au public et qui nous rend fiers comme Québécois. Et on donnera donc plus de moyens aux créateurs afin que ces histoires, ces histoires typiquement québécoises, se déclinent en musique, dans les téléséries et au cinéma, notamment.

Notre budget traduit une vision ambitieuse non seulement parce qu'il donne plus de moyens pour créer, mais qu'il favorise la collaboration et les contenus innovants qui émergent des industries créatives comme l'animation et la réalité virtuelle, par exemple.

Notre vision consiste aussi à donner aux créateurs les leviers nécessaires pour faire tourner les oeuvres ici et à l'étranger, diffuser les contenus et favoriser leur découvrabilité sur les plateformes numériques. On veut également s'assurer que les Québécois aient accès aux oeuvres et aux contenus à la grandeur du Québec.

Et quelle est donc cette aide à la création des contenus originaux? Vous allez sûrement me poser la question. Eh bien, voici quelques exemples comment se déclinent les sommes historiques que nous avons déployées en culture. Et je veux le spécifier tout de suite, ici, je l'aurais gardé pour la fin, mais ce montant historique de 861 millions de dollars dédié à la culture et à la création il est sauvegardé, il demeure là. Malgré la crise de la COVID que nous traversons actuellement, l'argent reste là. Et vous savez quoi? On va faire mieux. On en aura besoin davantage, et je suis allée en chercher.

Donc, ce budget prévoyait que nous injections 15 millions dans les oeuvres télévisuelles québécoises, ce qui n'a jamais été fait avant. C'est de l'inédit, Mme la Présidente. Auparavant, les productions télévisuelles bénéficiaient uniquement des crédits d'impôt. Là, nous allons donner de l'argent, une subvention directe pour, entre autres, les téléséries. Vous savez comme on aime les séries québécoises et les séries télévisées. Elles seront soutenues. C'est un secteur qui se démarque, et il faut lui donner les leviers nécessaires. On pense, par exemple, à la fameuse nouvelle série *C'est comme ça que je t'aime*, une des rares séries télé présentées, entre autres, à la Berlinale pas plus tard que l'hiver dernier.

On investit également 6 millions de dollars pour l'émergence et la chanson francophone, parce que, vous savez, ce budget-là va aider nos champions, nos meilleurs à aller plus loin, à faire des oeuvres encore plus grandioses, mais on veut aussi soutenir les jeunes, ceux qui poussent, ceux qui arrivent. On est là pour eux dans ce budget et on va demeurer là pour eux.

• *(17 h 30)* •

Notre industrie cinématographique, par ailleurs, elle performe à l'étranger. On voit nos créateurs partout, aux Oscars, la Berlinale, à Cannes. Il faut entretenir la pépinière de talents dans ce domaine, et c'est pourquoi on injecte 20 millions dans la production de films de langue française. C'est majeur, car ça représente, par rapport à l'année dernière, une augmentation de 66 % du budget pour la production cinématographique.

C'est un budget qui a été pensé en dehors de la boîte. Et regardez ce qui se fait, par exemple, maintenant, en création, les films, eh bien, ils intègrent des technologies innovantes comme la capture de mouvement, l'animation 3D, la réalité virtuelle, et j'en passe. Alors, on sera bientôt en mesure d'expérimenter des contenus musicaux dans notre salon — ça a déjà commencé — par le biais de la réalité virtuelle. L'art numérique a aussi connu un essor sans précédent au cours des dernières années, ce qui donne lieu à des croisements artistiques qui défient les conventions. Alors, ça nous amène, en tant que bailleurs de fonds, à sortir des cases traditionnelles, à adapter le financement à ces nouvelles réalités.

C'est ce que j'ai appelé, Mme la Présidente, dans le budget, le décloisonnement. On veut que ces différents secteurs d'activité travaillent ensemble pour que nous puissions avoir des oeuvres innovantes, grandioses, plus grandes, qui répondent à ce que font déjà nos créateurs, mais les gouvernements n'étaient pas rendus là pour les soutenir. Alors, on y va, on décloisonne et on s'adapte à ce qui se fait concrètement en création en favorisant l'émergence et l'innovation. Alors, ça se traduit concrètement par quoi? Par des gestes comme un 5 millions de dollars pour les industries créatives, alors on va aider des types de contenu qu'on ne soutenait pas par le passé, par exemple les RA et les RV — bien ça, c'est la réalité augmentée ou encore la réalité virtuelle — un autre 6 millions de dollars pour le prototypage au cinéma et séries d'animation, et ça, c'est pour permettre aux producteurs québécois de films d'animation d'être plus concurrentiels à l'échelle internationale. Et ça, c'est une demande qui nous a été faite et répétée, entre autres par les gens de l'AQPM, bien, l'argent est là pour les aider à faire ce prototypage.

Cependant, ça, c'était le 10 mars dernier. Le 13, voilà, la pandémie est arrivée, tout a été arrêté, mis sur pause, la pandémie était là. Alors, devant la crise de la COVID, nous avons obtenu l'engagement du maintien du budget historique en culture de 2020-2021. La culture était l'une des cinq priorités, le demeure. Alors, nous avons agi en urgence et très rapidement. Ce que nous avons fait — tout le milieu culturel était arrêté, était inquiet — nous avons devancé très rapidement, la première semaine du mois d'avril... et ça, ça n'avait pas fait les manchettes parce que nous, nous avions gardé l'information à l'intérieur. Nous avions partagé l'information avec toutes les différentes associations, mais nous n'avons pas voulu faire de communiqué de presse parce que l'urgence prioritaire était la santé des citoyens, hein, on veut sauver des vies, et c'est ce que nous faisions, tous ensemble, collectivement. Et je remercie, d'ailleurs, tout le milieu culturel, qui a compris la situation. Nous sommes toujours, d'ailleurs, en état d'urgence sanitaire. Mais, de notre côté, ce que nous avons fait pour aider tout de suite un millier d'organisations culturelles, nous avons devancé le versement des subventions accordées pour l'année entière 2020-2021, et ce qui fait que les organismes et entreprises ont reçu, tout d'un coup, là, jusqu'à 50 % de l'aide qu'ils auraient normalement reçue plus tard dans l'année, donc ils ont reçu, en avril, six mois de financement. Alors, on est encore sur ces sommes-là pour les aider à passer à travers.

Nous avons créé, par ailleurs, un programme de prêt, de garantie de prêt et de crédit renouvelable à des taux avantageux avec la SODEC, qui est la Société de développement des entreprises culturelles — la banque, si vous voulez, du ministère de la Culture — pour les entreprises culturelles qui éprouvaient des difficultés dues, naturellement, à la COVID. C'est 50 millions de dollars d'argent neuf qui ont été injectés pour aider les entreprises culturelles.

Nous avons également triplé nos achats publicitaires, qui s'élèvent à plus de 10 millions de dollars par mois depuis le début de la pandémie, pour faire une campagne de prévention à la grandeur du Québec, dans tous les médias, naturellement pour informer la population de ce qui se passe et, heureusement, d'une pierre deux coups, donner de l'oxygène à tous nos médias à la grandeur du Québec. C'est massif, 10 millions de dollars par mois de publicité achetée par le gouvernement pour bien informer les citoyens, autant dans les journaux qu'à la radio et la télévision. Alors, en tout, c'est 70 millions d'argent neuf, là, de l'argent qui n'est pas dans le budget, là, qui a été injecté en culture et en communications. Ce fameux 50 millions à la SODEC, le 20 millions en placement publicitaire, ça, c'était mars, avril, mais là il y en a un autre 20 millions qui se rajoute pour mai, le mois n'est pas terminé, donc c'est 30 millions pour la campagne de placement publicitaire.

Nous avons maintenu les subventions accordées aux festivals et aux événements qui ont tous été ou annulés ou reportés, parce qu'il est bien là, le problème avec la COVID-19, les rassemblements de grands groupes sont interdits. Et on commence à peine, actuellement, à se décloisonner, à permettre de petits rassemblements de 10 personnes, alors la culture est vraiment touchée en son coeur, en son âme parce que c'est l'esprit même de la culture, des arts de la scène surtout, de se rassembler, et là on ne peut pas le faire.

Nous avons aussi accéléré le traitement des demandes de crédit d'impôt sur la masse salariale pour les médias de la presse écrite. Rappelez-vous, au mois d'octobre, avec mon collègue le ministre de l'Économie, M. Eric Girard, nous avons déposé le plan le plus important qu'aucun gouvernement n'a jamais déposé pour soutenir la presse écrite, 50 millions de dollars par année pendant cinq ans. C'est 250 millions de dollars en crédits d'impôt, entre autres sur la masse salariale des salles de rédaction, pour sauver nos médias, nos médias locaux, nos médias régionaux, nos médias nationaux, notre presse écrite. Donc, il y avait, là-dedans, des crédits d'impôt rétroactifs au 1er janvier 2019, et on a accéléré le traitement parce que, l'argent, ils ne l'avaient pas encore touché tant que le rapport d'impôt n'était pas finalisé. Eh bien, c'est fait, on a accéléré le traitement aussitôt qu'on les a reçus, le ministère des Finances a accéléré leur traitement. Et je parlais, pas plus tard que la semaine dernière, à un éditeur de journal qui me disait : Merci, on a reçu ces crédits d'impôt. Enfin, vous nous donnez un coup de main, ça nous aide. Merci. Donc, c'est un programme qui fonctionne, et les éditeurs, les propriétaires de nos journaux sont en train de recevoir déjà... ceux qui ont fait rapidement leur déclaration sont en train de recevoir ces sommes qui leur étaient dues, incidemment, sommes qui n'ont toujours pas été décaissées au fédéral parce que le budget n'a toujours pas été déposé, malheureusement, donc les sommes annoncées au fédéral pour les crédits d'impôt sur les masses salariales, ils ne les ont pas encore reçues.

Alors, nous nous sommes assurés auprès du gouvernement fédéral, cependant — on a eu plusieurs rencontres, téléphoniques, toujours, ou vidéoconférences — qu'il y aurait de l'aide pour les travailleurs de la culture, les travailleurs autonomes, les travailleurs pigistes et que les entreprises aient accès à des subventions salariales... en fait, que nos aides soient complémentaires, et nous nous sommes bien compris. Et, très rapidement... Rappelez-vous, quand le gouvernement fédéral a commencé à offrir une aide, un programme d'urgence, elle devait être seulement pour l'assurance-emploi. Et, après avoir parlé avec mon homologue et fait différentes représentations, on est vite venus à la conclusion que, non, non, ça prenait de l'aide non pas via l'assurance-emploi, mais bien une forme d'urgence parce que tous les travailleurs de la culture n'ont pas droit à l'assurance chômage. Certains, oui, ceux qui sont des salariés au sens de la loi y ont droit, mais les autres qui sont des travailleurs autonomes ou encore des travailleurs à contrat n'ont pas droit au chômage. Alors, ça,

c'est une bonne mesure. Je salue le gouvernement fédéral, cette mesure d'urgence de 2 000 $ par mois aide énormément les employés, les travailleurs, les artistes, les artisans du milieu culturel qui n'ont pas de revenu.

Donc, plus précisément, et je vais terminer, l'ensemble des devancements accordés par le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la SODEC totalisent, à ces trois organisations ensemble sous l'égide du ministère, 63 millions de dollars, soit beaucoup plus que ce qui a été avancé par le Conseil des arts du Canada. Il ne faut pas oublier que, lorsque le gouvernement canadien fait une annonce, c'est une annonce pancanadienne, mais on devrait diviser le montant par 10 ou au prorata, peut-être, des individus qui s'y trouvent. Donc, les sommes avancées par le ministère de la Culture, le Conseil des arts et des lettres du Québec et également la SODEC, qui sont tous sous la juridiction du ministère de la Culture, sont importantes, sont massives. Je tiens à rassurer le milieu, l'argent demeurera là. Et nous avons pris l'engagement que nous devons faire plus et faire mieux pour le plan de relance qui s'en vient incessamment. Je me croise les doigts pour pouvoir l'annoncer au cours des prochains jours, si la Santé publique nous permet d'aller plus loin. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vous remercie, Mme la ministre de la Culture et des Communications.

Alors, votre intervention met fin au débat restreint de deux heures sur les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021, et je suspends nos travaux jusqu'à 18 heures.

(Suspension de la séance à 17 h 40)

(Reprise à 18 heures)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, nous reprenons nos travaux.

Débats de fin de séance

Et, tel qu'annoncé précédemment, et conformément à l'ordre spécial adopté le 13 mai 2020, nous allons maintenant procéder aux trois débats de fin de séance. Le premier débat portera sur une question adressée par M. le député de Pontiac à Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, en remplacement de la ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la mauvaise gestion du gouvernement caquiste dans le dossier de la climatisation des CHSLD.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui soulève le débat et le ministre ou la ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite droit à une réplique de deux minutes.

Alors, M. le député de Pontiac, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

Mesures pour diminuer l'impact de la canicule dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée

M. André Fortin

M. Fortin : Merci. Merci, Mme la Présidente. C'est un plaisir de vous retrouver. Je salue la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, qui, comme vous l'avez dit, remplace la ministre de la Santé, que je salue également, peu importe où elle se trouve en ce moment, Mme la Présidente.

On a eu un échange ce matin, effectivement, là, la ministre responsable et moi. Et je n'étais pas le seul, hein, le député de Rimouski a également apporté une question similaire. En fait, c'était... ça reprenait certaines grandes parties de la question qu'on a posée ce matin. Et la préoccupation, bien, elle ne vient pas juste du fait que c'est le sujet chaud, sans mauvais jeu de mots, là, mais c'est le sujet chaud de la journée... Bien, en fait, c'est un mauvais jeu de mots, mais quand même... Mais c'est un sujet d'actualité, c'est un sujet dont on parle beaucoup. Et la question a été mise sur la place publique notamment, bien sûr, par le fait que plusieurs des climatiseurs ne sont pas en place dans les CHSLD en ce moment. Donc, il y a plusieurs des aînés qui vivent des situations plus qu'inconfortables, aujourd'hui, des situations qui peuvent avoir un impact sur leur santé, sur leur vie, sur leur qualité de vie, mais également les professionnels de la santé, hein, ceux dont on parle en termes très admiratifs depuis le début de cette pandémie, qui vivent, eux également, une situation pas évidente où il y a une chaleur suffocante dans chacune des chambres qu'ils... où ils traitent des patients, où ils soignent des patients, alors... ou des résidents, dans le cas des CHSLD.

Alors, quand un entrepreneur, qui s'est prononcé sur la place publique en disant : Bien, les systèmes qu'on devait installer, les systèmes de climatisation, bien, on n'a pas pu les installer, on n'a pas pu les installer, mais pourtant on avait levé la main, hein, on avait agité le drapeau, on avait dit au ministère de la Santé : Bien, il y a un enjeu ici, là, on va arriver dans une période où il va faire très chaud — et aujourd'hui il fait très chaud — on va arriver dans une période où il va faire très chaud et on n'aura pas installé les systèmes de climatisation nécessaires pour procurer un certain confort à une population qui en a bien besoin... Donc, le ministère avait été averti de cette chose-là. C'est le 7 avril, le 7 avril. Donc, aujourd'hui, on est le 27 mai, si je ne me trompe pas, donc ça fait un mois et 20 jours. L'entrepreneur en question avait fait une demande au ministère de la Santé, et, le 11 juin... le 11 mai, pardon, donc un mois plus tard, le ministère n'avait toujours pas traité cette demande-là. Au moment où les employés de la construction, l'industrie de la construction, de façon

générale, a été déconfinée, a pu reprendre ses activités normales, on n'avait toujours pas reçu réponse, la demande, apparemment, selon le ministère lui-même, était toujours en analyse. Alors, jamais, là, ils n'ont eu réponse à leur question écrite au ministère de la Santé.

Et la question, elle est plutôt simple, Mme la Présidente. La ministre responsable des Aînés nous a dit ce matin : Bien, on a demandé à la Santé publique dès le début, dès le 7 avril, peut-être, on a demandé dès le début un avis à la Santé publique; le problème, c'est que cet avis-là, s'il a été demandé, il n'a jamais été produit par la Santé publique jusqu'à cette semaine. Il me semble, Mme la Présidente, il me semble que, si on demande un avis à la Santé publique, c'est parce qu'on doit prendre une action rapidement, hein? Il y en a beaucoup d'autres, actions, là, pour lesquelles on a dû continuer à donner des services en CHSLD, et la climatisation en CHSLD, là, c'est un service essentiel dans beaucoup de cas. On le voit à toutes les années, il y a des aînés qui décèdent parce qu'ils... que ce soit chez eux ou ailleurs, ils décèdent de la canicule, ils décèdent de chaleur suffocante. Alors, c'est un service essentiel comme beaucoup d'autres, hein? On a continué à faire toutes sortes d'actions dans nos CHSLD sans nécessairement demander l'avis de la Santé publique, mais, pour ça, spécifiquement, la ministre nous dit : On a demandé à la Santé publique, on n'a pas eu la réponse. L'Institut national de santé publique, en date de lundi, lundi de cette semaine, l'Institut national de santé publique nous a dit : Bien, nous, on ne donnera pas de directive, on va laisser aux établissements le choix de le faire, parce que la science n'est pas claire. Et bizarrement, Mme la Présidente — si vous êtes capable de l'expliquer, vous êtes meilleure que moi, vous êtes meilleure que bien du monde — bizarrement, tout de suite après le directeur national de la Santé publique dit : Ah! bien, finalement, voici la directive, vous pouvez aller de l'avant pour faire de la climatisation, on va demander aux établissements de procéder rapidement. Bien, le problème, c'est qu'il était déjà trop tard. Tout le monde au Québec savait qu'il ferait 35°, aujourd'hui, c'était sur tous les bulletins météo. On n'a pas pensé à faire ça le 14 avril, le 21 avril, le 28 avril, le 5 mai, le 10 mai, on a attendu à la veille de la canicule pour avoir un avis de la Santé publique. Ça, Mme la Présidente, c'est de la mauvaise gestion. Le député de Rimouski a utilisé le terme «négligence», est allé encore plus loin. Mais, Mme la Présidente, c'est dangereux pour nos aînés.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Pontiac. Et maintenant je cède la parole à Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants pour une durée de cinq minutes.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : À mon tour de vous saluer, Mme la Présidente, et de saluer le député de Pontiac, avec qui on échange aujourd'hui et qu'on a échangé lors de la période de questions. Et j'ai posé la question au député de Pontiac : Est-ce que vous auriez installé de la climatisation et de la ventilation avant même d'avoir reçu un avis des experts? Est-ce que vous auriez pris ce risque-là? Et, quand on dit que l'INSPQ ne s'est pas tout à fait proposé, c'est qu'il n'y a pas réellement de recherche probante. Et, quand le Dr Arruda a pris la décision, dans la balance des inconvénients, il a décidé que c'était mieux pour les personnes de vivre avec une fraîcheur dans nos CHSLD, et la consigne, je devrais dire la directive est partie vers les P.D.G. des CISSS et des CIUSSS pour tout organiser. Mais nous avions déjà travaillé, l'année passée, à une organisation par rapport à la ventilation, à la climatisation et aussi à des aires de fraîcheur.

Mais, Mme la Présidente, j'ai fait un petit peu de recherches, et le 6 juillet 2018, dans un article d'un journal, c'était, comme titre : «Un nouveau CHSLD à Rivière-du-Loup évalué à plus de 25 millions a été construit sans système d'air [climatisé] dans [...] 72 chambres où les aînés seront transférés au mois d'octobre.» On est en 2018, c'est le gouvernement précédent, hein, qui a fait construire un CHSLD sans climatisation, et les citoyens étaient outrés de savoir que des personnes âgées n'allaient pas pouvoir bénéficier d'un système de climatisation.

Dans un autre article paru dans *L'Actualité*, c'est le P.D.G. responsable du CIUSSS de l'est de Montréal qui mentionne qu'il y a «des complications [qui] sont survenues à certains endroits, en raison de la vétusté des bâtiments». Il y a 15 CHSLD dans l'est de Montréal.

Ici, j'ai un autre papier qui mentionne que l'ancien ministre de la Santé, en 2016, mentionne que c'est impossible d'installer la climatisation dans tous les CHSLD.

Alors, je voudrais qu'on comprenne ici que ce n'est pas seulement une question de vouloir, c'est une question aussi de pouvoir, dans certains établissements qui sont extrêmement vétustes.

Nous serons créatifs. Vous allez voir, Mme la Présidente, au cours des prochains jours, que nous allons mettre beaucoup de choses en place pour faire en sorte d'installer soit des génératrices, soit de l'équipement pour propulser de l'air, soit développer davantage des zones de fraîcheur, à la fois dans des établissements où il y a la COVID-19 et en même temps là où il n'y a pas de COVID-19, pour faire en sorte que les gens soient à la fraîcheur.

Est-ce qu'on va pouvoir réussir à 100 %? Peut-être que non, peut-être que non, parce qu'on ne peut pas reconstruire 25 CHSLD en même temps, on est... impossible de reconstruire tous les CHSLD vétustes. Est-ce qu'on peut être créatifs? La réponse, c'est oui.

• *(18 h 10)* •

Puis, concernant l'entreprise en question, il n'y a pas seulement une entreprise qui travaille au niveau de la ventilation. Oui, on a reçu cette lettre-là au début du mois d'avril, et, oui, j'ai acheminé cette demande au Service des infrastructures. Et savez-vous quoi? Cette demande a été acheminée aussi au ministère de l'Économie, et c'est le sous-ministre qui, le 22 avril, a répondu à l'entreprise en question, disant que l'entreprise, pour des services essentiels, pourrait continuer son travail, mais on ne pouvait pas installer de climatisation tant et aussi longtemps que le Dr Horacio Arruda ne disait pas au gouvernement : Oui, vous pouvez y aller.

De toute façon, toutes les décisions, Mme la Présidente, qui ont été prises à tous les jours, quand il y avait des points de presse, c'était toujours en harmonie et en accord avec la Santé publique. Et c'est important de respecter la Santé

publique. On a notre grand directeur de la santé publique, mais il y a des directeurs de la santé publique dans toutes les régions du Québec, et on ne peut pas faire fi de leurs recommandations. On vit avec un virus qui était inconnu et on croyait que le virus pouvait se propager aussi avec de la ventilation ou par la climatisation.

Mme la Présidente, je prends mes responsabilités, et je vais m'efforcer, et je vais faire tout ce qui est en mon possible pour faire en sorte de pouvoir déployer de la climatisation et de l'air frais partout où je serai en mesure de le faire.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre. Et maintenant, pour votre réplique de deux minutes, M. le député de Pontiac.

M. André Fortin (réplique)

M. Fortin : Oui, merci, Mme la Présidente. J'apprécie les cinq minutes... ou le discours qu'a tenu la ministre responsable des Aînés au cours de cinq dernières minutes, mais, Mme la Présidente, on parle de deux choses différentes, là. Quand elle nous parle qu'il y a des députés ici probablement de tous les partis, là, qui vont dire : C'est impossible, hein, c'est impossible de climatiser tous les CHSLD... Elle vient de le dire il y a quelques instants. On va-tu arriver à tout le faire? Probablement pas. Mais, quand elle dit ça, elle fait fi du débat. Le débat actuel, ce n'est pas de climatiser tous les CHSLD, c'est de mettre les unités de climatisation dans les CHSLD où elles sont installées à chaque année, les mêmes unités qui ont été installées en 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 puis que cette année, là, elles ne sont pas installées, elles ne sont pas encore installées. On les installe à toutes les années, ces unités-là.

La ministre nous dit : La recherche, elle n'était pas probante, alors l'INSPQ n'a pas exactement pris position, elle a dit : La recherche, elle n'est pas claire, elle n'est pas probante. Mais elle a dit ça lundi. La recherche, là, elle n'était pas probante non plus le lundi d'avant, puis le lundi d'avant, puis le lundi d'avant. La recherche n'était pas plus claire à ce moment-là, Mme la Présidente.

Et, le Dr Horacio Arruda, gentleman, Mme la Présidente, mais il ne travaille pas pour l'INSPQ, il travaille au ministère, il travaille au ministère, c'est leur expert en santé publique, au ministère. Alors, il a produit un avis parce qu'on avait besoin d'un avis, parce qu'il faisait chaud, parce qu'il fait chaud, cette semaine, mais cet avis-là, là, il est... Les raisons que la ministre invoque, c'est-à-dire le docteur aurait dit : Il est mieux de vivre à la fraîcheur, bien, ça, Mme la Présidente, il aurait pu dire ça il y a deux semaines, il aurait pu dire ça il y a trois semaines, il y a un mois, et la ministre aurait très bien pu prendre son avis et dire : Parfait, on installe la climatisation. Mais ça n'a pas été fait.

C'est comme si tout le monde, là, au ministère de la Santé, la ministre et tous les autres avaient oublié que l'été s'en venait, au Québec, Mme la Présidente. L'entrepreneur a même contacté son bureau, et, ce qu'on lui a dit, on lui a dit : Ah! le monde va chialer pareil, ça va chialer de la COVID, chialer de la chaleur. Ce n'est pas une réponse acceptable, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Pontiac. Et maintenant nous allons procéder au deuxième débat, qui portera sur une question adressée par Mme la députée de Vaudreuil à Mme la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation concernant les besoins d'un financement d'urgence pour les camps de jour au Québec. Mme la députée de Vaudreuil, vous disposez d'un temps de parole de cinq minutes.

Financement des camps de jour

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Très bien. Merci, Mme la Présidente. Alors, j'ai accepté, évidemment, de faire le débat de séance parce qu'on est sur un sujet hyperintéressant mais surtout un sujet très humain, qui vient chercher l'ensemble des familles du Québec, qui touche nos jeunes, nos ados et, évidemment, leurs parents.

Alors, d'emblée, j'aimerais saluer, saluer l'annonce du gouvernement. La semaine dernière, notre premier ministre a annoncé l'ouverture des camps de jour. Alors, il nous a dit : Ça va être possible d'ouvrir les camps de jour le 22 juin prochain. Pour vrai, là, c'est une superbelle annonce que l'ouverture des camps de jour. On pense juste à la socialisation de nos enfants, qui sont confinés à la maison. Puis là j'ai une pensée particulière pour les ados. Moi, j'en avais trois, pendant la pandémie, à la maison. À part vider le frigidaire, là... C'était quand même assez préoccupant. Mais c'est important pour eux d'aller socialiser, d'aller rencontrer des amis, de faire des activités.

Donc, cette annonce-là, c'est certainement une des bonnes nouvelles pour la famille et pour nos jeunes. Je pense, entre autres, aux ados de 14 ans, un ado de 14 ans qui, à 14 ans, ne peut pas nécessairement aller, l'été, sur le marché du travail parce qu'il est trop jeune pour travailler ou qui ne peut... qui n'a pas de voiture pour se promener parce qu'il n'a pas encore l'âge d'un permis de conduire, donc il croyait pouvoir fréquenter un camp de jour cet été. Donc, vous comprendrez que l'annonce est bonne.

Mais l'annonce est un peu moins bonne quand on voit, dans les derniers jours, comment ça se répand un peu, tant au niveau des municipalités que dans les camps de jour privés, parce que malheureusement, l'annonce qui a été faite, il n'y avait pas d'enveloppe financière ou il n'y avait pas de support particulier, financier, qui venait aider les camps, les différents camps de jour du Québec. Puis je dis «les différents camps de jour» parce qu'on pense tout le temps qu'un camp de jour, c'est un camp de jour municipal, mais ce n'est pas vrai, il n'y a pas seulement les camps de jour municipaux, au Québec, il y a aussi les camps de jour privés et il y a les camps de jour qu'on appelle des OBNL. Et d'ailleurs, là, souvent les municipalités délèguent l'organisation d'un camp de jour à un OBNL ou à une organisation privée. Je donne l'exemple, entre autres, des camps spécialisés, qui peut être un camp de cuisine, un camp de golf, où souvent c'est délégué.

Donc, ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il y a beaucoup de coûts supplémentaires qui sont rattachés à l'annonce, à la bonne nouvelle de l'ouverture des camps de jour. Évidemment, il y a des mesures sanitaires, étant donné le contexte de la COVID-19, et il y a plusieurs modalités où, en fait, les différentes organisations doivent s'adapter. Elles doivent s'adapter, c'est-à-dire qu'elles doivent s'adapter aux normes qui ont été mises en place par la Santé publique, c'est-à-dire des normes... entre autres, je peux donner l'exemple des ratios, les ratios qui sont un moniteur pour quatre enfants, pour les plus jeunes, puis ça va comme ça jusqu'à un moniteur pour 10 enfants pour les plus vieux, et, évidemment, toutes les autres normes sanitaires, comme désinfecter. Évidemment, ça prend des concierges, dans les centres communautaires, pour le nettoyage, désinfecter. Quand il pleut, les enfants vont en dedans, c'est encore plus compliqué. Donc, il y a vraiment beaucoup de coûts qui sont associés autour de ces mesures-là.

Le gouvernement est bien au courant, le gouvernement était assis à la table, à un comité avec les groupes privés. Mme la ministre des Affaires municipales est au courant, elle est en contact avec les municipalités. Donc, ces coûts-là, le gouvernement est au courant. Donc, quand on fait cette belle annonce là de l'ouverture des camps de jour, ce n'est pas vrai qu'on peut ignorer les coûts supplémentaires que ça va occasionner soit pour les camps de jour privés, OBNL ou soit pour les municipalités. Alors, ça me surprendrait beaucoup que ce soit un oubli.

Et d'ailleurs, un petit peu plus tôt aujourd'hui, là, je parlais, pendant la période de questions, de l'Association des camps du Québec, qui ont justement fait parvenir une missive au gouvernement, et ils ont envoyé une lettre directement au premier ministre, hier, en disant : Écoutez, là, il y a péril en la demeure, là, c'est-à-dire qu'on a besoin de sous puis on a besoin de se le faire confirmer rapidement.

Donc, vous comprendrez que toutes ces mesures-là ont occasionné des coûts supplémentaires pour pouvoir ouvrir. Autant les municipalités, autant les différents camps de jour, ils ont besoin de sous, ils ont besoin d'argent. Et ça, c'est au bénéfice de nos familles.

Puis vous comprendrez qu'il découle plein d'autres problématiques autour de ça, parce que, là, les villes, les municipalités n'ont pas de sous. S'ils ouvrent le camp de jour, à qui ils vont refiler les coûts? Dans le compte de taxes municipales? Ils vont charger plus cher aux parents? Est-ce que les camps de jour vont devenir inaccessibles pour les parents moins fortunés? Ça fait qu'il y a plein de questions qui viennent autour de ça qui pourraient être réglées tellement facilement en leur octroyant une aide financière.

Donc, vous comprendrez qu'on veut supporter les familles du Québec. Et aujourd'hui on demande à la ministre... on reprend la missive de l'association et on vous dit : Il y a jusqu'à vendredi pour intervenir, pour garder nos camps de jour ouverts.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Vaudreuil. Et maintenant je cède la parole à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation pour une durée de cinq minutes.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, merci, Mme la Présidente. Alors, j'ai la chance d'expliquer qu'est-ce qu'on va faire, maintenant, avec les camps de jour, avec les municipalités.

Comme le disait ma collègue, nous avons attendu, évidemment, le feu vert de la Santé publique pour pouvoir offrir des camps de jour au Québec. Le 21 mai, d'ailleurs, on a annoncé que les camps de jour commenceraient le 22 juin.

Évidemment, dans les plus brefs délais, nous, on avait travaillé pour avoir un guide, avec ma collègue à l'Éducation, Loisir et Sport, pour avoir un guide avec les associations des camps, justement, pour avoir les meilleures mesures sanitaires dans les camps de jour municipaux. Évidemment, moi, je représente les camps de jour municipaux. Et, les camps de jour privés, comme le demandait ma collègue ce matin, on travaille également. Donc, la première des choses, c'était d'élaborer un guide sanitaire pour les jeunes qui vont pratiquer... qui vont aller dans les camps de jour cet été.

• *(18 h 20)* •

Alors, on est vraiment conscients que la distanciation sociale et les mesures d'hygiène que ma collègue nommait auparavant demandent, oui, des coûts supplémentaires. On a rencontré... et j'ai discuté avec toutes les municipalités du Québec, et le financement était demandé, évidemment. Évidemment, aussi, quand on dit que les ratios sont diminués — 3-4 ans, un pour quatre, 4-5 ans, un pour cinq, 5-6 ans, un pour six, et jusqu'à, évidemment, un pour 10 — c'est sûr que ça occasionne du personnel supplémentaire, on est très conscients de ça. Donc, on a dit aux municipalités qu'on allait les accompagner et qu'au niveau finances on allait faire des demandes en ce sens.

Alors, moi, j'ai été vraiment claire que notre gouvernement serait présent pour soutenir financièrement les municipalités. Donc, cette aide financière là due à la COVID-19 va assurer la sécurité, évidemment, et la santé. Si on a besoin de ressources supplémentaires, nous serons présents.

Je le répète, évidemment, parce que tous les camps de jour municipaux pourront bénéficier de ce support. Puis les mesures financières que j'annonce aujourd'hui, et que j'ai dit également aux municipalités que nous allons être présents, sont confirmées. Par contre, on ne peut pas dire aujourd'hui combien on va offrir, parce que les municipalités, vous le savez, avec la situation de la COVID-19, ont certaines demandes au niveau, par exemple, du transport collectif, au niveau des corps policiers, on a eu des demandes particulières de certaines municipalités, il y a d'autres municipalités que la COVID n'a pas occasionné de nouvelle demande financière. Alors, c'est quand même prématuré, de dire combien on va offrir exactement pour les camps de jour au Québec. Par contre, moi, je peux vous dire que nous travaillons, je travaille avec mon collègue à l'Éducation pour offrir la possibilité d'avoir l'accès gratuit dans toutes les écoles qui auront besoin de locaux pour la tenue des camps de jour au Québec.

Alors, on doit s'adapter. On est conscients que... On travaille avec la ministre déléguée au Sport et au Loisir, avec le ministre de l'Éducation pour que nos jeunes puissent avoir des camps de jour très, très agréables cet été.

Soit dit en passant, les moniteurs, 14, 15, 16 et 17 ans, parfois n'ont pas... ont besoin de ces salaires-là, l'été. Travailler en plein air, c'est merveilleux. Puis, les parents, je les encourage également à encourager leurs jeunes pour aller travailler, cet été, dans ces camps de jour.

Alors, en conclusion, moi, je peux dire que les municipalités savent que le gouvernement est présent. On va évaluer les pertes de revenus avec eux. On va évaluer les dépenses considérées avec la situation de la COVID-19, avec toutes les mesures sanitaires qu'ils devront mettre en place, on va considérer ça dans notre exercice. Évidemment, il y a une lettre qui va partir dans quelques jours aux municipalités, encore une fois, pour leur dire qu'on les accompagne, et pas juste humainement, on va les accompagner financièrement.

J'invite... Et j'en profite pour inviter le gouvernement fédéral, qui a été sollicité pour aider nos municipalités... j'en profite à leur réitérer nos demandes pour supporter nos municipalités du Québec et travailler avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et tous les ministères, dû aux répercussions de la COVID-19 et au financement de toutes les nouvelles mesures qu'on doit adopter par rapport à cette pandémie.

Alors, en ce qui concerne les camps de jour privés, parce qu'on a posé la question ce matin, je peux vous dire que ma collègue, comme je le disais tout à l'heure, travaille pour avoir, justement, de l'aide financière, comment accompagner ces camps-là. Alors, moi, je lui laisse faire son travail, parce que je suis aux Affaires municipales, elle est au Loisir et Sport. Et je peux vous dire une chose, qu'autant pour elle et moi que pour mon collègue à l'Éducation les jeunes doivent avoir des bons camps de jour cet été. On va accompagner les municipalités. On a même 85 % de municipalités qui vont offrir des camps de jour, cet été, c'est une très bonne nouvelle. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre. Et maintenant Mme la députée de Vaudreuil, pour votre réplique de deux minutes.

Mme Marie-Claude Nichols (réplique)

Mme Nichols : Merci, Mme la Présidente. Alors, moi, je voudrais bien savoir quand on va en faire l'annonce aux municipalités, parce que, si on regarde les réseaux sociaux ou les journaux, c'est jour après jour que les municipalités annoncent qu'elles n'offriront pas de camp de jour. Alors, le dommage est fait. Là, là, ils l'ont prise, la décision, ils l'ont annoncée. Le comté de Vaudreuil, Mme la Présidente, là, c'est cinq municipalités sur sept qui ont annoncé ne pas offrir de camp de jour. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas les sous pour... ils n'ont pas les coûts supplémentaires. La ville, comme Vaudreuil-Dorion, ça représente 350 000 $ supplémentaires, d'offrir les camps de jour. Et, en plus de ça, ils doivent faire des choix. Ils ne peuvent pas l'offrir à l'ensemble de leurs citoyens, à cause de la distanciation sociale, donc ils doivent faire des choix, ils doivent limiter.

Maintenant, le téléphone sonne, au bureau, on me demande : Bien, nous, on est deux parents qui travaillons en première ligne dans le domaine de la santé, moi, je voudrais être prioritaire pour avoir une place pour mon enfant au camp de jour, on fait quoi? On lance ça comme ça dans la cour des municipalités, puis là c'est parce qu'on parle des municipalités, là, mais on lance ça comme ça dans leur cour : Vous pouvez ouvrir les camps de jour le 22 juin prochain, puis arrangez-vous. Bien non. Pourquoi qu'on ne leur donne pas des directives claires sur qui est priorisé? Je comprends qu'on donne, là, les mesures sanitaires, là, mais qu'on les aide, qu'on les accompagne. Mme la ministre l'a dit, un peu plus tôt, elle les accompagne. Bien, alors, qu'on leur annonce rapidement un soutien financier.

Et, je me demande, avez-vous pensé à l'impact, aussi, de ne pas en donner dans les... Parce qu'il n'y a pas juste les municipalités, il y a les privés puis les OBNL. Ça va finir dans votre cour aussi, hein, Mme la ministre, en tout respect, ça va aussi terminer dans votre cour, parce que les municipalités donnent aussi des contrats à ces associations-là pour l'organisation. Donc, vous comprendrez toute l'importance.

Puis, en terminant, je veux juste rappeler que c'est une bonne solution pour faire rouler l'économie que de réouvrir les camps de jour, parce qu'il y a un après-COVID, puis je pense que c'est là où s'en va avec le déconfinement, de faire rouler l'économie. Bien, faire rouler l'économie, ça va permettre aussi à nos parents de retourner sur le marché du travail et de reprendre lentement. Donc, je vous demande d'intervenir rapidement. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Vaudreuil. Et nous allons maintenant procéder au troisième débat, qui portera sur une question adressée par M. le député de Viau à Mme la ministre de la Culture et des Communications, en remplacement de la ministre du Tourisme, concernant l'absence de plan de soutien et de relance de l'industrie touristique. M. le député de Viau, vous disposez d'un temps de parole de cinq minutes.

Plan de relance de l'industrie touristique

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, effectivement, comme vous l'avez mentionné, j'avais souhaité débattre en fin de séance avec la ministre du Tourisme, mais, tout compte fait, c'est Mme la ministre de la Culture qui est avec moi. Je crois que c'est un dossier, c'est un enjeu qu'elle est capable de comprendre, puisque, vous savez, dans le cadre de cette crise, de cette pandémie, s'il y a deux secteurs qui ont été sévèrement touchés, c'est la culture et le tourisme, et je pense que, de cette perspective-là, la ministre de la Culture pourra très bien comprendre les enjeux auxquels... que nous abordons.

Pour faire un clin d'oeil à une non-réponse, Mme la Présidente, que la ministre du Tourisme a formulée ce matin, j'ai le goût de dire qu'il y a quatre semaines la ministre du Tourisme, peut-être pour faire, dans son cas aussi... pour

faire peut-être les manchettes dans les journaux, avait dit : On aura un été touristique au Québec. Mais c'était sans savoir qu'il y a des enjeux, des enjeux qui sont encore actuels, de tous les secteurs de l'industrie touristique, auxquels, malheureusement, elle n'a pas encore répondu.

Et, quand je parle de l'industrie touristique, Mme la Présidente, je veux rappeler aux gens qui nous écoutent ou qui nous regardent, on parle d'un secteur... c'est 5 % du PIB du Québec, c'est 400 000 emplois, 400 000 emplois. Et je vais prendre le temps de parler de deux secteurs en particulier. Le secteur de l'hôtellerie, le secteur de l'hôtellerie, Mme la Présidente, c'est un secteur qui rapporte des milliards au Québec. L'an dernier, par exemple, on parle d'à peu près 4 milliards, minimum, que ce secteur a rapportés. Et ce secteur se trouve aujourd'hui face à de grands défis. 80 % des établissements hôteliers sont fermés. Et ce secteur-là demande, pour pouvoir passer à travers, que le gouvernement du Québec puisse l'accompagner à travers un programme d'aide direct pour soutenir les frais, les coûts fixes.

Et c'est la même requête aussi du secteur de la restauration. Le secteur de la restauration, Mme la Présidente, plus de la moitié des 400 000 emplois que je viens d'évoquer sont du secteur de la restauration. Aujourd'hui, l'anxiété, le stress a gagné ce secteur-là parce que, justement, il n'y a pas eu d'écoute de la part du gouvernement.

Je veux rappeler, et je vais citer un extrait... Donc, ce n'est pas du député de Viau, c'est d'une étude qui a été réalisée par l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, qui a été publiée le 19 mai dernier, Mme la Présidente, donc il y a à peine cinq ou six jours. On dit dans cette étude : «Si rien n'est fait, il y a fort à parier qu'une très large part d'entreprises ne passeront pas à travers cette période et devront fermer leur porte ou faire faillite», peut-on lire dans cette étude. Ça fait à peu près cinq ou six jours. Et l'industrie attend toujours une réponse de la ministre du Tourisme.

• *(18 h 30)* •

Et j'ai l'impression, Mme la Présidente, que la ministre du Tourisme confond la reprise et la relance, je pense qu'elle confond ces deux concepts. La reprise, évidemment, c'est... Dans la reprise, on va parler, par exemple, des mesures sanitaires qui sont associées à la reprise, mais, dans la relance, c'est toutes les mesures de soutien gouvernemental qui doivent être associées et, j'entends ici, par des mesures financières, auxquelles ces secteurs s'attendent, pour qu'il y ait une véritable relance. Et, dans le cas qui nous concerne, ma question, ce matin... Et c'est pour cette raison que j'ai souhaité avoir un débat de fin de séance avec la ministre du Tourisme, parce qu'il y avait eu non-réponse sur les mesures concrètes qui allaient être apportées par rapport à ce secteur. Lorsqu'on nous dit, Mme la Présidente, l'association, par exemple, des hôtelières du Grand Montréal, sa présidente Mme Eve Paré nous dit : Il est clairement impossible de soutenir les importantes pertes de revenus que ces milieux-là subissent présentement pendant des périodes longues ou incertaines, c'est dans ce contexte qu'il faut développer un programme d'aide d'urgence spécifique adapté à ce milieu-là.

Et la question reste entière, et, pour cette question-là, j'attends toujours des réponses. Cette crise-là, je le rappelle, Mme la Présidente, a frappé tous les secteurs. Et je veux ne pas parler de mesurettes, telles que Mme la ministre du Tourisme a évoquées ce matin, je veux parler de vraies mesures, de mesures concrètes pour l'ensemble de l'industrie. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Viau. Et maintenant je cède la parole à Mme la ministre de la Culture et des Communications pour une durée de cinq minutes.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est toujours un privilège de prendre la parole ici.

Alors, comme vous le savez maintenant, ma collègue du Tourisme a permis aujourd'hui, pour le 1er juin prochain, en accord, naturellement, avec les instances de la Santé publique, l'ouverture des campings, location de résidence de touriste et des établissements de résidence principale à l'extérieur de la CMM et de la municipalité régionale de comté de Joliette ainsi que l'ouverture des pourvoiries.

Nous sommes conscients, Mme la Présidente, comme gouvernement, que cette décision, elle était plus qu'attendue par la population. Et nous sommes heureux de pouvoir franchir ensemble cette nouvelle étape. Ça prenait le feu vert de la Santé publique, nous l'avons obtenu. Et je pense que, oui, il y aura un été au Québec.

Il reste encore du chemin à faire, et d'autres secteurs d'activité touristique attendent des bonnes nouvelles. Ce décloisonnement et cette reprise se fait de façon graduelle. Soyez assurée que nous y travaillons sans relâche avec toutes les autorités concernées pour y arriver. Chaque phase de déconfinement, dois-je le rappeler, est étudiée minutieusement, avec prudence, pour une ouverture graduelle de la saison touristique qui s'amorce encore timidement. Les déplacements interrégions sont encore restreints à certains endroits, et les annonces encourageantes d'aujourd'hui, bien, viennent avec des mesures sanitaires parce que, non, tout n'est pas revenu à la normale. Nous devons toujours nous protéger et protéger les autres.

Par exemple, en ce qui a trait à la nouvelle d'aujourd'hui, nous encourageons les Québécois qui se déplaceront à l'intérieur du Québec à faire des provisions avant de quitter leur logis et de limiter les visites dans les commerces locaux. Nous sommes convaincus que les Québécois continueront de suivre ces consignes pour assurer une reprise graduelle et respectueuse. Je vous rappelle, Mme la Présidente, que nous sommes toujours en état d'urgence sanitaire. J'arrive du Conseil des ministres, et le décret d'état d'urgence sanitaire a été renouvelé une autre fois. Ce n'est pas normal, ce qu'on vit actuellement au Québec.

Oui, l'industrie touristique a été une des industries les plus touchées de l'actuelle crise sanitaire, et, je suis bien d'accord avec mon collègue le député de Viau, l'industrie touristique et l'industrie culturelle sont les deux industries les plus durement touchées parce qu'on s'attaque au coeur même de ces activités. Le coeur de ces activités touristiques et culturelles, c'est quoi au Québec? Bien, ce sont les rassemblements, et la COVID nous empêche de nous rassembler, de nous étreindre, d'être ensemble, de fêter.

Alors, c'est une situation exceptionnelle qui requiert des mesures exceptionnelles, et tout ça dans l'unique but de sauver des vies. Ce n'est pas de gaieté de coeur qu'on arrête l'économie, on le fait pour sauver des vies. Nous gardons toujours, toujours ça en tête. C'est le seul motif pour lequel nous devons faire cette reprise et cette relance.

Ce sera difficile pour l'industrie touristique, ce sera difficile pour l'industrie de la culture, ce l'est, actuellement. Ce sera long, la reprise. La Santé publique nous le répète, ce sera graduel. Mais notre gouvernement n'a ménagé absolument aucun effort pour soutenir ces piliers de notre économie que sont l'industrie du tourisme, l'industrie de la culture. Mais je veux me consacrer au tourisme ici, puisque le débat porte sur l'industrie touristique.

Dois-je rappeler maintenant, c'est important de le faire, les initiatives et les mesures économiques qui ont déjà été annoncées? Il y a des mesures de reprise, il y a des mesures économiques d'aide d'urgence qui ont été mises sur pied très rapidement. Les entreprises, elles ont déjà reçu une confirmation d'une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique. Par ailleurs, des organisations se verront accorder une subvention dans le cadre du programme Aide financière aux festivals et aux événements touristiques pour la période été-automne 2020-2021. Ces organisations pourront conserver les subventions accordées pour... naturellement sur présentation de dépenses engendrées, malgré l'annulation des festivals et des grands événements annoncée par notre gouvernement le 10 avril dernier. Cette disposition temporaire exceptionnelle vise à les aider à relever des défis des prochains mois. Et puis les établissements d'hébergement touristique détenant une attestation de la Corporation de l'industrie touristique du Québec pourront profiter d'une suspension des frais annuels, et ce, jusqu'à une date indéterminée.

Il y a plusieurs autres mesures qui ont été mises en place, je vois que le temps file, il ne me reste que 13 secondes. Cela dit, ma collègue et notre gouvernement travaillons d'arrache-pied pour que des mesures pérennes de reprise et de relance soient annoncées dans les prochaines semaines, nous l'espérons, pour l'industrie touristique. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Maintenant, pour votre réplique, M. le député de Viau, vous disposez de deux minutes.

M. Frantz Benjamin (réplique)

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, j'ai l'impression qu'en cette Chambre il y aura encore d'autres questions sur ce sujet parce que les réponses ne sont toujours pas au rendez-vous. Et c'est là que je vous parle justement d'une confusion entre la reprise et la relance. Et moi, je crois, je suis persuadé qu'aujourd'hui... Ce que je demande à ce gouvernement, ce que nous demandons à ce gouvernement, c'est non seulement de sauver des vies, oui, bien sûr, il faut sauver des vies, mais il faut sauver des jobs aussi. 30 000 emplois, Mme la Présidente, dans le secteur de l'hôtellerie, plus de 250 000 dans le secteur de la restauration. Nous demandons au gouvernement, oui, de mettre en place des mesures de reprise, mais aussi, en même temps, de travailler sur la relance de cette industrie.

Mme la Présidente, vous savez, quand on parle de ce secteur-là, je suis étonné, ébahi de voir comment la ministre du Tourisme ne comprend pas que l'industrie touristique, c'est un écosystème. Quand vous parlez de l'expérience d'un touriste qui vient au Québec, vous ne pouvez pas parler de cette expérience touristique sans parler de la restauration. Ce matin, elle a refusé de parler de la restauration en transférant la balle à un autre collègue. Vous ne pouvez pas parler de l'industrie touristique ou de l'expérience touristique, Mme la Présidente, sans parler aussi un tant soit peu de la culture, de l'évènementiel. C'est important.

Or, aujourd'hui, ce que nous voyons, ce que nous entendons, c'est qu'il n'y a toujours pas... il n'y a aucune annonce reliée à la relance de l'industrie touristique, et c'est ce que l'Alliance de l'industrie touristique demande, c'est ce que l'Association de l'hôtellerie du Québec demande, c'est ce que l'Association des hôtels du Grand Montréal demande, c'est ce que l'Association de la restauration du Québec demande, c'est ce que les syndicats aussi, qui défendent les employés, les jobs, demandent aussi. Et, visiblement, le gouvernement est très en retard sur ce dossier.

Mme la Présidente, j'ai l'impression qu'il y aura, comme je l'ai rappelé tout à l'heure... il va y avoir d'autres questions et probablement d'autres débats de fin de séance sur ce dossier-là, car c'est un dossier beaucoup trop important, beaucoup trop important pour toutes les régions du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Viau.

Ajournement

Maintenant, compte tenu de l'heure, j'ajourne nos travaux au jeudi 28 mai, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 18 h 39)